

**Chiara La Rocca, *Tra moglie e marito. Matrimoni e separazioni a Livorno nel Settecento*, Bologna, Il Mulino, Fondazione Bruno Kessler (Annali dell'Istituto storico-germanico in Trento. Monografie 51), 2009, 445 p.**

**Agnès Walch**

DANS **REVUE HISTORIQUE** 2010/2 n° 654 , PAGES 441L À 467L

ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-3264

ISBN 9782130579632

DOI 10.3917/rhis.102.0441l

Date de mise en ligne : 15/09/2010

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-historique-2010-2-page-441?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## COMPTES RENDUS

Géraldine Puccini-Delbey, *La vie sexuelle à Rome*, Paris, Éditions Tallandier, 2007, 383 p.

L'auteur de cette vaste synthèse est une latiniste de formation qui avait déjà publié auparavant sa thèse de doctorat traitant d'*Amour et désir* dans l'œuvre d'un auteur tout à fait riche à cet égard, l'Apulée des *Métamorphoses* (coll. « Latomus », 2003). Elle aborde désormais une notion, la sexualité, qui n'existe pas en tant que telle durant l'antiquité romaine, ce qui est rappelé en introduction, en se fondant essentiellement sur les sources disponibles, de la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. C'est ainsi que l'ouvrage repose sur une connaissance éprouvée des sources littéraires, citées en traduction tout au long du développement, ce qui enrichit le propos et permet de prendre la mesure des figures de style et des *topoi*, d'une rhétorique très codifiée quand il s'agit de parler de sexe, que ce soit à partir d'une élégie, d'un « roman », de comédies, de traités philosophiques ou bien de récits historiques. Une telle approche prend place dans le cadre d'un renouvellement significatif des études, nourri par les *gender studies* dans le monde anglo-saxon que Géraldine Puccini-Delbey (G.P-D) ne suit guère dans sa démarche, et les apports décisifs de l'anthropologie historique dont on pourra juger de la fécondité dans les deux publications antérieures proposant en français un état de l'essentiel des débats et de certaines des limites inhérentes aux modèles construits dans les années 1970-1980, exposé en partie pour l'Antiquité classique par Michel Foucault dans son *Usage des plaisirs* (2<sup>e</sup> volume de son *Histoire de la sexualité*, 1984) : ce sont d'une part *L'Érotisme masculin dans la Rome antique* (Fl. Dupont et Th. Éloi, 2001) et d'autre part *Nudités romaines. Un problème d'histoire et d'anthropologie* (P. Cordier, 2005, mais qui n'est pas cité dans le présent ouvrage en recension). La figure masculine domine la réflexion, cela étant bien normal dans une société antique plaçant au centre de la cité le citoyen, cet adulte mâle, un *uir*, doté de *uires*, organes génitaux synonymes de force, sens premier de ce terme au singulier *uis*, ce qui peut conduire en définitive à postuler l'existence d'un modèle phallique

structurant la conception de la masculinité sociale du citoyen libre (p. 20, au terme d'une introduction conséquente, p. 11-21, faisant le point sur les sources disponibles et certains problèmes méthodologiques qu'elles ne cessent de poser, les périodes les mieux documentées, du I<sup>er</sup> siècle av. n. è. aux Sévères, enfin les grandes lignes de l'historiographie du sujet). Ont été abondamment développées depuis une trentaine d'années des réflexions en termes de passivité et d'activité, ou bien dépassant les catégories contemporaines opposant strictement homosexualité et hétérosexualité (cette dernière pouvant sembler hors de propos à Rome, du moins dans les cercles impériaux, comme pourrait l'établir une remarque de Suétone, dans sa *Vie de Claude*, XXXIII, 4, concernant celui-ci qui avait une passion effrénée pour les femmes mais se serait abstenu de toute relation avec les hommes), par la figure d'une bisexualité largement pratiquée (cf. notamment les recherches de P. Veyne regroupées en 2007 dans *Sexe et pouvoir à Rome*) qui a été en retour l'enjeu de certains débats militants récents. On s'accordera sur l'importance des discours et d'une idéologie dominante dans le monde romain, pouvant prendre appui sur les normes sociales de comportement en vigueur, et retenir dès lors l'existence d'invariants. Si l'on peut nuancer l'affirmation très directe d'un modèle qui prendrait appui sur « l'action normative [qui] est la pénétration d'un orifice du corps par un pénis » (p. 26, en ouverture de la première partie du livre), il est en revanche tout à fait fondamental de partir des catégories antiques de la pensée, qui notamment se fondent sur les usages du vocabulaire : retenons donc l'inventaire des termes comme *futuere*, *pedicare* et *irrumare*, pour décrire les « trois activités sexuelles possibles d'ordre phallique », les pénétrations vaginale, anale et buccale, ou bien les notions sans équivalents stricts dans nos catégories (*pudor-pudicitia-impudicitia*, *stuprum*, *cinaedus*), enfin ce vaste corpus littéraire destiné à décrire ce qui pourrait correspondre dans la Rome tardo-républicaine, impériale, puis en voie de christianisation, à une « vie sexuelle » (on en prendra la juste mesure dans l'index des auteurs antiques et œuvres anonymes, p. 375-376).

G.P-D propose en trois parties et onze chapitres l'inventaire des aspects traités par les poètes, rhéteurs, philosophes, historiens ou médecins, d'une part en ce qui concerne l'homme romain, droit, société et pratiques sexuelles, puis les diverses lectures du corps (érotisme, politique et maladies), enfin les divers regards portés sur certains comportements, des traités médicaux aux récits historiques. Les sources invoquées sont nombreuses, largement utilisées et citées en traduction au cours du développement, l'apparat critique étant rejeté en fin de volume et ne comprenant pas les textes en langue grecque ou latine (p. 343-367). Les étudiants et non spécialistes trouveront un exposé clair, méthodique et bien construit, les spécialistes sont invités à poursuivre la réflexion à partir de notations rapides mais renvoyant à une brève bibliographie la plupart du temps pertinente sinon exhaustive (p. 369-373). Trois *indices* en fin de volume (p. 375-383, auteurs et œuvres anonymes, personnages littéraires et mythologiques, personnages historiques) facilitent pour tous les lecteurs une circulation plus rapide à l'intérieur du livre qui est bien subdivisé par de nombreux paragraphes et sous-sections. La première partie, de loin la plus importante (p. 23-178), s'interroge sur le modèle du citoyen viril et l'analyse en quatre étapes, depuis une étude liminaire juridique et sociale sur le mariage, qui permet d'introduire le cadre des âges de la société romaine et leur perception (p. 29-81). Un deuxième chapitre (p. 83-139) se penche sur les relations sexuelles hors-mariage (adultère, concubinage, prostitution) et inclut en appendice quelques remarques sur les cultes liés à la sexualité, dont on peut discuter l'opportunité à cette place. Puis ce sont les amours masculines qui font l'objet d'une présentation (chap. 3, p. 141-166) prenant comme point de départ le

modèle grec de la pédérastie, qui a été abondamment traité dans les dernières décennies, tant en histoire grecque que dans des ouvrages envisageant l'homosexualité à Rome. Un bref développement (p. 167-178) conclut cet ensemble sur l'inceste, en partant des recherches classiques de l'anthropologie (Cl. Lévi-Strauss et Fr. Héritier) et de leurs aménagements aux sociétés antiques (Ph. Moreau pour Rome). La deuxième partie de l'ouvrage se concentre sur les rapports entre corps et sexualité en trois étapes d'inégal développement (p. 179-263), en tentant dans un premier temps de faire un sort à ce que l'on pourrait nommer l'érotisme romain (p. 183-246), essentiellement à partir de l'étude de ses expressions littéraires, même si en ce milieu du volume se trouvent huit pages hors-texte de planches reproduisant peintures et sculptures afin de donner un bref aperçu de l'iconographie du sujet. Le sixième chapitre intitulé « la politique des corps » (p. 247-260) se propose d'évoquer les problèmes liés à la conception et ses modes d'empêchement, avortement et contraception, ainsi que la pratique de l'abandon d'enfants, propos prolongés par un dernier chapitre de trois pages consacré plus directement aux maladies sexuelles qui aurait pu s'intégrer tout aussi bien dans ce qui précède, ou ce qui suit sur le discours médical en guise de transition (p. 261-263). Le statut des individus est évidemment en ce domaine central pour la compréhension du sort réservé, par exemple aux enfants conçus par les maîtres avec leurs esclaves, ou bien tout ce qui concerne le monde des prostitué(e)s, en distinguant hommes et femmes, libres et esclaves, mineurs et majeurs juridiquement. Une dernière partie, également brève (p. 265-335), expose successivement quatre façons de lire les pratiques sexuelles de la société romaine et d'en offrir une image passablement orientée. On suit donc en premier lieu les médecins (p. 267-272), puis les philosophes (p. 273-282, épicuriens, stoïciens et platoniciens), et les moralistes qui à certains égards traversent les différentes catégories retenues (p. 283-320, avec deux développements utiles sur la notion d'infamie et l'impudeur à Rome d'une part, le problème du désir féminin d'autre part), enfin en quatrième position, ultime chapitre (11, p. 321-335, avec le sous-titre « La figure de l'empereur comme monstre sexuel »), les historiens, ce qui permet de replacer au cœur de cette étude le problème du discours et de ses enjeux, en particulier la rhétorique de l'éloge et son exact contraire, l'invective, que les orateurs républicains utilisent abondamment pour nier à un adversaire toute légitimité (*mollitia* et incompétence) et que les auteurs du principat réorientent au profit d'une construction devenue normative du tyran (son hypersexualité et sa pratique de l'humiliation sexuelle). Le Tibère libidineux de Capri selon Suétone en est une excellente illustration (p. 240). Une brève conclusion (p. 337-341) réaffirme l'importance de la morale sexuelle pour une lecture moderne des comportements antiques et s'appuie une nouvelle fois sur l'œuvre de P. Quignard, souvent utilisée au cours de l'enquête (par exemple pour les déclamations d'Albucius, p. 229-233), afin de souligner avec lui les formes d'auto-répression de la sexualité romaine, dans une société qui envisage sans réelle délimitation stricte les sphères privée et publique.

En définitive, cette approche globale des comportements sexuels des Romains remplit tout à fait son but, offrir à un vaste public un tableau précis et argumenté, fondé principalement sur les sources littéraires, qui témoigne de l'apport des recherches récentes sans se complaire dans un discours ni militant ni trop empreint d'une certain dogmatisme. Certes, la valorisation de la figure masculine conduit à accepter le schéma dominant-dominé, pénétrant-pénétré, qui s'est imposé depuis trois décennies, une perception plus juste de la pratique du discours et d'une certaine rhétorique étant néanmoins sous-jacente dans la plupart des développements des deuxième et troisième parties. Si quelques efforts de

contextualisation pouvaient enrichir les nuances apportées aux modèles proposés, peu d'erreurs historiques viennent entacher le propos, si ce n'est concernant la société d'ordres, et non de classes, le sens de certains rituels (les moqueries du parcours triomphal), ou bien l'affirmation contestable d'une levée des garanties judiciaires du citoyen sous l'empire, à la suite de Y. Thomas. Il demeure que la théâtralisation dans les œuvres littéraires et certaines représentations imagées de l'acte sexuel et des partenaires qui sont impliqués, hommes et femmes, livre une clé de lecture sur la conception d'une société, ses normes, ses tabous et les diverses régulations qui s'y exercent.

Stéphane BENOIST

Emmanuel Soler, Françoise Thélamon (sous la direction de), *Les jeux et les spectacles dans l'Empire romain tardif et dans les royaumes barbares*, Rouen, Le Havre, PURH, Les cahiers du GRHis n° 19, 2008, 219 p.

Cet ouvrage collectif, publié dans la collection du Groupe de Recherche en Histoire des universités de Rouen et du Havre rassemble huit communications autour de la question des jeux et des spectacles dans l'Empire romain tardif et dans les royaumes barbares. Dans une introduction concise, Fr. Thélamon pose les cadres de réflexions communs à chacune des différentes contributions : les jeux et les spectacles d'origine païenne sont toujours une composante essentielle de l'identité culturelle romaine dans un empire qui se christianise et dont les empereurs eux-mêmes sont, dès le IV<sup>e</sup> siècle, chrétiens. Quelle attitude vont-ils adopter face à la persistance de jeux païens auxquels la population urbaine adhère et dont certains aspects participent d'ailleurs à la définition même du pouvoir impérial ? D'autre part, les auteurs chrétiens, entre condamnation et prise en compte de la réalité sociale des jeux, se retrouvent eux-aussi confrontés à ce paradoxe apparent que constitue la présence de chrétiens parmi les spectateurs des *ludi* et des *munera*. Enfin, ces jeux continuent d'exister dans certains royaumes barbares, ce qui pose évidemment la question de leur signification en dehors du contexte impérial. On l'aura compris, il n'est pas ici question d'étudier les aspects anecdotiques ou plus ou moins folkloriques des spectacles et des jeux. Mais, dans une perspective s'inscrivant résolument dans une approche à la fois sociologique et anthropologique, le but affiché est de saisir « la signification profonde » (p. 15), pour reprendre l'expression de St. Benoist, des jeux et des spectacles dans les constructions identitaires romaines et barbares. D'ailleurs la contribution de St. Benoist ouvre heureusement cet ouvrage en présentant un premier panorama nécessaire du rapport aux jeux, depuis Auguste jusqu'à Saint Augustin. Surtout, il montre que la persistance des jeux particulièrement au V<sup>e</sup> siècle s'explique comme un phénomène identitaire commémorant finalement un héritage culturel dont tous, y compris les chrétiens, pouvaient en tant que Romains se prévaloir.

Les cinq communications suivantes entrent véritablement dans le vif du sujet. La diversité des sources étudiées et des approches mises en œuvre font émerger progressivement des éléments de réponses aux problématiques posées en introduction. J.-P. Callu mène ainsi une analyse lexicologique montrant que le terme *functio* renvoie parfois chez Symmaque à l'idée des jeux et de leur cérémonial. Puis, reprenant toutes les traductions du terme depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, il analyse d'un

point de vue linguistique l'évolution du sens de ce terme à travers toute l'Europe. E. Soler s'intéresse également au vocabulaire des jeux et des spectacles mais à partir d'une source juridique, le *Code Théodosien*, par nature extrêmement difficile à manipuler. Après une étude très minutieuse de différentes lois, il démonte la stratégie lexicale mise en place par les chancelleries impériales pour arriver à concilier la nécessité pour l'empereur de produire des spectacles tout en condamnant leurs aspects éminemment païens. E. Soler propose en outre une traduction de toutes les lois portant sur cette question, effort suffisamment rare lorsqu'il s'agit du *Code Théodosien* pour être souligné. F. Dumasy reprend dans la contribution suivante le dossier archéologique des édifices de spectacles en Gaule tardive. Cette approche où les sources littéraires et iconographiques viennent compléter les sources archéologiques remet en cause l'idée couramment admise d'une disparition dès le III<sup>e</sup> siècle des édifices de spectacle au moins dans les cités de Trèves, d'Arles et de Vienne. En réalité, la permanence des *ludi circenses* jusqu'au début du V<sup>e</sup> siècle est avant tout la conséquence du nouveau pouvoir de ces cités dans l'organisation de l'administration provinciale et de la présence même ponctuelle des empereurs. Et il est effectivement tout à fait révélateur que Lyon ne fasse plus partie de cette liste alors même qu'elle n'est plus que la capitale de la Lyonnaise Première. D'ailleurs, les élites provinciales n'ont plus les moyens ni d'offrir des spectacles ni d'entretenir des bâtiments. F. Dumasy étudie alors le devenir de ces édifices : certains sont inclus dans les remparts des cités ou deviennent des lieux d'activités artisanales, voire funéraires. Ceux trop à l'écart des centres urbains voient leurs pierres réutilisées à d'autres fins. Avec la contribution de V. Malineau, la question des jeux et des spectacles est abordée sous un angle littéraire puisqu'elle s'intéresse aux thèmes religieux dans le répertoire théâtral de l'Antiquité tardive. Elle s'attache particulièrement à montrer comment les mimes parodiaient les dieux païens ainsi que les rites juifs et chrétiens sans jamais s'en prendre aux rites publics de la cité. Elle s'intéresse également aux critiques très virulentes des Pères de l'Église contre les parodies théâtrales aussi bien du christianisme que des dieux païens. Enfin, la contribution de J. A. Jiménez Sánchez met en lumière l'utilisation et la manipulation à des fins politiques des spectacles et des jeux par l'Empereur Honorius. Il montre de façon tout à fait convaincante comment Honorius s'est servi de ces manifestations pour calmer et rassurer la population face à la réalité de la crise politique et militaire qui secoue l'empire d'Occident au début du V<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agisse de la prise de Rome en 410 par les Wisigoths ou de la cité de Trèves dans les années 420. J. A. Jiménez revient ainsi sur tous les aspects de cette politique (multiplication des cérémonies de triomphe dont la quasi-totalité célèbre des victoires contre des usurpateurs, réformes du *cursus honorum*, création du *tribunus voluptatus*, construction et restauration d'édifices de spectacles). Mais surtout il montre comment, dans le même temps, Honorius a réussi à calmer les autorités ecclésiastiques en faisant fermer les écoles impériales de gladiature et en sécularisant les Jeux ainsi que le culte impérial.

Les deux dernières communications se rapportent à une réalité peut-être encore plus largement méconnue, à savoir la persistance des jeux et des spectacles dans les royaumes barbares. V. Fauvinet-Ranson évoque tout d'abord les spectacles traditionnels dans l'Italie ostrogothique à partir des *Variae* de Cassiodore où elle étudie leur double niveau de lecture, à savoir la « position personnelle de Cassiodore et la position officielle du roi » (p. 153-154). Et cette étude aboutit à deux conclusions particulièrement intéressantes. D'une part, Cassiodore n'a rien d'un moraliste et s'il condamne certes les histrions, leur vie licencieuse, le paganisme ou encore l'immoralité de certains spectacles théâtraux, seuls finalement les

aspects les plus sanglants des jeux entraînent de sa part une condamnation ferme. D'autre part, V. Fauvinet-Ranson met très bien en lumière le rapport très pragmatique de Théodoric aux jeux et aux spectacles. Ils les envisagent comme des instruments politiques lui permettant de satisfaire la population de son royaume. Enfin, C. Hugoniot dans sa contribution pose la question de la réalité de la persistance des spectacles dans l'Afrique vandale. S'appuyant en particulier sur les poèmes de Luxorius qu'il met en parallèle avec l'Anthologie grecque, il démontre la similitude entre les deux œuvres mettant en relief l'existence de rapports culturels entre Carthage et Constantinople malgré les dissensions politiques. Surtout, il voit l'utilisation des jeux dans le cérémonial vandale comme la conséquence d'une part de l'envoi d'ambassadeurs à la cour de Constantinople où ils ont assisté à ces spectacles. D'autre part, l'acculturation d'Hildiric expliquerait également cette récupération, le souverain vandale cherchant « un modèle culturel qui lui offrît une compensation à un pouvoir dont les fondements étaient fragiles » (p. 202).

Au final, il s'agit d'un ouvrage qui renouvelle un des aspects de la problématique des jeux dans l'Antiquité tardive en montrant l'importance religieuse de ces jeux pour la définition même du pouvoir impérial et en corollaire de l'empire lui-même, y compris pendant tout le IV<sup>e</sup> siècle dans un empire désormais christianisé. M. Beard, J. North et S. Price, dans leur ouvrage *Religions de Rome*, avaient déjà mis en lumière à partir de l'étude du calendrier de 354 l'idée que la pratique religieuse chrétienne pouvait très bien s'accommoder de certains éléments de la religion traditionnelle, fondement de la *romanitas*. Or quoi de plus fondamental que des jeux célébrant le pouvoir impérial pour définir cette *romanitas* au IV<sup>e</sup> siècle ? Enfin, pour ce qui concerne les royaumes barbares, la persistance des jeux et les spectacles témoignent au final d'une volonté d'inscrire également le pouvoir royal dans cette romanité. Loin de faire double emploi avec le numéro 15 de la Revue *Antiquité Tardive* consacré au même sujet (*Jeux et Spectacles dans l'Antiquité tardive*), cet ouvrage le complète utilement autour de ces différentes questions.

Audrey BECKER-PIRIOU

*L'Antiquité tardive dans les collections médiévales. Textes et représentations, VI-XIV<sup>e</sup> siècle*, Stéphane Gioanni et Benoît Grévin éd., Rome, École Française de Rome (coll. de l'École Française de Rome 405), 2008, 374 p.

Réunissant l'essentiel des contributions apportées lors de deux journées d'études tenues en juin 2005 et janvier 2006 dans le cadre du programme de l'École française de Rome (« transmission des savoirs »), l'ouvrage édité par S. Gioanni et B. Grévin signale l'actualité croissante de la recherche consacrée à l'élaboration et à la transmission de collections textuelles, entre Antiquité tardive et Moyen Âge classique (autour de la correspondance pontificale par exemple). En l'occurrence, le parti choisi vise à mesurer par des exemples précis le rôle joué par les collections médiévales dans la diffusion, et la représentation ainsi médiatisée jusqu'à nous, de traits caractéristiques de la culture élaborée entre III<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s. Normalement close par la césure que marque l'apparition d'un nouvel accès aux connaissances (naissance des universités, des ordres mendiants, densification des

échanges avec l'espace arabo-musulman) la période assignée à l'enquête se révèle suffisamment souple pour permettre à l'occasion des incursions jusqu'au XIV<sup>e</sup> s. Ainsi avec St. Giovanni (« Une collection liturgique de Provence (début XIV<sup>e</sup> s.). Les différents modes de transmission et de réécriture », p. 37-59) peut-on considérer l'économie des citations patristiques contenues dans un bréviaire grassois, de la fin du XIII<sup>e</sup> s. peut-être (p. 39), ou avec B. Grévin (« Regroupements, circulation et exploitation de collections de lettres assimilées aux *summe dictaminis* au Bas Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) », p. 85-111), chercher à évaluer « l'exploitation en réseau » (p. 96) du genre de manuel pour chancellerie ecclésiastique ou civile constitué par les *summe dictaminis*. Attachés chacun à un exigeant examen philologique et historique, les travaux rassemblés s'articulent donc en deux parties : la première (« la constitution des collections »), homogène, considère différents motifs et modalités présidant à la formation de collections de pièces latines (soit qu'elles furent originellement composées dans cette langue soit que, provenant de la législation conciliaire, elles furent tôt traduites au point d'être rapidement incorporées – telle une partie du legs canonique du synode de Chalcédoine étudiée par F. Délivré [« Du chronologique au systématique. Les canons du concile de Chalcédoine (451) dans les collections d'Yves de Chartres (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècle) », p. 141-163] – au patrimoine occidental). La seconde (« les collections de textes d'origine non latine : structuration, réception et transformation »), plus éclectique, porte sur l'effort médiéval accompli pour élargir le champ des savoirs (depuis la médecine galénique jusqu'à la magie « salomonienne » ou aux prophéties oraculaires), à partir du fonds grec surtout, pour les rendre disponibles mais aussi en dominer l'altérité : ordonnées par l'emploi du latin, encadrées par des dispositifs fonctionnels (péritexte ou épitexte), les *collectiones* ainsi repérées, par les voies de transmission suggérées, manifestent dès lors l'emprise exercée sur leur contenu par la culture qu'elles contribuent pourtant à informer.

Plutôt que de privilégier une approche par genre des textes recueillis, les deux éditeurs ont donc préféré mettre l'accent sur le double enjeu des entreprises de ressaisie ainsi distingué. En revanche, ils ne proposent pas de conclusion aux communications rassemblées, sachant bien que beaucoup d'entre elles sont pensées comme autant de jalons (celles de D. Jacquart, « Les premières collections du Galien latin (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Quelques remarques en forme de jalons », p. 173-192, ou de J. Véronèse, « La transmission groupée des textes de magie "salomonienne" de l'Antiquité au Moyen Âge. Bilan historiographique, inconnues et pistes de recherche », p. 193-223, par exemple), invitant volontiers à la poursuite des enquêtes engagées. De la sorte, ils laissent clairement apparaître la valeur incitative assignée à l'ouvrage : il s'inscrit comme une contribution précieuse<sup>1</sup> à une étude d'ensemble ambitieuse, celle qui porte sur l'organisation de la documentation écrite au Moyen Âge. On regrettera cependant qu'une synthèse des résultats déjà obtenus n'ait pas été tentée. Sans doute beaucoup de lecteurs feront-ils des actes réunis un usage direct en se reportant au dossier le plus immédiatement en rapport avec leur centre d'intérêt, tâche rendue plus confortable par la présence en fin de volume des résumés d'auteurs. Cherchons plutôt à dégager les enseignements spécifiques de l'ouvrage – quitte parfois à paraître trop réduire l'intérêt des

1. Le volume est soigné : nous n'avons relevé que les quelques imperfections suivantes : p. 9 Anastase (pour Anastase), p. 69 note 14 Ennode de Pani (Pavie) ; p. 80 Périgeux (Périgueux) ; p. 131 autre (L'autre) ; p. 319 et dans l'en-tête *Bibliothecarius* (*Bibliothecarius*). Notons aussi que la mention du lieu de conservation des manuscrits n'est pas uniformisée (ainsi BnF le plus souvent mais BNF p. 330).

développements – pour faciliter une compréhension articulée de son objet : dans son étude comparative, F. Dolbeau, « Naissance des homéliaires et des passionnaires. Une tentative d'étude comparative », p. 13-35, souligne (p. 24, 34 notamment) que l'émergence des homéliaires et des passionnaires est décalé d'un siècle environ (milieu VI<sup>e</sup> s. pour les premiers, milieu VII<sup>e</sup> s. pour les seconds). À partir de l'étude déjà signalée du bréviaire, conservé dans un état très incomplet sous la cote H 0288 aux archives départementales des Alpes Maritimes, St. Giovanni met en évidence l'intérêt culturel de ce genre d'abrégé, introduisant les prêtres à une certaine familiarité avec l'œuvre patristique, et dégage deux passages correspondant à des textes inédits (un sermon de l'Antiquité tardive pour la fête des martyrs et l'exorde d'une homélie de Chromace d'Aquilée, p. 54-58). R. Alciati (« Ruricio novello Sidonio ? Costituzione e trasmissione del suo epistolario tra tarda antichità e alto medioevo », p. 65-84), après une mise au point suggestive consacrée à l'importance de l'épistolographie durant l'Antiquité tardive, relève que l'évêque de Limoges Ruricius (485-507) a sans doute été le premier artisan de la publication de son propre épistolier (p. 77). Plutôt que réitérer le constat du faible rapport, tant pour ce qui concerne le texte que les manuscrits, entre les *Variae* de Cassiodore et les *Lettres* de Pierre de la Vigne (objet de sa communication orale) B. Grévin s'attache ensuite à démontrer combien les *dictamina*, suscitant un changement d'échelle du rapport au modèle documentaire utilisé par les chancelleries (p. 109), tendent à former de véritables banques de données rhétorique et juridique. Portant son intérêt sur l'Avellana (contenant 243 textes impériaux et lettres pontificales, de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. à 553), L. Dalmon (« Suivi d'une collection canonique entre Antiquité tardive et Haut Moyen Âge. L'Avellana », p. 113-139) suggère une origine assez tardive de cette *collectio* particulièrement composite, la plaçant dans le contexte du schisme d'Aquilée, conséquence de la controverse des Trois Chapitres (p. 113). Cette proposition, qui ne tient guère compte des travaux d'E. Wirbelauer, ne nous paraît pas devoir être suivie (voir notre livre consacré à Rome et l'Orient (448-536) à paraître). En revanche son analyse (p. 125-137) des annotations marginales de la section pélagienne de l'Avellana, inscrites en trois étapes (XI<sup>e</sup> s.), montre de façon convaincante l'élaboration d'une sélection préparatoire de passages à but canonique très certainement menée par des proches de Pierre Damien (1007-1072) sinon par l'intéressé lui-même. Répondant à un comparable souci d'information et d'ordre disciplinaires, la tâche menée à la fin du XI<sup>e</sup> s. par l'un des prédécesseurs de Gratien, Yves de Chartres, est passée au crible de l'analyse par F. Délivré. Il met ainsi en évidence, au regard du classement des canons décrétés lors du concile de Chalcedoine (451), comment s'élabore la réforme du modèle de pensée juridique ecclésiastique. En effet, la répartition opérée par l'évêque carnute systématise la logique de l'ordre thématique, au détriment de toute subdivision chronologique.

Ouvrant la série des contributions regroupées dans la deuxième partie déjà évoquée, l'étude de D. Jacquart, prend pour thème le Galien latin jusqu'au XIII<sup>e</sup> s. Elle indique les deux voies principales de transmission par lesquelles la mémoire commentée de son enseignement médical est assurée : la tradition alexandrino-ravennate (remontant au VI<sup>e</sup> s.) d'une part, la production de traductions nouvelles, depuis le grec ou l'arabe (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) d'autre part. La diversité des compilations ainsi produites explique le complexe mouvement de renouvellement et d'enrichissement du corpus qui est alors initié sous l'impulsion de Burgundio de Pise (1110-1193) pour culminer dans les travaux de Niccolo da Reggio (entre 1308 et 1345). Face à un état de transmission manuscrite tardif et lacunaire, J. Véronèse cherche quant à lui à déterminer comment la tradition magique latine placée sous

l'autorité du roi Salomon, transmise depuis les mondes juif, byzantin et arabe a pu affirmer son autonomie à partir du XII<sup>e</sup> s. La démarche prend notamment pour objet des ouvrages dont l'origine remonte entre I<sup>er</sup> et IV<sup>e</sup> s., en rapport avec le milieu égyptien (*Testament de Salomon*, *Hygromantia Salomonis*) et cherche à signifier quelles modalités d'adaptation peuvent être à l'œuvre, au regard d'un contenu évidemment sulfureux (tentative de christianisation de l'*Hygromantia Salomonis* donnant naissance à la *Clavicula Salomonis* par exemple p. 219). Plus aisément convertie, la figure plurielle de la Sibylle (en l'espèce tiburtine et érythréenne) est examinée par N. Brocca (« La tradizione della Sibilla tiburtina e l'acrostico della Sibilla eritrea tra Oriente ed Occidente, tardantichità e medioevo. Una "collezione" profetica », p. 225-260). Par une analyse claire celle-ci souligne comment les traditions, à défaut de pouvoir proprement parler de collections, confluent, entre XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., pour en unir les traits, jusqu'à former une unique prophétesse qui aurait vaticiné le songe des neuf soleils, l'acrostiche du jugement final et l'annonce de la naissance du Christ révélée à l'empereur Auguste (légende de l'Ara Coeli). Lui aussi motivé par la question oraculaire, le propos de S. Piron (« Anciennes sibylles et nouveaux oracles. Remarques sur la diffusion des textes prophétiques en Occident, VII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles », p. 261-304) est plus large : il étudie tout d'abord la fortune latine des *Révélationes* du Pseudo-Méthode (rédigées en syriaque vers 691-692 dans la montagne de Sinjâr à une centaine de km à l'ouest de Mossoul). Ce succès (plus de 200 copies médiévales conservées) a pour cause la valeur apocalyptique donnée à l'irruption de l'islam, requalifiant par opposition l'empire romain comme acteur crucial dans l'histoire du salut (p. 278). L'auteur observe cependant que la transmission de cet opuscule ne s'inscrit guère dans une logique de proto-collection, faute de textes de révélation nombreux et diversifiés. En effet, les recueils prophétiques – au sens d'anthologies – n'apparaissent pas avant la fin du XIII<sup>e</sup> s. Ce n'est qu'avec l'ouverture nettement scandée du corpus de Joachim de Flore (v. 1130-1202) à des pièces d'origine variée, qu'elles prennent leur essor.

Les deux contributions suivantes s'attachent à la postérité d'œuvres chrétiennes grecques de l'Antiquité tardive. G. Bady (« Les traductions latines anciennes de Jean Chrysostome. Motifs et paradoxes », p. 305-318) insiste sur le caractère hétéroclite du *Chrysostomus latinus*. S'interrogeant sur les raisons de sa réception, précoce mais somme toute limitée, il pointe l'importance de la qualité stylistique de son œuvre prédicatoire – traduite par le succès du « manuel de prédication » (p. 317) que constitue la Collection des trente-huit homélies, dont 18 seulement doivent lui être attribuées de façon certaine. La mémoire du recours à Rome ou le souvenir de son martyr auraient exercé un rôle bien moindre pour expliquer cet attrait. Nous invitait à un déplacement de plus de quatre siècles, R. Forrai (« Anastasius Bibliotecarius (*sic*) and his Textual Dossier. Greek Collections and their Latin Transmission in 9th Century Rome », p. 319-337) revient sur le travail de traduction accompli par un acteur politico-ecclésiastique majeur de l'époque carolingienne, un temps même antipape, Anastase le Bibliothécaire (v. 800, 817-avt 877). Son engagement est rendu plus manifeste encore à la lumière des *collectanea* (de type historiographique, épistolaire ou liturgique) et *corpora* choisis (dont la traduction du Pseudo-Denys l'Aréopagite) : désireux de mettre à profit une culture chrétienne enracinée dans l'*utraque lingua*, quitte à recontextualiser les ouvrages sélectionnés en insérant de nouveaux prologues, parfois substitués aux originaux, Anastase entend affirmer ainsi la version romaine, pontificale de l'histoire face aux prétentions constantinopolitaines (p. 328). Dernière étape du parcours tracé par l'ouvrage, la contribution d'A. Grondeux (« La terminologie

grecque des figures de rhétorique et ses mises en circulation dans l'Occident latin », p. 339-350) remonte jusque vers l'horizon ante-chrétien en prenant pour thème la communication à l'Occident de la terminologie grecque des figures de rhétorique. Prenant pour point de départ le traité de Gorgias le Jeune (contemporain de Cicéron), elle relève la postérité du *De figuris* d'Alexandre Numenius et de sa traduction latine par Aquila (III<sup>e</sup> s.) avant de s'attarder sur l'élaboration grecque d'une adaptation chrétienne (un anonyme postérieur à 451). Surtout, elle souligne le rôle de diffusion principal constitué par l'*expositio psalmodum* de Cassiodore. C'est bien par l'entremise de cet ouvrage, qui puise à un opuscule apparenté à l'anonyme chrétien déjà évoqué, et non par le corpus des traités de spécialistes, que se communique décisivement à l'Occident la connaissance opératoire d'une centaine de désignations spécifiques.

Au terme de la lecture, un double constat s'impose. Sans doute est-il possible, sinon aisé, lorsque le recueil nous a été transmis dans une mesure satisfaisante, de caractériser l'intention sélective voire éditoriale des intelligences à l'œuvre, le travail de redécoupage qu'elle suscite, ou encore de cerner les attentes du lectorat et les réexploitations rendues ainsi possibles, pour mieux signifier que jamais la *collectio* n'est réduite à ne former qu'un simple réceptacle. En revanche, quand une telle conservation fait défaut, quand les indices mêmes de son existence sont ténus ou ambigus, la recherche, nécessairement inductive, se révèle ingrate et oblige à recourir à l'emploi de termes moins contraignants (anthologie, corpus, dérivés...) pour mieux circonscrire une réalité diverse et parfois bien incertaine. Cet écart assumé par l'ouvrage – que reflète dans une certaine mesure le rapport entre les deux parties – invite donc également à un approfondissement épistémologique de la réflexion attachée aux questions de transmission : il faut savoir gré aux travaux ici réunis de nous y provoquer.

Philippe BLAUDEAU

Martin Roch, *L'intelligence d'un sens. Odeurs miraculeuses et odorat dans l'Occident du haut Moyen Âge (V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles)*, Turnhout, Brepols (Bibliothèque d'Histoire Culturelle du Moyen Âge, 7), 2009, 704 p.

L'odeur miraculeuse est un phénomène attribué ordinairement aux croyances médiévales et constitue souvent un *topos* de la littérature hagiographique dont on s'est souvent contenté de faire l'inventaire. Les textes bibliques, qui mentionnent odeurs et encens, ont fait l'objet de quelques études littéraires et théologiques. Martin Roch rappelle que l'étude de Waldemar Deonna est pionnière en la matière, bien que cet article ait davantage aujourd'hui un intérêt historiographique (W. Deonna, « "Evodia". Croyances antiques et modernes : l'odeur suave des dieux et des élus », *Genava*, 17, 1939, p. 167-263). Le principal écueil des travaux sur les odeurs, peut-être parce que influencés par les précédents anthropologiques, est de considérer « l'odeur suave des dieux et des élus » comme une pure croyance invariable, héritée de l'Antiquité et qui a traversé toute l'histoire du christianisme pour faire partie intégrante de la mythologie chrétienne (Jean-Pierre Albert, *Odeurs de sainteté. La mythologie chrétienne des aromates*, Paris, 1990).

Parti du constat que l'expression *odeur de sainteté* s'est réduite aujourd'hui à un usage proverbial un peu désuet, Martin Roch s'intéresse sur le moment possible

dans l'histoire où l'odeur de sainteté était signifiante, charnelle, faisant partie intégrante d'une culture. La question est bien celle de l'historicité de la perception olfactive et de ces représentations. Les sciences humaines sont concernées, toutes en principe, par la thématique des odeurs. Depuis trois décennies, les anthropologues et les ethnologues travaillant sur l'histoire culturelle de l'Occident ou sur la culture de populations sans écriture, se sont intéressés au sujet des odeurs et de leur perception. Il existe un certain nombre d'études portant sur les odeurs dans les cultures et sociétés du passé, notamment autour de la dimension matérielle des aromates, des parfums, mais il manque une synthèse récente.

Le superbe roman de Patrick Süskind a rendu peut-être plus sensible à l'odorat un large public de lecteurs (*Das Parfum. Die Geschichte eines Mörders*, Zurich, 1985). À travers ce gros livre, synthèse ramassée de son travail de thèse, Martin Roch nous convie lui aussi à un magnifique voyage olfactif. La problématique n'est pas tout à fait inédite chez les historiens, comme l'auteur l'indique dans son introduction. Dans l'esprit de l'École des Annales, Lucien Febvre avait commencé dans les années 40 de porter sa curiosité sur l'univers olfactif, mais n'a guère été suivi. Dans les années 70 et 80, deux ouvrages marquent des jalons importants dans ce champ d'étude, le livre de Marcel Detienne (*Les jardins d'Adonis, la mythologie des aromates en Grèce*, Paris, 1972) et celui d'Alain Corbin (*Le miasme et la jonquille, l'odorat et l'imaginaire social XVIII-XIX<sup>e</sup> s.*, Paris, 1982), aux deux extrêmes de la chronologie. Martin Roch vient ici combler un hiatus historiographique entre la période antique et les périodes plus récentes. Le cadre retenu est large, l'Occident du haut Moyen Âge, cadre absolument nécessaire pour tenir compte de tous les niveaux de lecture sur un tel sujet. Plus précisément, l'auteur s'est astreint aux vies de saints entre 400 et le début du IX<sup>e</sup> siècle ; l'époque carolingienne étant considérée plutôt comme un moment de réécriture de vies antérieures. À la lecture des sources du corpus des *Monumenta Germaniae Historica*, les récits d'odeurs de sainteté sont plutôt rares dans la littérature hagiographique de l'époque mérovingienne (un tableau récapitulatif des mentions aurait été le bienvenu). L'auteur souligne avec intelligence (comme c'est le cas en vérité pour de multiples problématiques de l'anthropologie culturelle des temps anciens) que son objet « l'odeur de sainteté » n'existe pas en soi. C'est une véritable gageure donc que d'entreprendre une telle enquête sur une période comme le haut Moyen Âge. Si les sources s'y prêtent, elles doivent être passées au crible de la critique et faire l'objet de toute l'érudition de l'historien pour ne pas tomber dans le catalogue laborieux des occurrences. Martin Roch y parvient avec brio dans un livre d'une incroyable richesse.

Dans la première partie, consacrée à la formation d'une pensée chrétienne des odeurs et de l'odorat, il revient nécessairement sur les valeurs des parfums et des aromates dans le monde méditerranéen (tradition judaïque, mythologie des aromates), en ménageant constamment des ponts entre les traditions scripturaires et les circuits commerciaux et l'usage pratique des aromates. Une deuxième partie, qui constitue de loin la plus longue du livre, passe en revue les *inenarrables odores* depuis l'embaumement des saints aux lieux et espaces odorants (y compris de l'Au-delà) en passant par la puanteur du péché, symétrie indispensable dans l'univers sensoriel olfactif, tant au plan physique que symbolique. La dernière partie, plus courte, dont le titre « l'intelligence d'un sens » est repris pour l'ouvrage, se présente comme une synthèse des chapitres précédents, plus analytiques. Là, Martin Roch avance des hypothèses plus hardies mais non moins stimulantes. Notamment lorsqu'il conclut que, « si les récits hagiographiques relatent que des saints ont exhalé une odeur suave, nous pouvons également penser

que, dans la réalité et dans certaines circonstances, une odeur suave évoquait – au sens fort du terme – l'expérience de leur « *praesentia* » (p. 642).

L'auteur apporte, au-delà d'une érudition hagiographique exemplaire, une restitution du substrat culturel et religieux de la « culture olfactive », en recourant aux études récentes d'historiens, d'anthropologues, d'ethnologues, mais également des représentants des sciences médicales, biologiques et psychologiques. L'auteur renouvelle notre regard sur le problème de l'historicité des textes concernés (narratifs et hagiographiques essentiellement) à la faveur d'une approche globale que prend en compte à la fois la véracité objective et subjective. Tout au long de ses argumentations, Martin Roch a la prudence de développer chaque nuance, de multiples hypothèses et les limites inhérentes à la nature même des textes mis en œuvre.

Il contribue également à la valorisation, qui n'est plus à démontrer, de l'hagiographie du haut Moyen Âge. On peut regretter toutefois l'absence de renvoi à la numérotation de la *Bibliotheca Hagiographica Latina*, dans la présentation des sources.

L'index et la structure serrée du plan guident aisément le lecteur vers ce qu'il cherche, d'autant plus que le souci d'exhaustivité offre de très abondants exemples. Mais l'on aurait tort de se priver de la lecture complète de l'ouvrage, tant il est passionnant.

Fabrice GUIZARD-DUCHAMP

Jean-Hervé Foulon, *Église et réforme au Moyen Âge. Papauté, milieux réformateurs et ecclésiologie dans les Pays de Loire au tournant des XI-XII siècles*, Bruxelles, De Boeck (Bibliothèque du Moyen Âge, 27), 2008, V-698 p.

Cet ouvrage constitue la publication revue et enrichie d'une thèse nouveau régime préparée sous la direction de Pierre Toubert et soutenue en 1998. L'auteur marche sur les pas d'illustres prédécesseurs tels que Jean-Marc Bienvenu, Joseph Avril, Jean-François Lemarignier et Olivier Guillot ou encore de Dominique Barthélemy. Sans négliger les sources conciliaires, il exploite en priorité un corpus épistolaire, œuvre de prélats ligériens. Sont ainsi analysées 614 lettres, celles d'Yves, évêque de Chartres, de Geoffroy, abbé de la Trinité de Vendôme, d'Hildebert de Lavardin, évêque du Mans puis archevêque de Tours, de Marbode, archidiacre et écolâtre d'Angers puis évêque de Rennes, de Baudri, abbé de Bourgueil puis archevêque de Dol ; à cet ensemble documentaire s'ajoutent des sources hagiographiques, des œuvres poétiques, des sermons, des traités théologiques et moraux et à l'occasion les *gesta* des évêques du Mans, des chroniques et des actes de la pratique.

Le propos de l'auteur est d'examiner la mise en œuvre de la réforme de l'Église d'Occident à l'échelon régional, en l'occurrence dans les Pays de Loire. Ceux-ci ne se confondent pas avec des circonscriptions religieuses ou politiques ; ils correspondent à l'Anjou, au Chartrain, au Vendômois, au Maine, à la Touraine mais aussi à l'Orléanais, à la Normandie et ponctuellement au Beauvaisis. Ce cadre spatial, dont les contours varient selon les questions abordées et les sources exploitées, constitue l'espace où se déploie l'action de prélats dont le parcours personnel et intellectuel est suivi précisément. Appréhender la position et

le rôle de ces hommes dans la défense, la réception et l'application de la réforme de l'Église au tournant des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles et mesurer l'impact de leurs interventions dans les décennies suivantes, tel est le dessein de cette étude qui met en exergue quelques figures de l'épiscopat et de l'abbatiate ligériens. L'ouvrage de près de 700 pages est divisé en dix chapitres répartis en trois volets et conduit le lecteur du début du XI<sup>e</sup> siècle aux années 1140. La première partie est consacrée au « milieu régional et aux hommes » au XI<sup>e</sup> siècle ; la deuxième porte sur « la réforme pontificale dans l'espace ligérien » et la dernière, la plus longue, sur l'« ecclésiologie et les sensibilités réformatrices » au XII<sup>e</sup> siècle surtout. Deux annexes complètent ce travail : l'une dresse une liste des évêques (Angers, Chartres, Le Mans, Tours) de la fin du X<sup>e</sup> siècle aux années 1150 ; l'autre traite de la correspondance d'Yves de Chartres.

Dans un premier temps, s'appuyant sur les travaux antérieurs, l'auteur décrit la situation de l'Église dans le Val de Loire avant le voyage d'Urbain II en 1096 et souligne la prégnance de l'héritage carolingien. L'Église ligérienne est encore immergée dans la société féodale : elle est contrôlée par les princes qui interviennent dans la nomination des évêques ; la simonie et le nicolaïsme y sont monnaie courante ; les dîmes sont entre les mains des laïcs. L'épiscopat puissant reprend peu ou prou le thème de la non intervention du pape dans les affaires locales et de la soumission des abbayes à l'autorité épiscopale. Dès 1090 dans le Maine et le Vendômois, il intervient systématiquement lorsque des nobles entendent céder des églises à des monastères. Il s'attache aussi à reconstituer le temporel de l'église cathédrale (Angers, Le Mans), à convoquer plus régulièrement des synodes, à promouvoir la vie régulière dans les chapitres (Le Mans) et à favoriser l'activité intellectuelle mais l'œuvre réformatrice ainsi menée s'effectue dans une optique carolingienne (temporel et liturgie) et néglige la lutte contre la simonie et le nicolaïsme. Enfin, la restauration monastique manifeste les liens forts entre le monachisme et les grands lignages qui soutiennent l'œuvre de reconstruction, fournissent des abbés aux communautés : les abbayes servent les stratégies politiques des pieux laïcs et permettent le contrôle des principautés. Mais la restauration du temporel va de pair avec le rétablissement de l'observance régulière grâce à l'intervention de Cluny (Marmoutier...) ou de Fleury (Saint-Florent de Saumur...) sollicités par les comtes de Blois ou par les évêques, puis grâce à l'action d'abbayes régionales réformées, notamment de Marmoutier jusqu'en 1060. Pour l'auteur, la réforme monastique ligérienne serait la parfaite héritière de la tradition carolingienne et ne s'appuierait sur aucune revendication théorique de la *libertas ecclesiae* ; le monachisme exempt de type clunisien est le grand absent de cet espace, les institutions de paix aussi. Ainsi dans les Pays de Loire, une première réforme de l'Église est entreprise à l'instigation des comtes et des évêques jusqu'en 1060 environ, puis la coopération des pouvoirs comtal et épiscopal est compromise et les préoccupations réformatrices mises entre parenthèses.

Cependant dès le premier XI<sup>e</sup> siècle, des contacts sont noués entre la papauté et les autorités locales : des hommes d'Église font appel au pape pour régler des questions affectant le corps épiscopal ; des princes comme Foulque Nerra se rendent en pèlerinage à Rome et s'appuient ponctuellement sur la papauté pour faire triompher leurs intérêts politiques. Puis avec Léon IX, ces interventions romaines qui étaient des réponses à des initiatives locales deviennent plus régulières, intégrées dans une politique qui vise à faire pénétrer les idées réformatrices dans le Val de Loire. À la faveur de quelques affaires, la papauté envoie des légats comme Hildebrand, futur Grégoire VII, favorise le monachisme exempt et s'attache des hommes qui vers 1090-1100 accèdent à la dignité d'abbé ou

d'évêque avec le soutien du siège apostolique. Leurs origines sociales montrent le fléchissement du poids de la parenté dans les élections épiscopales : Geoffroy, abbé de Vendôme en 1093, est un noble apparenté à la famille royale, Renaud de Martigné, évêque d'Angers dès 1101, appartient à un modeste lignage ; Marbode, évêque de Rennes en 1096, est le fils d'un tailleur... Ce sont tous des clercs cultivés, proches des abbayes réformées et issus majoritairement des milieux cathédraux comme Marbode, écolâtre à Angers. Ils ne sont pas tous des réformateurs zélés. Pourtant, ils ont permis la mise en œuvre des idées réformatrices dans le Val de Loire. Le pontificat d'Urbain II est selon l'auteur décisif car il marque la fin du monde post-carolingien et l'arrivée d'un monde « grégorien », car le pape devient l'acteur déterminant de la réforme à l'échelon local, se substituant au prince.

Urbain II tire partie du renouvellement des évêques, qui font des voyages *ad limina* et avec lesquels il entretient une correspondance soutenue, notamment lors des crises qui affectent l'église ligérienne ; il accueille à la curie des moines ligériens ; il tente de fidéliser les prélats et le comte d'Anjou Foulque IV ; il étend l'exemption de Marmoutier... Il inaugure surtout une politique de compromis : par pragmatisme et pour assurer l'application de la réforme, il accepte de consacrer des candidats locaux recommandés par des prélats de confiance et dont l'élection a parfois un caractère politique. Malgré des atteintes aux normes canoniques, le primat des princes s'estompe, le poids du chapitre cathédral souvent non réformé s'élève et le rôle consacrateur du pape s'affermir au détriment de l'archevêque. Le voyage d'Urbain II dans le Val de Loire ainsi que le grand concile réformateur de mars 1096 réuni à Tours permettent aussi l'introduction des institutions de paix, la diffusion de l'idéal de vie commune et de la réforme. C'est pourquoi cette « génération de transition » doit régler le problème des investitures laïques et celui de la fidélité due au prince. À travers des études de cas, J.-H. Foulon montre l'affrontement des fidélités « préférentielles », le seigneur direct ou Rome et souligne que les années 1100-1110 sont synonymes d'apaisement grâce à des évêques comme Yves de Chartres qui acceptent de concilier fidélité royale et obéissance apostolique. Au XII<sup>e</sup> siècle, s'effectue alors le progressif passage d'une Église fidèle aux princes à une Église dirigée par Rome et acquise aux idées réformatrices : les légats jugent les causes ecclésiastiques, réunissent des conciles réformateurs ; sous Pascal II, les abbayes n'hésitent plus à recourir à la protection de Rome, les privilèges d'exemption s'étoffent et la libre élection de l'abbé l'emporte ; sous Honorius II, les appels à Rome se multiplient ; la nouvelle génération d'évêques, celle de Geoffroy de Lèves à Chartres en 1116, d'Ulger à Angers en 1125, est élue selon les formes canoniques et elle encourage la restauration d'une observance régulière et les fondations d'origine érémitique que les prélats antérieurs avaient parfois soutenues (Yves de Chartres) ou négligées (Geoffroy de Vendôme).

Dans la troisième partie, l'auteur examine les constructions doctrinales et les justifications théologiques de la réforme. D'emblée, il rappelle que ce milieu réformateur réunit des individus aux sensibilités réformatrices diverses : Geoffroy de Vendôme, « seul véritable théoricien grégorien », incarne le courant radical ; le pragmatique Yves de Chartres, précocement engagé dans la réforme, est l'homme des compromis ; Marbode, Baudri et Hildebert, pétris de culture carolingienne, sont surtout des praticiens de la réforme même si Hildebert semble avoir abandonné la posture du savant écolâtre pour celle du pasteur réformateur. C'est cette variété des convictions et des positions qui est mise en lumière grâce à des études thématiques. L'une concerne la simonie : à la différence de Geoffroy, Yves refuse

de faire de l'investiture laïque un sacrement et une hérésie contre la foi ; il l'analyse comme une mauvaise coutume et entend restaurer la collaboration traditionnelle entre les deux pouvoirs héritée de l'ecclésiologie carolingienne. Il s'oppose aussi à Geoffroy sur la question du serment de l'abbé exigé par l'évêque diocésain mais condamné par Urbain II et par l'abbé de Vendôme qui assimile la profession à une consécration. De même, la primauté romaine est diversement appréciée : Marbode et Baudri constatent la place croissante de Rome alors que Hildebert et Yves tentent de concilier l'ancienne tradition épiscopaliste avec l'affirmation de la primauté romaine. Ces deux prélats, qui adhèrent à la tradition carolingienne issue de l'augustinisme politique, celle d'un roi sacré au service de l'Église et des fidèles, n'acceptent pas la désacralisation du pouvoir royal à l'œuvre depuis 1075. D'autres questions comme celles de la communion apostolique, du recours à Rome, de l'autonomie des églises locales... sont à l'origine de prises de position variées. Enfin, l'auteur analyse la figure de l'évêque et celle du prêtre médiateur du sacré, dont l'office est valorisé au XII<sup>e</sup> siècle. Bien d'autres aspects sont abordés, indices de la richesse de la réflexion menée sur l'Église par ces lettrés, surtout par Geoffroy de Vendôme et Yves de Chartres.

L'intérêt de cet ouvrage est de montrer avec précision les modalités de diffusion et d'application de la réforme pontificale en un espace peu réceptif aux idées « grégoriennes », de mettre en exergue l'impact du voyage d'Urbain II dans les Pays de Loire et le rôle des hommes, ces prélats cultivés qui furent surtout des praticiens de la réforme. Ce travail complète utilement les développements de Bruno Lemesle et de Henk Teunis sur la justice dans le Val de Loire, même si par ailleurs les études de ces historiens ne sont pas mentionnées. Toutefois quelques réserves doivent être faites. Le choix de l'auteur de suivre des hommes, d'analyser leur action et leur propos dans un espace géographique aux contours flous et mouvants a des conséquences gênantes : le diocèse de Tours, le Blésois sont les parents pauvres de cette étude ; les relations pourtant fort riches entre les comtes de Blois et les établissements religieux sont peu abordées ; l'abbaye de Marmoutier est négligée dans une zone où elle possède nombre de prieurés... Par ailleurs, une analyse critique des sources diplomatiques que l'auteur exploite aurait été la bienvenue. Enfin il est regrettable que l'auteur manifeste une empathie non dissimulée pour les lettrés dont il analyse les œuvres. Il n'en reste pas moins que le lecteur tirera assurément profit de la fréquentation de cet ouvrage.

Chantal SENSÉBY

*François d'Assise vu par les compagnons*, Introduction et traduction par Jacques Dalarun, révision par François Delmas-Goyon, Paris, Éditions franciscaines-Éditions du Cerf, coll. « Sources franciscaines », 2009, 230 p.

Trois textes sont édités dans ce volume des Sources Franciscaines que dirige Jacques Dalarun : *Du commencement de l'Ordre*, la *Lettre de Greccio*, la *Légende des trois compagnons*. Leur point commun : ils donnent le point de vue non officiel, intimiste a-t-on pu dire, celui pourtant d'une partie des compagnons de François et notamment des trois compagnons, Léon, Rufin et Ange. L'édition suit rapidement celle de l'œuvre intégrale de Thomas de Celano, publiée en 2008, dont la biographie

officielle de 1229 ne représente qu'un visage du franciscanisme. Il s'agissait, pour les éditeurs et traducteurs de la collection, de faire justice aux différentes tendances et sensibilités déjà présentes au sein de l'Ordre dès les débuts. Nous sommes en effet en 1240-1241 et le récit *Du commencement de l'Ordre*, parfois intitulé *L'Anonyme de Pérouse*, présente des aspects insolites sur la vie de François. En 1246, les trois compagnons, Léon, Rufin et Ange écrivent la *Lettre de Greccio* au ministre général de l'ordre Crescent de Jesi pour répondre à sa demande : collecter toutes les informations concernant le saint. Ils joignent à leur envoi la *Légende des trois compagnons*, récit inédit aux éléments novateurs et fondés sur l'expérience d'un frère dont la connaissance intime et la proximité du saint avant son expérience franciscaine étaient indéniables. En effet, ce sont les jeunes années de François qui y sont relatées, ainsi que les premiers temps de la jeune fraternité.

Encore une fois, l'introduction de Jacques Dalarun est excellente, d'une clarté destinée à tous, sans jargon et sans érudition démonstrative quoique très technique. Une vraie réflexion sur les sources et leur construction s'avère une véritable leçon de méthode pour tout historien. Il s'agit, écrit l'éditeur, de « laisser jouer la dialectique des témoignages » pour appréhender François dans « son volume, son relief et sa vie » (p. 14). Jacques Dalarun situe bien « la question franciscaine », telle qu'elle a été suscitée par Paul Sabatier et replace le problème, pour ce qui intéresse le volume, dans la perspective dialectique de l'histoire officielle et l'histoire parallèle, celle des « compagnons ». Comment ne pas saluer l'entreprise dirigée par Jacques Dalarun qui, encore une fois, offre au public l'impressionnante masse des sources franciscaines en français ?

Bénédicte SÈRE

Stephen H. Rigby (éd.), *A Companion to Britain in the Later Middle Ages*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2003, 2009, 665 p.

Les Anglo-Saxons sont friands des *Companions*, ouvrages qui se veulent tout autant des introductions que des mises au point historiographiques sur le sujet envisagé. Ce *Companion to Britain*, publié à l'origine en 2003, est un livre imposant sur les îles britanniques de la conquête de Guillaume le Conquérant à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, qui met clairement l'accent sur le second aspect. Il a en effet été initié par un courant historiographique développé dans les années 1980, en grande partie sous l'impulsion de Rees Davies, qui favorise l'étude de l'archipel britannique dans sa globalité autant que dans une perspective comparatiste. Cet ouvrage ambitieux entend donc donner toute sa place aux « autres » territoires des îles britanniques – Écosse, Irlande, Pays de Galles. Dans chacune des quatre parties de l'ouvrage, des chapitres spécifiques sont donc consacrés à chacun des espaces considérés ; mais l'Angleterre reste l'espace le plus traité, ce qui semble inévitable étant donné la masse de sources autant que le nombre d'études disponibles.

La première partie – « Économie et société » – comprend cinq chapitres consacrés à l'Angleterre et au bilan historiographique de son histoire économique et social. Si les trois premiers chapitres revisitent des thèmes classiques (« Land and People », « The Family and the Village Community », « Towns, Trade and Industry »), les deux suivants portent sur des domaines plus récents de l'historiographie anglo-saxonne. Le chapitre 4 (« Popular Politics and Social Conflict », de Jane Whittle et Stephen Rigby) évoque les réflexions en cours sur les liens entre la

« culture populaire » – avec toutes les ambiguïtés que cette expression revêt – et les différentes stratégies de résistance, ces dernières n'apparaissant pas uniquement lors des révoltes, nombreuses aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Le chapitre 5, pour sa part, écrit par Judith Bennett, porte sur l'histoire des femmes et du genre, y compris dans sa dimension la plus récente, celle de l'histoire de la masculinité. Les autres espaces ne bénéficiant chacun que d'un seul chapitre, leur traitement est inévitablement plus rapide. Le chapitre sur l'Écosse (Nicholas Mayhew) est un peu décevant, dans la mesure où il se concentre uniquement sur deux aspects bien précis, la monnaie et le commerce international, en faisant complètement l'impasse sur l'organisation sociale du pays. Les traitements du Pays de Galles (A. D. Carr) et de l'Irlande (Brian Graham) sont plus complets et reflètent l'importance actuelle des travaux influencés par l'histoire post-coloniale, qui insistent sur la complexité de la nature de la domination anglaise ; le dialogue entre les historiographies de ces espaces gaéliques est également mis à l'honneur, dans le cadre, notamment, du questionnement sur la place et la spécificité de ces espaces au sein de la Chrétienté occidentale.

La deuxième partie – « Politique, gouvernement et droit » – est la seule à comporter un chapitre introductif sur la « Perspective britannique ». Seán Duffy retrace la naissance de ce courant historiographique en soulignant ses apports comme ses limites. Il déplore notamment la réduction de certaines histoires de l'Écosse, du Pays de Galles et de l'Irlande à une « réaction celtique » contre la domination anglaise, ainsi que la séparation de l'histoire des îles britanniques de l'histoire européenne en général, en insistant sur les enjeux et les conséquences de la guerre de Cent Ans. Il constate la nécessité d'un va-et-vient entre l'histoire de chaque espace, leurs interactions et leur imbrication au sein de la chrétienté. En pratique, les chapitres suivants mettent cependant davantage l'accent sur les histoires « nationales ». Sur les cinq chapitres consacrés à l'Angleterre, trois sont découpés chronologiquement. Intitulés « Kingship and Political Community » (1100-1272 ; 1272-1377 et 1377-1500), ils sont centrés, comme leur nom l'indique, sur les rapports entre la royauté et la communauté politique et évoquent dans ce cadre la croissance du gouvernement et de l'administration. S'ils sont parfois un peu trop limités au récit événementiel, ils présentent toutefois les dernières tendances historiographiques, que l'on retrouve dans les chapitres sur les rapports entre le droit et la société (Robert Palmer) ou sur l'aristocratie (Christine Carpenter). Le chapitre sur l'Écosse (Hector MacQueen) est également focalisé sur les liens entre le roi et son aristocratie, ainsi que sur l'adoption progressive d'un modèle proche des monarchies féodales européennes (Angleterre, mais aussi France). Quant aux chapitres sur l'Irlande et le Pays de Galles, ils reviennent inévitablement sur la nature de la domination anglaise, en intégrant notamment le modèle centre/périphérie. Ils sont en outre attentifs à la comparaison entre les deux espaces. Dans les deux cas, insistance est faite sur la complexité de la domination anglaise et sur celle des différents types de réaction des sociétés gaéliques. L'auteur du chapitre sur l'Irlande, James Lyndon, se perd cependant dans le récit des événements et reste trop centré sur le point de vue anglais.

Dans la troisième partie – « Église et société » – les deux chapitres consacrés à l'Angleterre, portant l'un sur les développements institutionnels et l'autre sur la dévotion et les résistances à l'institution, offrent un panorama assez clair des enjeux historiographiques récents, en particulier sur les deux derniers siècles du Moyen Âge. Les deux auteurs évoquent notamment la « nouvelle orthodoxie », établie en grande partie par les travaux de Jack Scarisbrick et surtout Eamon Duffy, qui réévaluent l'état de la chrétienté anglaise à la fin du Moyen Âge face

aux jugements sévères d'une historiographie protestante longtemps dominante. Matthew Groom évoque notamment une partie des nombreux travaux récents sur la dévotion – au niveau paroissial en particulier. En ce qui concerne l'Irlande et le pays de Galles, l'accent est mis tant sur les changements imposés par les Anglais que sur les continuités. Ces dernières se sont traduites par le maintien d'un certain nombre de spécificités jusqu'à la fin du Moyen Âge – comme, la conception galloise du divorce, plus souple. Dans l'ensemble, une plus grande attention est portée aux adaptations et aux négociations de part et d'autre. Le chapitre sur l'Écosse se focalise pour sa part sur les liens particuliers de cette dernière avec la papauté – l'Écosse était directement rattachée à cette dernière, n'ayant pas d'archevêque avant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle – ce qui a eu des conséquences institutionnelles autant que spirituelles et intellectuelles.

La dernière partie, « Éducation et Société », qui regroupe aussi l'histoire de l'art et de la littérature, compte trois chapitres consacrés à l'Angleterre. En ce qui concerne l'éducation et la *literacy* (l'aptitude à lire et à écrire), Jo Ann Moran note que de nombreux travaux importants ont été effectués depuis longtemps (Michael Clanchy, Nicholas Orme) et souligne que les coopérations ont été ici plus grandes que les controverses. Les enjeux actuels portent surtout sur les interactions entre *literacy*, oralité et *aurality* (la transmission d'un texte par oral), dans le contexte général d'extension de l'écrit. Dans le domaine de l'histoire de l'art, Veronica Sekules indique que la tendance récente est à la contextualisation des œuvres artistiques. Malheureusement, elle se contente ensuite d'un catalogue des enjeux liés à cette contextualisation, peu clair si l'on n'est pas déjà très au fait de l'histoire de l'art anglaise de la période. Enfin, le chapitre de Stephen Rigby sur la littérature insiste également sur la mise en contexte de cette dernière, et notamment sur les liens de la littérature anglaise avec l'idéologie dominante – celle-ci n'étant pas toujours clairement définie. Louise Fradenburg s'interroge surtout sur la place de la culture gaélique dans la culture écossaise, en notant qu'au XV<sup>e</sup> siècle encore, la première possédait toujours une place symbolique de première importance, y compris à la cour royale ; mais elle évoque aussi la question des influences anglaises et françaises. Le chapitre sur le pays de Galles porte avant tout sur la littérature : il existait en effet une riche littérature en langue vernaculaire qui constitue une source essentielle pour l'histoire de l'espace gallois en général. Les recherches actuelles portent surtout sur la thématique de l'identité galloise et de ses transformations. Pour l'Irlande, les deux questions principales portent, d'une part, sur les ruptures et les continuités avant et après la conquête anglaise ainsi que sur la complexité des imbrications entre cultures gaélique et anglaise, et, d'autre part, sur la place spécifique des acteurs (les familles laïques issues des *filid* et des *baird*, les deux catégories de bardes irlandais) dans les domaines de l'érudition et de la littérature.

Ce *Companion to Britain* constitue donc une somme très riche, en particulier sur le plan historiographique. On note cependant des hésitations entre récit introductif à destination des étudiants et présentation des débats et des enjeux historiographiques actuels pour un public plus averti. Cela nuit parfois à la clarté du propos, d'autant que plusieurs lacunes obscurcissent encore ce dernier : un tableau chronologique fait cruellement défaut et la cartographie n'est pas toujours très soignée (les cartes sont souvent peu claires). Par ailleurs, la bibliographie est parfois présentée de manière assez confuse, les auteurs n'ayant pas toujours la même conception des deux sections qui leur ont été demandées – « Bibliographie » et « Pour aller plus loin ». Surtout, l'absence de mise à jour de la bibliographie depuis la première édition est dommageable pour un ouvrage dont l'objectif

principal est de cerner les grands enjeux historiographiques de la période. Sur le fond, enfin, il faut noter une absence de taille, celle de la guerre qui, comme l'avait déjà remarqué Gerald Harriss<sup>2</sup>, n'est pas traitée en tant que telle même si elle apparaît en filigrane dans bien des chapitres. Malgré ces réserves, ce compagnon reste indispensable pour quiconque s'intéresse à l'histoire des îles britanniques dans la seconde moitié du Moyen Âge.

Aude MAIREY

Jacques Paviot, *Projets de croisade (v. 1290-v. 1330)*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2009 (Documents relatifs à l'histoire des croisades, XX), préface de Jean Richard, 413 p. ISBN : 2-87754-205-0.

Les traités de récupération de la Terre sainte ont constitué un genre littéraire florissant entre le deuxième concile de Lyon de 1274 et le pontificat de Clément V : pas moins d'une trentaine de projets ont été conservés pour cette période. Jacques Paviot a entrepris d'éditer neuf de ces textes : le *Liber* du franciscain Fidence de Padoue (1290-1291 ; n° I), l'*Informatio* du roi de Chypre Henri II de Lusignan (1311 ; n° VIII) et l'anonyme *Via ad Terram sanctam* (1289-1293 ; n° II) avec sa traduction latine, le *Memoria* (1289-1308 ; n° VII). Le genre fut surtout prisé par les frères des ordres militaires puisqu'on retrouve les trois projets de passage des grand-maîtres du Temple (1306 ; n° III) et de l'Hôpital (1306 et 1307/8 ; n° IV et VI) dont Alain Demurger a revu les datations. Restée anonyme, la *Devise des chemins de Babylone* (c. 1308 ; n° V), commandée par Foulques de Villaret et figurant à ce titre dans le même manuscrit que le n° VI, est rangée dans la catégorie des « traités hospitaliers ». Enfin, *L'Escarboucle d'armes* (1332 ; n° IX) de Roger de Stanegrave, dont l'unique témoin manuscrit a beaucoup souffert, était jusque-là inédit. Sans doute capturé lors de la bataille de Homs, en 1281, cet hospitalier anglais passa 35 ans dans les geôles du Caire avant d'être libéré et de regagner York en 1318 où il rédigea son mémoire. À l'exception de ce témoignage qui constitue l'intérêt principal du recueil, les autres traités bénéficiaient déjà d'éditions, mais à partir de manuscrits différents (n° VI) ou bien dans des versions parfois vieilles et peu accessibles. Il faut donc saluer l'utilité de ce corpus, muni d'une présentation de 35 pages fort documentées et d'un index des noms de personnes et de lieux. On appréciera en outre les notes détaillées accompagnant les textes, même si l'on peut regretter l'absence d'index thématique.

Ces traités, dont les auteurs ont tous l'expérience concrète des affaires d'Orient, présentent des traits communs qui les rattachent assez aux projets nés de la préparation du concile de Lyon II. Tous insistent sur la constitution, préalable à toute croisade d'envergure, d'une grande flotte capable de faire respecter le blocus de l'Égypte mamelouke. Les textes n° VIII et IX semblent d'ailleurs témoigner de l'efficacité de la garde des mers opérée par les Hospitaliers. Le vieil objectif égyptien est, en effet, toujours d'actualité, au point que Jérusalem en vient finalement à figurer comme un horizon assez théorique. La plupart des auteurs s'accordent sur la stratégie du passage général – à l'exception du n° VI qui propose un projet de passage autonome que l'Hôpital mettra effectivement en

2. Compte rendu dans l'*English Historical Review*, 119/481, 2004, p. 441-442.

œuvre pour conquérir Rhodes –, tandis que reste vivant l'espoir de l'alliance mongole (n° II, VI, VII, VIII). On retrouve donc la plupart des stratégies et des objectifs qui avaient été définis sous Grégoire X, ce qui conduit peut-être à relativiser la rupture de la date couperet de 1291 dans les théories de la croisade. Le projet le plus pragmatique semble celui de Villaret – qui est notamment le seul à penser au financement – tandis que la description la plus réaliste de l'ennemi et des stratégies à adopter pour le vaincre est celle de Stanegrave qui eut tout le temps d'observer de l'intérieur le fonctionnement des Mamelouks. Malgré certains relents moralisateurs (n° I, VII, IX), il s'agit dans tous les cas de réflexions concrètes, où les auteurs ne s'embarrassent pas de considérations théoriques sur la nature de la guerre à mener pour reconquérir à la Terre sainte, à l'exception d'une évocation de la guerre juste chez Fidence.

Déjà bien connus, ces traités ont inspiré de très nombreuses analyses, depuis Joseph Delaville le Roulx ou Palmer Throop (1940), jusqu'aux spécialistes actuels des « croisades tardives » (Norman Housley, Sylvia Schein, Antony Leopold) et des ordres militaires (Alan Forey, Alain Demurger). Sans doute a-t-on presque tout dit sur les conceptions « géostratégiques » de leurs auteurs, mais le corpus réuni par J. Paviot montre que là n'est pas l'unique richesse de cette « littérature ». La curiosité ethnographique (n° I, VII) ou géographique (n° IX) rapproche le genre des récits de pèlerinage. À ce titre, si l'éditeur propose en annexe un tableau comparatif des itinéraires prescrits par les traités n° II, V et VII, il manque incontestablement une carte permettant un repérage des principaux lieux cités. La perspective historique est également présente chez ces auteurs qui convoquent volontiers le passé pour prouver la légitimité de la Terre sainte chrétienne ou rappeler l'expérience des expéditions antérieures – la première croisade restant à ce titre la référence absolue (n° VI, VII, IX). Ces traités pratiques ne sont pas dénués de qualités littéraires, chez Fidence de Padoue comme chez Roger de Stanegrave, qui offre une longue partie biographique et dont l'exposé idéal de la victoire chrétienne est porté par un réel souffle épique.

On pourra, certes, discuter du choix des textes : d'autres projets, bien qu'anciennement édités, auraient tout autant mérités d'être tirés de l'oubli. On pense par exemple à celui de Guillaume Durand le jeune composé lors du concile de Vienne – dont la version française figure d'ailleurs dans le même manuscrit que les n° V et VI – ou bien au *Conseill del Roy Karles* rédigé par Charles II de Sicile juste après la perte d'Acre et également conservé dans un manuscrit « hospitalier ». Cette anthologie n'en complète pas moins les éditions existantes d'œuvres majeures tels les traités de Ramon Llull ou de Marino Sanudo.

Damien CARRAZ

Philippe de Mézières, *Une épître lamentable et consolatoire adressée en 1397 à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, sur la défaite de Nicopolis (1396)*, éd. Philippe Contamine et Jacques Paviot, avec la collaboration de Céline Van Hoorebeek, Paris, Société de l'Histoire de France, 2008, 269 p. ISBN 978-2-35407-116-5.

L'œuvre de Philippe de Mézières connaît un regain d'intérêt. L'organisation récente d'un symposium international sur le Vieux Célestin à Chypre, la publication

d'une traduction du *Songe du Vieux Pèlerin* en livre de poche, illustrent l'intérêt de cet auteur et acteur engagé, témoin d'un siècle entier, le XIV<sup>e</sup> : homme de foi et de passion, il mérite à coup sûr une réhabilitation et une mise à jour éditoriale. La publication d'une de ses œuvres les plus importantes, l'*Épître lamentable et consolatoire*, constitue une contribution inestimable d'un vaste et fécond chantier. Disons d'emblée que cette édition apporte toutes les garanties scientifiques. Elle est précédée d'une longue introduction en plusieurs chapitres dont le premier porte sur l'auteur. Le parcours de ce pragmatique mystique et visionnaire est excellemment retracé. Depuis la biographie de Nicolas Jorga (1896) peu d'informations nouvelles ont été découvertes, et il est peu probable que de nouvelles sources sur la vie de Philippe de Mézières dans les archives françaises apparaissent. Dans les archives des villes italiennes, où il a beaucoup séjourné, on trouverait peut-être des éléments supplémentaires. Les éditeurs soulignent les lignes de faite de cette vie. La formation intellectuelle et universitaire de Philippe de Mézières reste un mystère. Faut-il la placer en amont, pendant ou après sa vie d'aventure ? Son séjour en Espagne, son activité dans les années 1356, 1358 au plus fort de la bataille de Cent Ans, pendant la Jacquerie, le détail de l'action diplomatique de Mézières en Italie, sont retracés. Est posée la question de savoir si Mézières fut du voyage que fit Pierre I<sup>er</sup> à travers l'Europe pour récolter les adhésions en vue de la croisade en 1363-1364. Il est possible qu'il l'ait rejoint dans la dernière partie de son itinéraire dans la seconde moitié de 1364, avant sa destination finale, Venise. Cette partie sur l'auteur souligne les zones d'ombres d'une vie pleine d'aventures et ajoutent des éclaircissements fort intéressants comme, par exemple, sur ce chevalier Perceval de Couloigne qui a peut-être informé les croisés sur la topographie de la ville lors de l'expédition d'Alexandrie. De très belles pages sur Mézières et la guerre, sur les guerres de jeunesse, sur le sentiment qu'elles lui inspirent telles qu'elles sont vues à travers ses œuvres. Des interrogations perspicaces, notamment quant au silence de Guillaume de Machaut sur Mézières dans son poème de la *Prise d'Alexandrie*. On ne notera jamais suffisamment l'importance qu'a joué Venise dans la vie et l'œuvre de Philippe de Mézières.

Suit un important chapitre sur les circonstances historiques qui mettent en perspective l'*Épître Consolatoire*, avec une étude sur l'ordre de la Passion du Christ qui fut le but de sa vie. Un certain flottement, aux pages 48-52, dans la présentation des différentes versions de l'Ordre. Présentation savante de la situation dans la Méditerranée orientale jusqu'aux circonstances précises qui entourent la rédaction de l'*Épître au roi Richart* adressée à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, dans les premières semaines de 1397, une fois les circonstances de la défaite connues.

Dans une troisième partie consacrée à l'analyse de l'œuvre, les éditeurs étudient les desseins de l'auteur, le désir de consoler son destinataire et tous ceux qui avaient été éprouvés par cette défaite, sa justification également de l'intérêt de son ordre de chevalerie. Nicopolis, une plaie infligée par Dieu, commune à la chrétienté. Défaite morale aussi, car les quatre vertus, règle, discipline de chevalerie, obéissance et justice, ont fait défaut. La « médecine morale » qu'il prêche est une nouvelle chevalerie, mélange de mysticisme et de pragmatisme militaire et politique. L'allégorisme échevelé que l'on connaît chez Mézières, en plus de la dévotion, insiste sur les dépôts de vivres, les aspects matériels, les moyens pour recouvrer les prisonniers, etc.

Cette *Épître* est dans la continuité des ouvrages antérieurs de Mézières, tant l'inspiration du Célestin est continue, obstinée, orientée vers le même but ; Mézières s'appuie sur ses souvenirs de jeunesse.

Un quatrième chapitre est consacré à l'étude du manuscrit de Bruxelles (Bibliothèque Royale de Belgique, ms. 10486) : une description soignée et détaillée,

comportant également des remarques fort intéressantes sur le parcours suivi par le codex de la librairie de Philippe le Hardi à la Bibliothèque royale de Belgique.

Deux annexes complètent avantageusement cette introduction : la première est consacrée aux quatre évangélistes de la Passion cités dans la troisième rédaction de sa règle (1396), qui ont annoncé en divers pays et royaumes la bonne nouvelle de la chevalerie de la Passion de Jésus-Christ : Robert Le Mennot, dit l'Ermitte, Louis de Giac, Oton de Granson, Jean de Blaisy, le personnage dont Philippe de Mézières imagine qu'il lui apparaît dans l'*Épître Lamentable* et dont les conseils ne furent ni écoutés ni suivis lors du « voyage de Hongrie ». La deuxième annexe est l'édition du testament de Philippe de Mézières fait en avril 1405 quelques semaines avant sa mort.

L'édition de l'*Épître*, précédée d'une note sur l'établissement du texte, est impeccable sous tous rapports. Les mises au point bibliographiques sont complètes et solides. Les notes en bas de l'édition sont abondantes et apportent sur le plan historique et sur celui des sources tous les renseignements utiles. Si quelques notes lexicographiques ou traductions éclaircissent certaines difficultés du texte, on peut regretter l'absence d'un glossaire qui aurait pu apporter des clarifications supplémentaires. Mais il ne s'agit là que d'une petite réserve à une édition qui procure aux historiens et aux littéraires un instrument de travail incomparable. On peut espérer que l'édition en cours de plusieurs autres textes de Philippe de Mézières répondra aux mêmes impératifs scientifiques. Ce serait le meilleur hommage que l'on puisse rendre à une des grandes figures du XIV<sup>e</sup> siècle européen.

Joël BLANCHARD

Paul Payan, *Entre Rome et Avignon. Une histoire du Grand Schisme (1378-1417)*, Paris, Flammarion, coll. « Au fil de l'histoire », 2009, 320 p.

La synthèse est belle. Le livre de Paul Payan, fruit de son enseignement sur la période du Grand Schisme à l'université d'Avignon entre 2006 et 2008, s'avère un vrai manuel, désormais incontournable pour tout enseignant et étudiant, et non moins didactique pour le grand public. Le propos est clair, le style vif et enlevé, les mises au point concises et précises. Les notes de bas de pages sont peu nombreuses mais toujours précises et ciblées. En annexe, une chronologie est bienvenue de même qu'une note historiographique, une note sur les sources et une bibliographie exhaustive sur le sujet. Un index général permet de se situer.

Trois grandes parties, clairement nommées, structurent la narration et se déploient en treize chapitres : I. Déchirure ; II. Impasses ; III. Réunions. Pour l'auteur, il s'agit de conter cette histoire passionnante et passionnée du Grand Schisme d'Occident. Pour ce faire, il remonte à l'avant 1309, avant que Clément V ne jette son dévolu sur la ville d'Avignon. Ce préambule permet à l'auteur de broser à grands traits la toile de fond de ce Moyen Âge complexe : quelques phrases bien pensées sur la papauté, la réforme dite grégorienne, le conflit du Sacerdoce et de l'Empire, les croisades... Puis vint la papauté d'Avignon : un tableau de 1309 à 1378 avec les audaces – celles de Jean XXII –, les risques de rupture déjà – en 1324 –, les prestiges – la cour de Clément VI –, les enjeux – diplomatiques et idéologiques surtout, les hantises – le retour à Rome.

Suit le chapitre attendu sur la célèbre double élection de 1378 : rocambolesque à souhait, l'événement est, sous la plume de Paul Payan, un récit vivant et saisissant : l'ambiance est restituée, nocturne et trouble ; la foule est décrite, menaçante et agitée ; quelques touches sont contées : les soldats ont allumé le feu et ouvert le vin dans l'atmosphère tapageuse des salles du conclave. La seconde partie (Impasses) présente les difficultés de la situation et pousse la réflexion, au-delà de l'événement lui-même, en évoquant l'autorité ecclésiastique, la place du pape et son pouvoir. Les titres des chapitres le suggère : « À la recherche de nouveaux repères », « Le christianisme en question ». La dernière partie présente le concile de Constance et la fin du Schisme. Elle évoque le nouveau paysage politique et religieux qui sort de la période. C'est la plus audacieuse des parties du livre : « L'Europe est née à Constance », énonce le titre du dernier chapitre. Une hauteur de vue permet à l'auteur de prendre la mesure des mutations issues, ou plutôt révélées, par le Grand Schisme : « Les rapports de force imposés par la vieille réforme grégorienne ne fonctionnent plus », « le monde a changé » (p. 254). Il s'agit de prendre acte des nouveaux cadres, nationaux désormais, les États politiques de l'Europe, sans pour autant oublier à quel point l'idéal universel continue à fasciner, ce que prouve le courant du conciliarisme, selon l'auteur. L'épilogue parle enfin des « multiples convulsions de la fin du Moyen Âge qui ont introduit la dimension du doute et par conséquent de l'engagement individuel » (p. 286).

En insistant sur la spécificité de l'événement au sein des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, l'auteur insiste : le Grand Schisme n'est pas un conflit théologique ou spirituel, pas plus qu'il n'est une rupture au sein de la vie religieuse (p. 205). C'est un événement dont la cause est juridique et un fait dont l'enjeu est politique. Pourtant, le Grand Schisme conditionne la suite de l'histoire européenne « en introduisant la dimension du doute et par conséquent de l'engagement individuel. Il y a deux papes, donc nécessairement un de trop ; toute autorité visible devenait potentiellement contestable ». Et le mot de la fin : « Les cardinaux rebelles de 1378 ne se doutaient certainement pas que leur geste allait contribuer à ouvrir pour tous les Occidentaux la possibilité du refus » (p. 286).

Paul Payan a su, dans sa synthèse, assimiler les grands travaux de ces prédécesseurs sur le sujet, autorités consacrées, telles que Michel Mollat, Jean Favier, Bernard Guillemain ou Hélène Millet. Mais il renouvelle également la présentation d'ensemble en intégrant les recherches récentes autour des papes d'Avignon et du Grand Schisme telles que celles de Simone Balassino, Armand Jamme, Étienne Anheim, Marc Vial... De même, l'auteur allie en sa narration la présentation événementielle à l'analyse structurelle du fait historique, la trame des faits, heureusement narrée, et les mutations profondes.

Bénédicte SÈRE

Gérard Sabatier, *Claude-François Ménestrier. Les Jésuites et le monde des images*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, coll. « La Pierre et l'écrit », 378 p., dont 42 figures pleine page en couleurs et un CD, 2009, ISBN 978-2-7061-1528-8, 35 e.

Claude-François Ménestrier, né à Lyon en 1631, a été « un des plus célèbres Auteurs que la Ville de Lyon ait produit depuis plusieurs siècles », pour reprendre

une formule d'André Clapasson, dans sa *Description de la ville de Lyon avec des recherches sur les hommes célèbres qu'elle a produits*, ouvrage publié sous le pseudonyme de Paul Rivière de Brinain en 1741. Jésuite, érudit et lettré, il a laissé une œuvre importante, tout particulièrement dans le domaine de l'art des emblèmes, des blasons, de la numismatique et des ballets de cour. On retiendra en particulier que Ménestrier a publié en 1682 *La philosophie des images composée d'un ample recueil de devises et du jugement de tous les ouvrages qui ont été faits sur cette matière*. Le projet du colloque organisé à Grenoble en 2005 à l'occasion du tricentenaire de la mort de Ménestrier était donc de rendre hommage à une pensée tourbillonnante, sans cesse en éveil, et à un véritable érudit qui ne néglige jamais les gestes corporels et reconnaît dans l'art du ballet la perfection même. C'est ce Ménestrier là que ce livre souhaite faire découvrir ou redécouvrir. Il est fondamental de comprendre comment Ménestrier s'est extrait de son berceau originel lyonnais pour entrer de plain pied dans le monde des images, celui de la culture jésuite en plein essor à ce moment-là. Ménestrier a élaboré la devise de Louis XIV, aussi fameuse que mystérieuse, *Nec pluribus impar*. Il a aussi été un maître de l'art oratoire, ce dont témoigne le CD joint à cet ouvrage « Un discours prononcé pour l'entrée en religion de la sœur Magdeleine Angélique de la Croix », lu par Philippe Vallepain.

Les vingt communications présentées dans cet ouvrage reflètent la variété des centres d'intérêt de Ménestrier. Après une présentation savante par Gérard Sabatier, « Ménestrier ou la jubilation des images », et un retour sur son parcours biographique par Judi Loach, « Du Ménestrier lyonnais au Ménestrier jésuite », le jésuite amateur d'Antiques est observé lors de ses promenades dans la ville Éternelle par Sabine du Crest, « L'homme qui faisait parler les pierres », titre emprunté à une formule de Gabriel Naudé. La mission de Ménestrier à Rome était de rechercher des antiquités pour le compte du collectionneur et érudit Peireisc. Jean Guillemain revient sur le numismate dans un article bien documenté, « Le médaillier du collège de la Trinité sous le règne de Louis le Grand ». Il faut ici prendre le mot « médaillier » dans son sens originel, celui d'un meuble renfermant des médailles, mais on pourrait aussi écrire que Ménestrier a été un « médailleur », dans la lignée du père La Chaize, dont la collection de monnaies et médailles est à l'origine des collections royales. Fabrice Charton revient sur la passion pour la numismatique de Ménestrier lorsqu'il étudie « Claude-François Ménestrier, l'académie des inscriptions et l'histoire métallique du règne ». Cette œuvre de grande ampleur a été détournée et des médailles injurieuses pour la gloire du roi de France ont été insérées dans des éditions contrefaites, ce qui montre l'audace des adversaires de Louis XIV à la fin de son règne. Auteur de plusieurs études portant sur Ménestrier et les lieux du savoir à l'époque moderne, Stéphane Van Damme nous livre ensuite une étude sur un réseau d'intellectuels, qu'il nomme « la nébuleuse Guichenon », une sorte de « collège invisible » de savants et de lettrés. Ménestrier entretient avec eux une correspondance suivie. Le titre de l'article de Pierre-Antoine Fabre, « L'allégorie est-elle une figure fondatrice de la culture jésuite ? » est alléchant puisque, on l'a vu précédemment, Ménestrier est l'auteur de la devise de Louis XIV. Mais Fabre digresse vers une étude plus complexe, qui le conduit, *via* Guido Mancinelli (1533-1618), auteur de textes sur la culture visionnaire des Jésuites, à développer l'idée que les images ne sont pas à voir mais à imaginer. Pourtant, Ménestrier et d'autres jésuites de son temps, en particulier le père Dominique Bouhours et ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671), ont produit, décrit et justifié des images visibles par les yeux. Deux articles s'interrogent, en empruntant deux voies différentes, sur le statut des images dans l'œuvre de Ménestrier, celui de Ralph Deconinck, « La philosophie des images. D'une

ontologie à une pragmatique de l'image » et celui, écrit à deux, de Paulette Choné et de Christian Bouzy, « Claude-François Méneestrier et la pragmatique de la devise. Le soleil déclare la guerre aux Nuages », édition intégrale d'un livret de Méneestrier avec peu de commentaires des auteurs. Ralph Deconinck examine avec précision les écrits de Louis Richeome dans ses *Tableaux sacrés* (1609) qu'il compare avec la classification de Méneestrier dans ses *Recherches du blason* (1673). Il constate de profonds écarts entre celui qui tient les images pour des symboles artificiels et celui qui veut rester au plus près de la nature. Damien Chantrenne, « Méneestrier et Sevin » pratique de manière identique à la différence, notable, près que les destins de ses protagonistes ont été étroitement liés puisque le peintre Pierre-Paul Sévin, né à Tournon vers 1645, a entretenu des relations épistolaires, intellectuelles et amicales avec Méneestrier durant près de quarante-cinq ans, jusqu'à la mort du jésuite en 1705. Jérôme de la Gorce, « Méneestrier et Berain », met aussi en évidence les liens qui unissent Méneestrier et le maître de l'art décoratif à la cour de Louis XIV, Jean Berain. Les deux artistes, Sevin et Berain sont cependant assez dissemblables puisque le premier regarde davantage vers l'Italie et les formes héritées du passé tandis que le second innove, en créant en particulier un art funéraire représentatif de son temps, de son style et du pays dans lequel il exécutait une commande.

Trois articles sont consacrés au rôle de Méneestrier lors des spectacles et des entrées royales : Margareth Mc Gowan, « Méneestrier, maître des spectacles au théâtre de forme irrégulière », Françoise Dartois, « Méneestrier ou la liberté soumise au dessein dans les fêtes et le ballet » et Lucien Bély, « Des entrées réceptions solennelles des princes et grands seigneurs ». Tandis que Margareth Mc Gowan repère tout ce qui a trait aux ballets dans les textes du jésuite et décrit particulièrement trois ballets précis, Françoise Dartois revisite l'ensemble des thèmes présents dans les écrits de Méneestrier concernant l'art du ballet (l'héroïsation du roi, la séduction du roi, le service de Dieu et du roi, la revendication de la liberté poétique pour les spectacles, etc.). L'étude des entrées royales dans l'œuvre de Méneestrier faite par Lucien Bély révèle que l'historien Méneestrier est aussi un anthropologue qui sert la cause des entrepreneurs de spectacles politiques pour asseoir le pouvoir des souverains et renforcer les liens mystérieux qui les unissent à leurs sujets. C'est dans cette lignée que se situe également l'article de Lucie Galactéros de Boissier, « Lyon accueille Louis XIV. Spectacles, appareil et décors de Méneestrier, 1655-1667 » et celui de Giuliano Ferretti, « Mariages princiers dans la maison de Savoie. Méneestrier et les entrées à Annecy et Chambéry (1663) ». L'œuvre de Méneestrier, amateur de livres (Jean-Marc Chatelain, « La bibliothèque curieuse et instructive du P. Méneestrier. Formes du savoir et culture du livre à l'âge de l'honnêteté »), est si importante qu'on peut y trouver également une leçon d'écriture de l'histoire (Gérard Bruyère, « Méneestrier et l'écriture de l'histoire »). Gérard Sabatier consacre aux décors peints de la chapelle Sainte-Marie-D'en-Haut de Grenoble une importante étude d'histoire de la peinture, avec croquis et reproductions en couleurs, qui clôt cet ouvrage savant.

Annie DUPRAT

Chiara La Rocca, *Tra moglie e marito. Matrimoni e separazioni a Livorno nel Settecento*, Bologna, Il Mulino, Fondazione Bruno Kessler (Annali dell'Istituto storico-germanico in Trento. Monografie 51), 2009, 445 p.

Docteur en histoire moderne et contemporaine de l'université de Pise, Chiara La Rocca travaille depuis une dizaine d'années sur le mariage à partir des archives diocésaines particulièrement riches en Italie. Elle propose ici un ouvrage consacré aux relations entre les femmes et leurs maris à Livourne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, entre 1760 et 1806. Selon elle, l'opinion que le mariage et la famille sous l'Ancien Régime sont des institutions stables prédomine dans l'historiographie, du fait du partage sexuel des rôles familiaux et du contrôle exercé par l'Église et par les États. Et elle se demande si cette image lisse est conforme à la réalité, si l'indissolubilité est toujours la règle et si les institutions sont réellement contraignantes, à partir de l'exemple de la ville de Livourne, un port peuplé et prospère, aménagé par les Médicis, qui abrite quelques 40 000 âmes. Ses sources, provenant principalement du tribunal ecclésiastique, font revivre des conjoints appartenant à ce qu'elle appelle la « classe moyenne inférieure », correspondant au monde des petits commerçants, des artisans et des ouvriers, venus de l'arrière-pays. Elle reconstruit la dynamique des conflits conjugaux et examine l'action des autorités civiles et religieuses face aux situations de crise.

Dans une première partie, consacrée au modèle matrimonial et familial, Chiara La Rocca s'intéresse à la formation du couple et aux fondements de l'union dans ce « menu peuple » qui n'a guère de patrimoine. La réponse que ces catégories « laborieuses » apportent à la question du mariage est originale, tantôt privilégiant les aspects collectifs, tantôt les aspects individuels. Cette partie est descriptive, prenant appui sur des exemples précis de mariages, tel celui de Margherita Jacopini, fille d'un vigneron, et de Giuseppe Spinelli, fils d'un artisan, le 29 septembre 1773. L'auteur décrit, dans le premier chapitre, la cérémonie religieuse, les témoins, les tractations pour la dot chez le notaire, démarches qui font entrer les couples dans les logiques et les stratégies de leurs familles. Le chapitre deux est consacré à la vie conjugale sous ses aspects normatifs, principalement le rôle assigné à l'épouse dans la maison et la boutique. Les représentations matrimoniales du menu peuple sont classiques.

La seconde partie, plus inédite, étudie les conflits et les séparations, en mettant en valeur la manière dont les conjoints, particulièrement les femmes, jouent des normes et des solidarités familiales à un moment important de l'histoire de Livourne. La juridiction ecclésiastique subit une crise ; ses compétences passent au pouvoir civil qui conserve néanmoins les normes d'indissolubilité, face à la sensibilité populaire privilégiant l'amour. L'Église de Livourne dépend du diocèse de Pise et de sa Curie jusqu'en 1806, année de la création du diocèse de Livourne, mais, dès 1766, la nomination d'un vicaire général est assortie de la création d'un tribunal ecclésiastique. Cependant, un décret de 1784 enlève à ce tribunal la connaissance des causes matrimoniales. La période envisagée est donc celle d'un transfert de compétences et l'auteur examine les changements liés à ces modifications. Le taux particulièrement élevé des demandes de séparations « *quoad thorum et cohabitationem* » (20 % des mariages à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) est remarquable. Entre 1766 et 1806, 221 requêtes en séparation ont été déposées, alors que l'on célèbre 300 mariages par an. La moitié seulement des demandes aboutissent. Ce sont les femmes qui, à une écrasante majorité, demandent la séparation. Ainsi, en septembre 1798, Margherita Rinaldi désire se

séparer d'un époux, Luigi Ferri Franchi, qui aime ailleurs, et se présente devant le tribunal ecclésiastique de Livourne pour obtenir un décret de séparation. Encore faut-elle qu'elle trouve un « bon » motif : violences conjugales, sévices graves, vie libertine du conjoint, abandon du domicile conjugal, incitation à la débauche. La séparation, à quelques exceptions près, n'est pourtant accordée que pour un temps limité, le plus souvent six mois.

Les choses changent à partir des années 1780. Tout d'abord, Livourne se dote de services de police capables de contrôler les relations à l'intérieur des couples lorsqu'elles menacent l'ordre public. L'intervention de l'État est aussi renforcée par la législation de 1784 du grand duc de Toscane, Léopold II, à laquelle est consacré le chapitre suivant. Elle fait passer les causes matrimoniales du pouvoir ecclésiastique au pouvoir civil, en créant une « séparation civile » dont le tribunal civil s'occupe et qui s'attache prioritairement à trancher la question de la restitution de la dot et de la « pension alimentaire » versé par le mari à la femme. Les archives ecclésiastiques s'interrompent brusquement en 1785. Le passage au tribunal civil est donc immédiat. La première à présenter une requête en séparation est une certaine Santa Dinucci contre Pasquale Michelucci, son époux. De 1785 à 1792, 23 requêtes en séparation sont déposées devant le tribunal civil dont les décisions se calquent sur celles que le tribunal diocésain prenait lorsqu'il était compétent. La seule différence notable est celle du temps : le tribunal civil, qui accepte les séparations au compte-goutte, les prononce sans mention de durée. Église comme État recherchent donc la stabilité des couples et des familles et s'efforcent, autant que faire se peut, d'éviter la visibilité des conflits par crainte de la contagion de l'exemple. Les mariés qui ouvrent le livre de Chiara La Rocca, Margherita et Giuseppe Spinelli, unis depuis 1773, se séparent en 1776, se retrouvent en 1778. La reprise de la vie commune est couronnée par la naissance d'un enfant, Giuseppe Francesco, l'année suivante, mais une nouvelle séparation intervient bientôt en raison de dettes contractées par l'époux, avant un décès, en 1804, qui met définitivement fin à un mariage chaotique.

Agnès WALCH

Giovanni Ciappelli (dir.), *Memoria, famiglia, identità tra Italia ed Europa nell'età moderna*, Bologna, Il Mulino, Fondazione Bruno Kessler (Annali dell'Istituto storico-germanico in Trento, Quaderni 77), 2009, 288 p.

Ce livre traite de la mémoire familiale à travers les livres de famille qui font l'objet de l'attention croissante des historiens depuis deux décennies. Alors qu'en Italie, les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ont été les plus privilégiés dans ce domaine, l'ouvrage rassemble des contributions plutôt orientées vers les XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Il est le fruit d'un colloque international organisé en octobre 2007 par Giovanni Ciappelli, professeur d'histoire moderne à la faculté de Lettres et de Philosophie de Trente. Les spécialistes internationaux ont répondu présents pour faire la synthèse des travaux publiés et proposer des orientations de recherches concernant des milieux moins étudiés (les catégories inférieures, les femmes et les enfants) et les types de documents convoqués par l'historien pour comprendre comment se construit une mémoire (autobiographies, livres de raison et autres ego-documents).

Deux parties scandent le propos : l'Europe d'une part, l'Italie d'autre part. Claudia Ulbricht propose d'abord le bilan historiographique des recherches sur les livres de raison dans l'Europe médiévale tardive. Arianne Baggermann et Rudolf Dekker, à qui l'on doit l'invention du terme d'ego-documents, se sont associés pour évoquer les théories de l'éducation et l'apparition des journaux d'enfants vers 1800. Entre 1791 et 1797, le jeune Otto van Eck, âgé de onze ans, issu d'une famille de notables (son père est avocat, sa mère d'une famille d'administrateurs de Delft) tient son journal. Il s'agit d'un document étonnant, à la fois description de son comportement et des punitions qu'il reçoit, et analyse de l'attitude de ses parents. Sylvie Mouysset traite ensuite des écrits du for privé dans la France moderne et James S. Amelang, de l'autobiographie populaire dans l'Espagne moderne.

Les livres de famille à Venise et dans la Vénétie sont l'objet de l'étude de James S. Grubb. Celui-ci dresse l'inventaire des livres de raison et des ouvrages d'époque qui recensent les familles les plus célèbres dans l'Italie du Nord au XVI<sup>e</sup> siècle. Siglinde Clementi évoque l'autobiographie d'Oswaldo Ercole Trapp (1634-1710), intitulée *Memoria della educatione e vita dell'illustre signor barone Osbaldo*, écrite vers 1686, à l'âge de 52 ans. L'homme est le dernier descendant d'une famille noble implantée dans le Tyrol italien. D'une santé malade, il fait en détail la description de son corps, qu'il accompagne de 27 vignettes. Quinto Antonelli présente les livres de comptes et les livres de famille dans le pays de Trente. Il en donne la liste avec une courte description de leur contenu. Giovanni Ciappelli retrace l'évolution du modèle de la mémoire familiale à travers les livres de familles toscanes. Quelque six cents textes sont conservés à la Bibliothèque nationale centrale de Florence et aux archives d'État de Florence. S'ils concernent les années 1492-1815, la moitié d'entre eux ont été écrits au XVI<sup>e</sup> siècle. Le chercheur s'interroge sur l'existence d'un modèle. Enfin, Marina Caffiero étudie l'écriture féminine monastique à Rome. Le concile de Trente a rendu obligatoire la tenue, dans tous les couvents, d'un registre où furent notés les événements concernant la communauté tels que les entrées, les prises de voile et les décès de religieuses. À ces documents s'ajoutent les circulaires générales, les correspondances entre les monastères ainsi que les récits de fondation, les récits miraculeux, les biographies des sœurs les plus pieuses, voire les chroniques de la vie quotidienne dans lesquelles on entend les voix féminines.

En conclusion, cet ouvrage trace des perspectives de recherches en montrant combien les sources du for privé sont foisonnantes et riches pour les historiens, et toujours à découvrir.

Agnès WALCH

Ève Menk-Bertrand, *L'image de Vienne et Prague à l'époque baroque (1650-1740). Essai d'histoire des représentations*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, (« Les Mondes germaniques » 13), 2008, 463 p. + XXXI planches en noir.

Décoder les représentations graphiques des deux capitales Habsbourg, Vienne et Prague, et plus encore les discours tenus et rédigés par des natifs – littérature interne – ou par des voyageurs occasionnels – littérature externe –, tel est l'objet

de cette thèse érudite qui met en jeu l'appareil le plus pointu de l'histoire des représentations et, à la suite de Louis Marin, les subtilités de l'interprétation des fonctions de l'image. La périodisation comprend, entre la fin de la guerre de Trente ans et les Lumières, le *Frühbarock* et le *Hochbarock*, essentiellement les règnes de Léopold I<sup>er</sup> et de Charles VI, un siècle qui bénéficie depuis plusieurs décennies, après un long purgatoire d'historiographie négative – le *temno* bohème et l'obscurantisme catholique pris entre la splendeur urbaine médiévale et les Lumières de la raison – d'un retour en grâce qui exalte la gloire baroque et ses diverses manifestations artistiques. Les documents étudiés, textes publiés car ils ont une audience, images diverses, illustrations et frontispices d'ouvrages, gravures, estampes, ne le sont pas en eux-mêmes ni par rapport à une éventuelle conformité ou véracité topographiques ; au-delà de l'objet projeté et reflété, ils sont porteurs d'une signification, d'une intentionnalité qui sont l'expression des catégories mentales, des façons de penser de l'homme baroque. Toute représentation urbaine est une construction pensée, imaginée, rêvée, fantasmée.

Tout ne commence pas en 1648 ! Il suffit de rappeler le succès de la *Cosmographie* de Sebastian Münster, celui plus durable encore, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, des *Topographien* de Matthäus Merian. Les descriptions de Vienne et Prague par Aeneas Silvius Piccolomini, le futur Pie II, la *Vienna Austriae* de Wolfgang Lazius (1546) complétée par Abermann en 1619, les gravures de Hoefnagel et d'Egidius Sadeler (la Prague de Rodolphe II) continuent à être utilisées. Mais une fois les dangers écartés, Prague libérée des Suédois en 1648, Vienne des Turcs en 1683, la production s'accroît, qu'il s'agisse de célébrer un événement impérial, entrée solennelle, mariage, naissance, de commémorer une victoire, de marquer à Vienne par un livret universitaire une soutenance de thèse, plus généralement de glorifier la ville, ses monuments, ses habitants ; cette littérature interne est doublée par les récits de voyage en anglais, français, italien, allemand et même en turc. Citons ici quelques textes, les plus utilisés, par Ève Menk-Bertrand, le *Auf, auf ihr Christen* (1683) et le *Mercks Wien* (1680) de l'augustin Abraham a Santa Clara, l'*Epitome historica rerum Bohemicarum* (1677) et les *Miscellanea historica regni Bohemiae* (1679-87) du père jésuite Bohuslav Balbín, le *Prodomus gloriae Pragenae* de Jan Florian Hammerschmidt (1723), les satires de Johann Valentin Neiner (1705 à 1742), le *Phosphorus septicomis* (1673) du chanoine de Saint-Guy Thomas Jan Pessina de Czechorod, les *Mémoires* de Louis de Pöllnitz (1734), la *Vienna gloriosa* du jésuite Ignaz Reiffenstuel (1701)... On le voit, les régulariers et les jésuites sont de gros producteurs ; il faut leur ajouter les milieux de cour.

La rhétorique de la gloire fleurit dans tous les textes, tout comme ses rayons illuminent les représentations figurées des deux villes. Il s'agit d'une gloire chrétienne qui se répand sur la cité, cette *gloria mundi*, reflet de la perfection divine, ayant à son tour pour fin la gloire de Dieu. Cette gloire frappe d'abord des bâtiments ecclésiastiques prestigieux et sacrés comme la cathédrale Saint-Guy de Prague, avant que de s'épandre sur la ville entière, nouvelle Jérusalem. La gloire, c'est la lumière qui se diffuse hiérarchiquement depuis la sphère du sacré/soleil/œil de Dieu, comme sur le frontispice du *Mercks Wien* où le rayon frappe d'abord le bouclier de Saint Georges pour se diriger ensuite vers la cathédrale Saint-Étienne de Vienne et se réfracter sur l'ensemble des habitants. Les richesses des églises, objets précieux, gemmes, reliques, captent les rais de lumière et deviennent des réflecteurs mystiques. La rhétorique use tour à tour du style attique de la concentration efficace quand il convient d'informer didactiquement en géographe ou en historien, et du style orné, fleuri, hyperbolique, amphigourique, baroque pour tout dire, lorsqu'il faut louer, glorifier, encenser. La prédication

d'Église – exorde, *narratio, applicatio, exemplum* – ou la *disputatio* universitaire fournissent des modèles, le discours est incrusté du chœur des citations antiques, mythologiques, bibliques, stoïciennes, aristotéliennes, truffé de transcriptions de sources – Péloquence de la preuve –, agrémenté de pointes, d'épigrammes, de jeux de mots (*Wien, Wein, weinen*, Vienne, le vin, les pleurs).

Les rayons frappent la ville, transformant les lieux ou objets touchés en autant de stigmates (pauvre saint François !). La ville, c'est l'*urbs sanctorum* avec ses cohortes de saints et de martyrs, échelle d'intercesseurs vers le Ciel, ses collections de reliques et d'images sacrées. La gloire de la ville vient de ses élus. À Prague, Saint-Guy abrite les corps saints de Venceslas, d'Adalbert, de Sigismond, les reliques de saint Guy et de saint Ivan. À Vienne, ce sont moins les saints que l'Eucharistie, la Vierge, Joseph, Léopold III, le pieux et saint Babenberg, qui captent la lumière divine. De Prague, le culte de saint Jean Népomucène s'est répandu dans toute la monarchie et jusqu'en Sicile. Chaque ville a son parcours sacré, triangulaire à Vienne avec les trois sommets de la colonne de la peste du Graben, la colonne mariale Am Hof et l'autel du Hoher Markt ; à Prague, cheminement linéaire pour traverser la Vltava par le pont de Charles IV dont l'horizontalité et la verticalité des statues qui l'ornent dessinent la croix (!). Les cathédrales Saint-Guy et Saint-Étienne viennent toujours en tête, suivies du chapelet des églises, les paroissiales avant celles des ordres, celles du centre avant celles des faubourgs ; chaque édifice a droit à son histoire, à la description de son bâtiment et de ses autels, à l'énumération de ses reliques, à l'exaltation des vertus théologiques et cardinales de ses desservants. Les saints fondateurs, Léopold et Venceslas martyr, bénéficient d'une attention toute particulière, le culte qui leur est rendu par leurs successeurs accroît la gloire des saints qui à son tour rejaillit sur le souverain, compendium des vertus. La gloire des fils provient de leur père et inversement.

La gloire de la ville a des aspects profanes. L'ancienneté de la fondation, qui rapproche de la Création, vient en premier, suivie de la grandeur de la cité ; Vienne rattrape son retard après 1683, on se plaît à énumérer les nouveaux quartiers et Reiffenstuel se prête à des extrapolations loufoques en prévoyant presque quatre millions d'habitants vers 1770. Les villes jouissent de conditions naturelles favorables, air, eau, fertilité, tous cadeaux du Ciel ; les palais et les jardins de la noblesse, les universités, plus modestement quelques institutions bourgeoises, l'hôtel de ville ou l'hôpital, concentrent le potentiel glorieux et vertueux. Sont exclus de la gloire de la ville les catégories inférieures, les pauvres et les mendiants, les migrants, les juifs en butte à l'antisémitisme. Les deux villes ne déclinent pas leur ciel de gloire de manière identique. Prague, semblable à Rome par le nombre de ses églises et de ses collines, est la ville de la foi, sanctifiée par son martyre. Balbín ne compte pas moins de 176 épisodes tragiques depuis l'arrivée de Čech jusqu'en 1650 : assassinat de Venceslas, noyade de Jean Népomucène, hérésies hussite puis protestante, défenestration, iconoclasme sous le *Winterkönig*, siège de 1648 par les Suédois sont les principales et douloureuses stations, auxquelles il faut ajouter les inondations et les pestes (dont celle de 1680 racontée par le médecin Paul Redlich). Vienne est la ville pécheresse, éprouvée et punie par la peste de 1679 et par le siège de 1683, les deux événements exaltés par Abraham a Santa Clara et retournés sémantiquement, puisque les Viennois, de victimes, deviennent les justiciers du christianisme, la ville sortant purifiée des épreuves. Le mode de l'évocation sublime n'est pas exclusif. Le burlesque qui se veut distrayant, la satire bouffonne, la fiction de la ronde des fous sont le ton employé par Johann Neimer

dans *La Vienne démasquée*, le *Calendrier des fous*, *Le bar à vin nouvellement ouvert*, un peu à la manière des *Caractères* de la Bruyère ou des *Lettres persanes*.

Passons à la littérature de voyage qui se nourrit des œuvres endogènes, ce qui rend difficile une autonomisation du jugement extérieur. La *Vienna gloriosa* de Reiffenstuel, rééditée en latin en 1713 pour la dernière fois, et traduite en allemand en 1716, est un véritable guide. Sont évoqués les écrits d'Edward Brown, de Charles Patin, de Gouveau, du Turc Evluyâ Celebi, de Jean-Baptiste Rousseau, de Lady Montagu, de Charles-Louis de Pöllnitz... et les rencontres avec les lieux, *Hofburg*, opéra, bibliothèque impériale, et avec les hommes, l'Empereur, les ministres (le prince Eugène), les courtisans... Le voyageur curieux va de curiosité en curiosité et livre dans son récit un répertoire d'éléments « imaginants ». À Vienne, il voit d'abord les murailles dont il sait leur rôle en 1683, puis la cathédrale, les autres églises, la *Hofburg*, les palais des nobles en ville et dans les faubourgs (le Belvédère) ; il note aussi les rues étroites, les hautes maisons de pierre et les étages de caves, la pureté de l'air et l'abondance des denrées. Prague impressionne par ses cent églises : la cathédrale Saint-Guy, Týn, le couvent d'Emmaüs, la Lorette (avec la monstrance Kolowrat), Saint-Nicolas-de-Malá Strana... ; viennent ensuite le pont et les palais aristocratiques de Malá Strana, dont celui de Wallenstein ; on termine généralement en déplorant la déchéance de la ville depuis que l'Empereur a regagné Vienne. Les habitants sont d'abord évoqués par les empereurs, Léopold et Charles VI, dont on déroule la biographie, leurs grands officiers et leurs ministres. Pour le commun, les *topoi* foisonnent, la tendance à la satire s'accroît au XVIII<sup>e</sup> siècle. Tous les visiteurs relèvent le cosmopolitisme de Vienne, la sociabilité des habitants, leur piété, mais aussi l'amour de la bonne chère, partagée par le clergé, le libertinage, prioritairement féminin !, la folie des modes et des coiffures des femmes, l'indolence et la paresse. Quelques voyageurs s'affranchissent des stéréotypes bien pensants. Casimir Freschot (1705) relève la médiocrité de la *Hofburg*, la pauvre réputation d'une université peuplée de gueux, l'abandon des murailles, les tas d'immondices dans les rues, l'atonie du commerce, l'absence de manufactures, la trop grande licence de parole dans les cafés, enfin les insuffisances de Léopold, il ne suffit pas d'être pieux et bon musicien... Johann Basilius Küchelbecker (1730), un protestant, s'il admire la Vienne impériale, se gausse des origines mythiques de Saint-Étienne et des fausses reliques, critique la fortune des ordres et des jésuites, rend responsable ces derniers de la faillite de l'université. Pöllnitz n'aime pas l'art baroque et pour lui, la nouvelle église Saint-Charles à Vienne est l'archétype du mauvais goût. Il y a donc des forces centrifuges dans cette littérature extérieure ; néanmoins, elle retient la majeure partie de la littérature interne.

Les images des deux villes ont des fonctions spirituelles, religieuses et politiques. Il s'agit de transformer le visiteur en pèlerin, de transporter l'histoire sainte dans la ville qui devient alors un objet de contemplation et un point de départ de méditation. La ville doit être lue comme une présence de Dieu ici-bas, visiter la ville deviendrait un exercice spirituel de dévotion mené à la manière ignacienne. « L'écriture du portrait urbain peut être considérée comme une œuvre qui permet à son auteur de pourvoir au salut de son âme » (p. 388) en augmentant la gloire extrinsèque de Dieu. L'image de la ville peut aussi prendre le ton de l'*ecclesia militans*. Pessina dans le *Phosphorus septicornis* plaide pour l'augmentation des revenus du chapitre de Saint-Guy, compagnie tombée à huit chanoines, faute de moyens ; Reiffenstuel déplore que Vienne ne soit, en 1700, qu'un petit évêché. Revendication politique cette fois lorsque les auteurs se lamentent sur une Prague sans souverain. Mais faisant peu de cas de la vérité, Pessina fait quasiment l'impasse sur

les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles pour glorifier un chapitre et une université qui auraient maintenu indéfectiblement la flamme et tisser ainsi une mémoire catholique sans faille ; le catholicisme, c'est l'essence même de la couronne de Bohême. Les portraits de Vienne pratiquent aussi la *damnatio memoriae* à propos du protestantisme autrichien du XVI<sup>e</sup> siècle. Enfin cette littérature est aussi un cadre pour glorifier les Habsbourg en un temps de rivalité avec les Bourbons, à l'occasion des liturgies profanes des fêtes de cour pour les entrées solennelles, les mariages, les naissances, les couronnements. On lira avec plaisir la description des cérémonies – ballet, opéra, feu d'artifice – pour l'entrée de l'infante Marguerite-Thérèse et son mariage avec Léopold en 1666, et celle du sommet baroque que fut le couronnement de l'empereur Charles VI comme roi de Bohême (1723).

Le dernier chapitre, « Jeux d'espace », évoque les métaphores organiques des représentations des deux villes utilisées pour dire la tension entre l'espace minimal qui concentre l'identité, telle la perle, baroque de préférence, qui grandit à l'abri des regards dans les coquilles de l'huître, et les extensions d'une ville qui s'éloigne du noyau initial par auréoles concentriques. La métaphore cardiaque est filée dans sa précision physiologique, « La contraction systolique du cœur spatio-temporel est indissociable de la dilatation diastolique spatiale » (p. 403). L'image organique peut aussi être végétale, telle la rose de bohême. La ville racontée est aussi une ville utopique rêvée (mais pas à la manière de Thomas More) où la description, horizontale, et l'histoire, verticale, se mêlent, toute topographie étant historique et toute chronique descriptive. L'exemple de l'église Saint-Jacques de Prague, tiré du *Prodomus gloriae Praganae* de Hammerschmidt (p. 412), est-il vraiment convainquant ? Il semble offrir une succession chronologique d'états de l'édifice, moins qu'une surimposition qui serait alors du domaine de l'utopie. Il est certain que le désir de vouloir lire dans chaque édifice le triomphe de la religion catholique et de la souveraineté du Habsbourg génère des contenus pseudo-utopiques.

On l'aura compris, l'ouvrage n'est pas d'une lecture facile, même pour qui connaît bien les deux villes et leur histoire. Le problème n'est d'ailleurs pas là. Il provient plutôt de ce qui peut apparaître comme des surinterprétations à propos de tel ou tel document. Nous en avons noté quelques-unes. N'étant point spécialiste de la monade ni de l'optique de Leibniz, je me garderai bien de juger de la conformité des panoramas de Prague avec les découvertes du philosophe-physicien. On pourra aussi se pencher sur le rapport entre l'astronomie de Kepler et la théologie de la lumière glorieuse. Ou encore sur le rapprochement entre certains textes et la littérature du fragment, thème aujourd'hui à la mode. Dans ses remerciements, Ève Menk-Bertrand rend grâce à l'indispensable *Grévisse*. Il ne suffira pas au lecteur, il lui faudra, outre le Littré, son *Jardin des racines grecques* et aussi un *gradus ad Parnassum*, puisque « le discours sur la ville est le support de nombreuses ephrasis et hypotyposes » (p. 107 ; on écrit plutôt *ekphrasis*). Mais il serait injuste de s'arrêter trop longtemps sur des afféteries de langage et des interprétations qui peuvent sembler si subtiles qu'elles perdent en crédibilité. Car cet ouvrage est d'une immense richesse et témoigne excellemment des découvertes de l'historiographie la plus en pointe quant à la lecture de l'image. On notera à ce propos que les illustrations ne sont nullement décoratives, elles sont contextualisées et commentées avec une précision érudite. On peut, certes, toujours aller plus loin : en haut de la gravure représentant Vienne sous le patronage de saint Jean Népomucène (gravure 3.1), Ève Menk-Bertrand n'a pas noté qu'un des anges a l'index sur la bouche, ce qui convient tout à fait à un martyr de la confession. Les portraits urbains étudiés dans cet ouvrage constituaient une *captatio benevolentiae* idéale pour atteindre un large public, selon les normes du temps (p. 366-367). Il

faut souhaiter à cet ouvrage un pareil destin au sein du public universitaire qui, à coup sûr, vivra un éventuel séjour à Vienne ou à Prague plus intensément ; non seulement il se laissera éblouir, mais il comprendra d'une part, la vision du monde de l'homme baroque confronté aux curiosités des deux villes, d'autre part le reflet que cette vision peut projeter sur un(e) historien(ne) du XXI<sup>e</sup> siècle. Magie des jeux de miroirs...

Claude MICHAUD

Pierre Karila-Cohen, *L'État des esprits. L'invention de l'enquête politique en France (1814-1848)*, Rennes, PUR, coll. « Carnot », 2008, 402 p.

En se donnant pour objet la masse impressionnante des rapports sur l'esprit public produits par les fonctionnaires des deux monarchies censitaires, Pierre Karila-Cohen a relevé un véritable défi historiographique et s'est aussi mis en mesure de relire en profondeur l'histoire politique de cette période naguère délaissée. La publication de sa thèse, soutenue à Paris-I en 2003, témoigne de l'aboutissement très réussi de ce travail, qui trouve bien sa place dans la belle collection « Carnot » des Presses universitaires de Rennes, où histoire des pouvoirs et histoire des savoirs se croisent. L'évolution du sous-titre, passant de *L'Administration et l'observation de l'opinion départementale* en 2003 à *L'invention de l'enquête politique en France* en 2008, met l'accent sur la « thèse » défendue par l'auteur et sur la notion nouvelle qu'il élabore. La raison éditoriale rejoint ici la montée en puissance d'un projet assumé, celui de réévaluer la période 1814-1848 (y compris et même surtout la Restauration) pour y trouver le « chaînon manquant » d'une histoire du pouvoir et de la démocratie en France, essentiellement focalisée sur la Révolution française d'une part, et sur l'avènement de la Troisième République de l'autre. Ce faisant, P. Karila-Cohen s'inscrit très clairement dans le double sillage d'Alain Corbin et de Pierre Rosanvallon, et voisine avec les quelques politistes qui, comme Christine Guionnet ou Christophe Voilliot, se sont aventurés dans le « laboratoire » du premier XIX<sup>e</sup> siècle, généralement concentrés sur les prémices du suffrage universel.

Pour parvenir à maîtriser un corpus d'archives à la fois très gros et très dispersé (notamment, mais pas seulement, dans la fameuse sous-série F7 des Archives nationales), il fallait en quelque sorte commencer par en sortir, déplacer l'attention du contenu des rapports à leurs « conditions de possibilité », écarter l'idée d'une impossible histoire de l'opinion pour faire celle de l'enquête sur (ou du souci de) l'opinion, la seule pertinente si l'on admet que « l'opinion publique » n'existe que comme idée, comme croyance ou comme construction « fabriquée » à travers des techniques toujours discutables. C'est ce déplacement qu'effectue ici l'auteur, pour en arriver *in fine* à une lecture raisonnée de la « sociologie politique » qui ressort des milliers de textes envoyés des départements à Paris durant la période. Il permet ainsi tout à la fois de mieux situer ces sources si souvent utilisées, d'en saisir le mode et les rythmes de production – largement subordonnés à la demande gouvernementale – et enfin d'en comprendre mieux la rationalité spécifique et limitée, souvent remarquée mais jamais élucidée comme ici.

La première partie du livre analyse donc la « naissance d'un questionnement » sur l'opinion, théorique et pratique, à partir de 1814, ou plutôt sa réémergence après une quinzaine d'années d'étouffoir napoléonien. Les concepts d'opinion

publique et d'esprit public sont en effet des inventions du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais leur « retour » dans le contexte post-révolutionnaire a évidemment des implications toutes nouvelles (chapitre 1). En se fondant notamment sur une analyse de quelque 85 brochures, l'auteur montre l'acuité d'une réflexion sur cette nouvelle instance politique, dont le rôle paraît fondamental dans la consolidation, globalement célébrée, du « gouvernement représentatif ». D'un côté indispensable « tribunal de la raison » (ce qui l'écarte de la pente démocratique), le « règne de l'opinion » apparaît toutefois aussi comme le reflet d'un pluralisme politique souvent perçu comme délétère et « angoissant », en particulier dans les premières années de la Restauration, lorsque émerge le thème d'une nation « ingouvernable » car déchirée entre des « partis » trop rétifs à l'esprit de conciliation. Mais la « politicomanie » française ne pouvant être jugulée, le problème crucial est bien celui de clarifier l'espace politique – l'état de l'opinion ou la distribution *des* opinions. L'investigation plus ou moins fiévreuse, et plus ou moins instrumentalisée, peut s'appuyer sur une « culture de l'enquête » à la fois très ancienne dans l'histoire des pouvoirs, et profondément renouvelée entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et l'Empire (chapitre 2). Tout en inventoriant les héritages, P. Karila-Cohen s'emploie surtout à montrer comment, en matière d'esprit public, 1814 constitue un tournant radical. Police et surveillance politique sont alors profondément « repensées » à l'aune d'un modèle libéral qui privilégie « l'observation » et l'analyse, ou le « renseignement », sur la répression. Tournant le dos au monolithisme impérial et au culte du chiffre, l'essor de l'enquête sur l'opinion accompagne alors celui de la « statistique morale » et de l'« enquête sociale », visant la compréhension de la société autant que son contrôle, prétendant à la « science » tout en constituant d'abord une « technique » de gouvernement propre au régime parlementaire.

Les deuxième et troisième parties s'engagent alors dans l'étude de la vingtaine d'« enquêtes politiques » repérées par P. Karila-Cohen. Les chapitres 3 et 4 sont d'abord consacrés aux seules « années fondatrices » de la monarchie censitaire, de 1814 à 1818, fameuse transition que l'ouvrage revisite de manière saisissante à la lumière de l'enquête politique, devenue d'emblée un enjeu essentiel du transfert de légitimité. La première Restauration voit d'abord se multiplier, en quelques mois, les initiatives originales pour tenter de mesurer l'esprit public du pays tout en y réacclimatant le règne des Bourbons. Désordonnée, voire « cacophonique », cette profusion de questionnaires et de chevauchées, analysée ici en détail, apparaît fortement « créatrice », malgré l'échec cuisant de mars 1815. La « fièvre investigatrice », du reste, ne disparaît pas avec la seconde Restauration : pour l'auteur, c'est une « bataille de l'esprit public » qui met alors aux prises les ultras, animés par un désir de dénonciation et d'épuration, et les royalistes modérés, dont Decazes, ministre de la Police générale – et à ce titre l'homme supposé le mieux informé du royaume – devient le chef de file. L'étude précise des réseaux concurrents du « parti de Monsieur » et de la Police générale, et des moyens différents qu'ils mettent en œuvre, à diverses échelles, pour produire ou maîtriser l'information, clarifie considérablement l'histoire de cette période, tout en offrant une belle réflexion sur les effets cognitifs d'une crise politique et des « dysfonctionnements » qui l'accompagnent, fruits des clivages qui traversent le pouvoir ; c'est d'ailleurs une idée récurrente dans l'ouvrage : l'enquête progresse, par à-coups, dans les moments d'incertitude et d'inquiétude politiques.

À ce moment de « bouillonnement » inventif succède le temps de l'« enrancement » et de la « banalisation » de l'enquête politique, des années 1820 aux années 1840 (ces dernières globalement plus atones, d'ailleurs). Les préfets, désormais, en sont sans conteste les principaux acteurs, même si la surveillance de

l'opinion entre également dans les attributions des procureurs comme des officiers, notamment de gendarmerie, qui la mettent en œuvre de manière sensiblement distincte, comme le montre le chapitre 7. Les logiques de l'« impulsion » parisienne des enquêtes sont d'abord analysées (chapitre 5), depuis la « question ponctuelle » (1820-1822, 1834-1835) jusqu'à la relance du « compte périodique » en 1827, en passant par l'« enquête électorale » (dont l'exemple le plus remarquable est celui de 1833). Cette discontinuité n'empêche pourtant pas de considérer que l'opinion devient globalement le cœur ou l'horizon essentiel de toute la surveillance politique, entraînant une inflexion durable de l'exercice de la « haute police », voire du « mode de fonctionnement » de l'État tout entier. Cependant, l'observation des préfets-enquêteurs sur le terrain, appuyée sur une très suggestive histoire sociale du pouvoir local, permet de mettre en évidence les limites pratiques et fonctionnelles de l'enquête : manque de moyens, mais aussi un zèle très inégal des préfets et les objections qu'ils opposent à l'injonction ministérielle (chapitre 6). En dépit d'un souci manifeste, et légitime, de mettre en valeur pratiques ou « postures » nouvelles, grosses d'une « science politique » à venir, P. Karila-Cohen souligne tout ce qui s'oppose à la réalisation ou à l'efficacité du projet d'observation raisonnée de l'opinion publique. Le dernier chapitre est à cet égard exemplaire puisque, au moment de dresser un bilan politique et « épistémologique » de la production des administrateurs, il en montre surtout la faiblesse effective, le caractère stéréotypé, conformiste, simpliste, même si quelques fonctionnaires font preuve d'originalité et de finesse « sociologique » – sans en tirer d'ailleurs grand profit.

Ce bref résumé est loin d'épuiser la richesse de l'ouvrage, nourri d'une excellente connaissance non seulement des archives administratives, mais aussi de l'historiographie ancienne et récente de la période, partout mobilisée. On peut certes s'interroger sur les effets concomitants de l'exclusion de Paris – bien justifiée, mais rapidement, dans une note de l'introduction – et du passage au second plan de la « haute police » comme surveillance répressive des opposants ou des dissidents, ce qu'elle continue à être massivement, malgré tout. À cet égard, le contre-champ « séditieux » de la surveillance et la répression politique peuvent paraître un peu absents du tableau, ou trop minorés, pour les besoins de la démonstration. Mais l'ampleur du sujet interdisait évidemment l'exhaustivité, et *L'État des esprits* appelle l'éloge bien plus que la critique : il apporte un renouvellement décisif à l'histoire de l'État et du pouvoir à l'époque de Stendhal et de Balzac (deux auteurs souvent évoqués dans le livre).

Gilles MALANDAIN

Sébastien Laurent, *Politiques de l'ombre. État, renseignement et surveillance en France*, Paris, Fayard, 2009, 700 p.

Figurant au premier rang des (trop rares) excellents spécialistes français des questions de renseignement, Sébastien Laurent livre ici une véritable somme qui constitue sans nul doute la synthèse à ce jour la plus aboutie sur la genèse, au sens propre du terme, des structures en charge du renseignement dans notre pays. En fin d'ouvrage, plus de cinquante pages (en petits caractères) de sources et références bibliographiques donnent un aperçu du vaste corpus qu'il a été nécessaire de maîtriser pour transformer une vision presque « kaléidoscopique » de l'histoire

du renseignement français, faite de phrases isolées dans les chapitres épars de documents multiples, en une réflexion d'ensemble couvrant à la fois les aspects organisationnels, les questions sociologiques liées aux hommes chargés de travailler dans ces structures puis, au croisement de la vie des institutions et de l'influence du facteur humain, une approche des relations entre les deux mondes de la politique et du renseignement.

Un ouvrage d'une telle importance marquera pour de longues années les études en la matière. À la fois synthèse de fond et manuel parfaitement structuré, cet ouvrage nous conduit à travers un large XIX<sup>e</sup> siècle, des prémices de la période révolutionnaire aux séquelles de l'affaire Dreyfus. Sébastien Laurent y démêle l'écheveau des structures successives, de leurs filiations et de leurs interactions dans le contexte plus large des évolutions de l'État moderne, de ses besoins et de ses moyens. Une importante partie de l'étude est consacrée à la place des officiers dans cet ensemble et l'auteur entre avec finesse dans le détail du rôle de chaque armée ou arme, avant de s'attarder utilement sur celui plus particulier des attachés militaires soumis à la double subordination de la Guerre et du Quai d'Orsay. L'ultime chapitre de cette partie consacrée aux « hommes du renseignement au travail » traite de « la section de la statistique », élément clef dans l'évolution du renseignement militaire et de la connaissance par la France des plans de l'armée allemande au début de la Troisième République. La dernière partie, sous le titre « Espionnage et contre-espionnage dans la République : le secret dans l'espace public », explicite les rapports complexes entre l'autorité politique, les organismes chargés en son nom du contre-espionnage, la Justice et ce nouveau pouvoir, la presse. Les fautes des hommes en place conduisent à une nouvelle répartition des responsabilités dans la douleur, mais un équilibre rénové va naître d'un besoin avéré : « La mobilisation dreyfusarde n'a pas détruit l'État secret qui, réorganisé, épuré de ses éléments les plus incontrôlables et replacé dans une hiérarchie administrative stricte au début du XX<sup>e</sup> siècle, a repris discrètement sa place centrale, au cœur de l'État » (p. 605).

On relève par ailleurs au fil des pages l'insertion de nombreux tableaux et graphiques créés par Sébastien Laurent à partir de synthèses de documents originaux. Les repères chronologiques qui les accompagnent en rendent la compréhension et l'utilité plus marquées encore. Quelques documents annexes clôturent cette étude. Trois d'entre eux, sous forme de tableaux récapitulatifs ou statistiques réalisés par l'auteur (missions de reconnaissance en Allemagne, articles par pays dans la *Revue militaire de l'étranger*, séjours à l'étranger des officiers de renseignements nommés attachés militaires), constituent une irremplaçable plus-value et permettront vraisemblablement de développer différents travaux connexes.

Une telle somme laisse finalement pourtant le lecteur passionné sur sa faim. Il ne s'agit pas là d'une critique, mais d'une impatience. La césure (rupture ?) représentée par l'affaire Dreyfus constituait d'évidence une période charnière essentielle et justifiait que cette étude se termine aux premières années du XX<sup>e</sup> siècle. Mais les évolutions majeures (de fond et de forme) induites quelques années plus tard par la Grande Guerre, puis « l'inflation » des besoins, des budgets (pourtant toujours insuffisants) et des techniques justifient qu'un tome 2 puisse un jour être publié. Tâche immense certes mais, autant que nous puissions en juger, certaines conclusions pourraient alors être relativisées – en particulier du fait de l'évolution des relations entre les mondes politique et militaire – ou approfondies – notamment en lien avec le rôle et la place des supports d'information publique –, témoignant peut-être de rapports nouveaux entre l'État et « l'État-secret ».

Rémy PORTE

Anne-Claude Ambroise-Rendu et Christian Delporte (dir.), *L'Indignation. Histoire d'une émotion politique et morale, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2008, 250 p.

Marc Deleplace (dir.), *Les Discours de la haine. Récits et figures de la passion dans la Cité*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009, 347 p.

L'histoire des émotions et des sentiments a décidément le vent en poupe. Après plusieurs travaux consacrés à l'histoire des larmes, de la douleur ou de la nostalgie, deux nouveaux ouvrages collectifs s'inscrivent dans ce courant historiographique et, de manière explicite pour le premier d'entre eux, dans le renouvellement des objets historiques que propose l'histoire culturelle. Dans les deux cas, il s'agit d'actes de colloque ou de journée d'étude qui ont les défauts de leurs qualités, c'est-à-dire le caractère disparate et inégal des contributions ; mais tandis que *L'Indignation* se focalise pour l'essentiel sur le XIX<sup>e</sup> siècle français, *Les Discours de la haine* fait le pari de l'histoire longue d'une passion, avec des études de cas allant de l'Antiquité à nos jours, perdant en profondeur ce qu'il gagne en étendue (on notera, en particulier, l'absence de toute communication sur les guerres de religion, regrettée à bon droit par l'auteur de la postface, Jean-Clément Martin).

De l'un à l'autre ouvrage, les passerelles ne manquent pas, ne serait-ce que parce que l'on peut considérer l'indignation comme une « haine épurée, élevée au rang des émotions positives », ainsi que l'écrit Anne-Claude Ambroise-Rendu. Émotion valorisée, noble, impersonnelle, tendue vers le rétablissement d'une harmonie troublée, dans le cas de l'indignation, émotion négative, porteuse de violences dans le cas de la haine : tout semble les opposer. Mais la réalité est sans doute plus complexe et la confusion des sentiments fréquente : il peut y avoir une positivité de la haine, quand elle se fait haine du péché ou du mal ou de la tyrannie (voir les articles d'Anne-Emmanuelle Veisse sur la haine du mal dans les papyrus grecs d'Égypte, ou de Sudhir Hazareesingh sur la haine de la tyrannie dans la mémoire républicaine) ; à l'inverse, Christian Delporte pointe la difficulté de distinguer entre une indignation offensive ou défensive ; on pourrait même douter que haine et indignation soient exactement comparables, la haine étant au sens propre une passion tandis que l'indignation est plutôt la manifestation d'une passion – passion pour la justice, révolte contre la dégradation de l'humain en l'homme, etc.

Ces quelques remarques liminaires indiquent assez l'embarras où se trouve l'historien pour isoler, définir, caractériser des affects qui se trouvent souvent confondus entre eux et avec d'autres (le mépris, la colère, l'injure), le risque qu'il court de plaquer sur le passé des catégories psychologiques contemporaines, le grand péril d'anachronisme que ne parviennent pas toujours à éviter certaines contributions. Du moins la distinction que fait Marc Deleplace entre catégorie discursive (la notion employée par les acteurs eux-mêmes) et catégorie analytique (la notion employée par les historiens, linguistes, musicologues pour caractériser certains discours) est-elle utile, si elle ne résout pas tous les problèmes.

Les maîtres d'œuvre des deux ouvrages insistent sur la spécificité et la pertinence d'une approche historique des émotions par rapport à des approches philosophique, psychologique ou anthropologique. Refusant de s'exprimer en termes moraux ou généraux, de se prononcer sur la légitimité ou la sincérité des passions qu'ils observent, ils cherchent « seulement » à fournir une description, contextualisée dans

l'espace et située dans le temps, de sentiments en tant qu'ils deviennent des phénomènes sociaux et politiques, d'émotions que l'individu ne cèle pas en son for intérieur mais exprime dans l'espace public, selon des motifs, des modalités et des objectifs qui fluctuent dans le temps et selon les sociétés. La haine est-elle de nature à produire des formes particulières de discours ? Quelles sont les fonctions sociales de l'indignation ? Quelles sont les représentations attachées à l'une et à l'autre ? Telles sont quelques-unes des questions posées par les historiens qui étudient la haine ou l'indignation.

Comme l'écrit Anne-Claude Ambroise-Rendu, il s'agit moins de « sonder les profondeurs et les nuances [du sentiment d'indignation] que d'examiner les sujets qui le font naître, les différentes manières dont il se donne à voir dans l'espace public et dont il constitue parfois un des moteurs de l'action des êtres humains ». L'ambivalence est ici patente : tantôt l'indignation est un moyen de mobiliser, d'inviter à l'action, au changement, tantôt un simple effet de manche, une posture rhétorique qui se suffit à elle-même et stérilise l'action ; l'article de Jean-Jacques Yvrel sur les campagnes contre les bagnes d'enfants ou l'indignation de Marx devant la misère du prolétariat parisien (David Munnich) illustrent le premier cas, l'article de Christophe Prochasson sur l'indignation dans les meetings socialistes (le « socialisme des indignés ») le second. De son côté, la haine peut être également un puissant levier de persuasion, de manipulation, de propagande, un « ciment identitaire » comme pour l'extrême-gauche européenne étudiée par Philippe Buton. Dans tous les cas, il est nécessaire d'examiner de près les modalités d'expression, différentes selon les lieux de l'énonciation : ce n'est pas la même indignation ni la même haine, ce n'est pas le même usage ni les mêmes formes de l'une et de l'autre selon qu'elles s'expriment dans un congrès politique, un journal, un pamphlet, sur un plateau de télévision.

L'approche historique cherche à articuler l'individu et la société, à partir de cette question simple et compliquée à la fois : comment une passion privée devient-elle un phénomène public ? Comment la haine personnelle de Cicéron pour Antoine devient-elle une haine politique, s'interroge Paul-Marius Martin ? L'indignation, plus encore que la haine, met en jeu des valeurs partagées, s'autorise d'une représentation commune de ce qui doit être, de ce qui convient, de ce qui est acceptable, tolérable. Pas d'indignation sans conception du juste, du normal, du bien. « Socialement construites, les formes de l'indignation sont aussi intégratives et fonctionnelles. Tout l'enjeu pour un historien est là », écrit Anne-Claude Ambroise-Rendu. La valeur normative de l'indignation dessine en creux le territoire de la norme, de l'acceptable, du digne, comme le montre l'exemple de la chronique judiciaire à la Belle Époque étudiée par Frédéric Chauvaud, où se donne à lire ce qui rassemble la communauté, le public comme les journalistes. Il y a une vertu fédératrice de l'indignation ; elle rassemble contre un sujet de scandale, constitue du lien social et moral comme peut le faire, à sa façon, la haine, qui « participe de la définition même de la Cité, de sa structuration, de ce qui fait lien social » (Marc Deleplace).

Dernier trait historique, le souci, partagé par les contributeurs des deux ouvrages, de repérer des continuités mais aussi des évolutions dans le temps, quant aux sujets ou motifs d'indignation ou de haine et quant à leurs modalités ou à leurs finalités. L'indignation peut être une réaction contre la nouveauté, le malaise suscité par un sentiment de détérioration, de dégradation des choses, de déclassement, de marginalisation. Signe d'effroi devant l'accélération, la sécularisation, la démocratisation, la massification des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, elle permet « d'apercevoir l'émergence de sensibilités nouvelles » (Christian Delporte). Tantôt le changement

est objectif, constatable, mesurable ; tantôt il s'agit plutôt d'une modification du regard, un abaissement ou une élévation des seuils de tolérance, une perception nouvelle de ce qui peut ou doit être accepté ou refusé – mais les deux aspects sont souvent liés, comme le montre la contribution de Loïc Artiaga sur l'indignation des catholiques devant le déferlement des « torrents de papier », soit la massification de l'imprimé au XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour autant, certaines continuités apparaissent au fil de la lecture, pour l'indignation comme pour la haine. Autant l'indignation est bavarde, bruyante, cherche l'éclat, autant la haine s'épanouit dans le secret, le silence, l'obscurité. Si l'une et l'autre font l'économie de la démonstration rationnelle, une lecture fonctionnaliste les considère comme des moyens d'expression et de résolution des tensions à l'œuvre dans une société, des moyens de renforcer la cohésion par la rupture avec certains éléments désignés comme nuisibles dans une représentation dichotomique du monde social. Il y a une rationalité de l'irrationnel. La dimension charnelle, corporelle des représentations que la haine et l'indignation charrient avec elles, la bestialisation de l'adversaire, préalable à son élimination physique constituent également des continuités, qu'illustrent tristement deux communications situées aux deux extrémités de la chaîne des temps : le discours de haine contre les juifs de l'Égypte ptolémaïque étudié par Bernard Legras et la haine du juif dans le nationalisme français des années 1880-1890 étudiée par Laurent Joly et Grégoire Kauffmann.

Pour autant, ce sont bien les changements, les évolutions, les différences, les écarts que mettent en lumière chacun de ces deux très riches ouvrages, dont nous n'avons pu citer tous les articles. La haine et l'indignation, loin d'être des invariants philosophiques, psychologiques ou anthropologiques, dépendent étroitement des conditions historiques, du contexte social, spatial et temporel, des normes propres à chaque époque et à chaque lieu. Le pathos aussi a une histoire.

Laurent MARTIN

Antoine Compagnon, *Le Cas Bernard Faÿ. Du Collège de France à l'indignité nationale*, Paris, Gallimard, 2009, 211 p.

Pour quiconque a fréquenté les archives de Vichy, celles de la cour de justice de la Seine et les archives des autorités d'occupation en France, le nom de Bernard Faÿ, administrateur de la Bibliothèque nationale et patron de l'antimaçonnisme français officiel, n'est que trop connu. Les archives de l'épuration, en particulier, le montrent sous deux aspects particulièrement troublants : l'inculpé habile et même retors qui fait feu de toutes ses relations et de toutes les failles du système pour obtenir un élargissement ; l'accusé associé au dossier du Service des sociétés secrètes qui a débuté sous les auspices de l'obsession maçonnique pour finir dans l'abjection délatrice. Bernard Faÿ a été condamné en 1946 aux travaux forcés à perpétuité, mais s'est évadé pour se réfugier en Suisse en 1951, grâce à des complicités dans l'Église catholique. Un choix au demeurant contre-productif pour qui connaît la politique de remises de peine et de libérations conditionnelles alors en vigueur, et qui l'empêcha également de profiter tout de suite des lois d'amnistie de 1951 et 1953.

Antoine Compagnon s'offre pour répondre aux questions vertigineuses posées par le cas de cet humaniste dévoyé. Il y apporte une évidente préoccupation

personnelle puisqu'il retrouve en Faÿ le professeur du collège de France et de l'université américaine de Columbia qu'il est lui-même.

Délaissant les partis pris biographique ou chronologique, Antoine Compagnon présente d'abord dans une suite de courts chapitres l'amoureux de littérature épris de modernité, l'érudit conquis par l'Amérique jeune et riche qui lui fait fête à son tour, le mondain effréné, l'ami intime de Gertrude Stein, l'ambitieux impatient de réussir, visant une carrière puis un pouvoir. Cette avidité le fait se précipiter à Vichy, parmi les premiers visiteurs de l'été 1940, pour obtenir un poste.

Arrivé à ce point d'un portrait nuancé et flatteur, le lecteur est aussi décontenancé qu'Antoine Compagnon : que vient faire cet intellectuel cosmopolite dans cette galère ? Dans un excellent second temps, Antoine Compagnon invite alors le lecteur à le suivre dans ses questionnements et dans sa recherche de réponses. Il brosse à traits vigoureux et sans équivoque la part prise par Faÿ dans l'entreprise de répression et la façon dont il est allé au devant des exigences allemandes. Il dépeint de façon percutante le fasciste que devint Faÿ après sa condamnation de 1946. Il confronte l'homosexualité de Faÿ à ses fréquentations et à ses comportements sous l'Occupation. Il souligne que, même marginalisé après 1942 par les incessantes rivalités au sein de Vichy et de la Collaboration, Faÿ resta à ses postes jusqu'à l'été 1944. Il revient en arrière sur ses évolutions politiques dans les années 1930, partiellement masquées par son cosmopolitisme mondain. Il met à jour l'implication, dès le milieu des années 1930, de Faÿ, venu d'un catholicisme et d'un monarchisme de tradition, dans les cénacles adonnés à faire advenir un nouveau régime autoritaire et national, et probablement à amener le maréchal Pétain au pouvoir (Rassemblement national pour la reconstruction de la France, groupe de la banque Worms assimilé à la synarchie, groupe informel favorable à l'armistice à partir de la fin de mai 1940). Il analyse aussi sa participation à l'Académie des droits des nations et à l'Internationale des nationalistes, inventées par le III<sup>e</sup> Reich, ses visites en Allemagne, ses prises de parole. Elles éclairent ses accointances avec les nazis de formation universitaire envoyés par le SD à Paris après 1940. Enfin, Antoine Compagnon montre que Faÿ fut le délateur de ses employés et de ses pairs, même s'il ne provoqua par directement de sanctions ou d'arrestations. Dès lors ses conclusions sont sans appel : « il avait travaillé contre la France et pour l'Allemagne bien avant l'Occupation ». On comprend mieux son « engagement auprès de Vichy dès juillet 1940 et sa persévérance dans la collaboration, l'abolition de son discernement jusqu'en août 1944, puis son absence apparente d'état d'âme, du moindre remords et de la moindre honte, jusqu'à sa disparition un tiers de siècle plus tard ».

En dépit du léger regret que l'on éprouve en constatant qu'Antoine Compagnon n'a pas toujours personnellement consulté les dossiers d'archives et s'en est remis à des publications partielles, on ne peut qu'apprécier l'analyse qu'il a menée. Elle offre une perspective très riche et en partie neuve sur les groupes et les personnalités, parfois fantasmés, qui ont, contre toute attente, œuvré avant et après 1940 à la défaite et l'asservissement de la France par l'Allemagne nazie. À cet égard, le « cas » Bernard Faÿ méritait effectivement une étude aussi subtile que celle par laquelle Antoine Compagnon interpelle tous ceux qui se piquent de culture, et d'amour de la littérature et de la vérité.

Bénédicte VERGEZ-CHAIGNON

Christiane Kohl, *La maison des témoins. Les coulisses des procès de Nuremberg*, traduit de l'allemand par Marie Régnier, Paris, Payot, 2009, 222 p.

Le Tribunal militaire international, institué à Nuremberg par les Alliés, a jugé d'abord le noyau des grands dirigeants nazis survivants, puis douze autres brochettes de responsables, entre octobre 1945 et octobre 1948. Une journaliste allemande raconte ici, d'une plume alerte et informée, comment les Américains ont confié à une comtesse hongroise la gestion d'une hôtellerie pour les témoins convoqués aux audiences. Ils avaient veillé à leur assurer les meilleures conditions matérielles d'hébergement et de nourriture. Ils avaient aussi recommandé de « faire en sorte que les choses se passent en douceur », en apaisant les altercations qui jaillissaient souvent entre témoins à charge, bouleversés par l'épreuve vécue, et témoins à décharge, gardant le verbe haut ; le temps du regard apaisé sur le passé n'était pas encore venu. Cette évocation pittoresque se fonde sur des notes et sur des témoignages, mais l'auteur ne manque pas de sens critique.

Des index bien conçus orientent le lecteur sur plusieurs portraits qui retiennent l'attention. Si le géopoliticien Karl Haushofer se voyait reprocher la reprise de ses analyses par Hitler, son fils avait été impliqué dans l'attentat du 20 juillet 44 et exécuté. Rudolf Diels, policier amateur de jolies filles, avait coopéré à la fondation de la Gestapo, avant d'être mis à l'écart par Goering. Le général Lahousen, naguère adjoint de Canaris à l'Abwehr, fit une déposition capitale contre le maréchal Keitel. Et son ancien collègue Hans Bernd Gisevius apporta des révélations sur les rouages du régime. Eugen Kogon, qui venait de publier son grand livre *Der SS Staat*, répéta ses observations de déporté affecté au secrétariat du camp de Buchenwald. Aussi bouleversants furent les récits d'un médecin tchèque et de quelques rescapés juifs du génocide. Il y eut également des collaborateurs introduits dans les coulisses du pouvoir, le photographe de Hitler, l'assistante de Goering pour sa collection de tableaux, la secrétaire de Martin Bormann, l'industriel Willy Messerschmidt. La défense suscita la colère des Soviétiques quand elle fit entendre le diplomate Ernst von Weizsäcker sur le partage de zones d'influence à l'Est en août 1939 et le général Friedrich Arens sur sa découverte fortuite des fosses de Katyn au printemps 1943. Ces dernières données furent occultées dans le jugement final, mais l'Ouest les reprendra dans les polémiques de la Guerre Froide à venir.

Relevons en marge la présence dans l'accusation d'Allemands antinazis émigrés et mobilisés en Amérique. Le jeune Richard Sonnenfeldt, de famille juive, assista comme interprète aux interrogatoires préalables ; il était aussi chargé de conduire les témoins aux audiences. Christiane Kohl a beaucoup utilisé ses souvenirs. Le juriste Robert Kempner fut un des procureurs les plus tenaces : c'est lui qui trouva dans les archives d'une société industrielle une pièce capitale, le protocole de la conférence de Wannsee, qui avait planifié en janvier 1942 la mise en œuvre de la « Solution Finale ».

Pierre BARRAL

Bruno Cabanes et Guillaume Piketty (dir.), *Retour à l'intime au sortir de la guerre*, Paris, Tallandier, 2009, 316 p.

À partir d'une définition large de « l'intime », explicitée dans les premières pages de l'introduction par les deux directeurs d'ouvrage, et à travers dix-sept

contributions fort variées, Bruno Cabanes et Guillaume Piketty mettent ici à la disposition du public un solide volume qui rend compte à la fois, dans l'esprit, des travaux effectués pendant plusieurs années au Centre d'histoire de Sciences Po. Paris et, formellement, des actes d'un colloque tenu en ces lieux en juin 2008. Soulignons ici combien il est rare qu'une grande maison comme Tallandier « ose prendre le risque » d'éditer un ouvrage collectif d'histoire sur un sujet qui ne soit pas spécifiquement porté par une vague commémorative, et remercions les éditeurs qui savent encore publier des actes de colloques.

Les interventions évoquent peu ou prou tous les aspects du si difficile retour à une certaine « normalité » (équilibre personnel, familial, intégration sociale, etc.) à l'issue des conflits du XX<sup>e</sup> siècle, avec une convergence des regards sur la fin de la Première et surtout de la Seconde Guerre mondiale (10 textes sur 17), ce qui donne finalement à ce livre collectif une double homogénéité.

Paradoxalement toutefois, cette approche chronologique privilégiant une histoire récente peut se traduire par un effet d'optique qui consisterait à croire que la question de la « ré-insertion » du combattant dans un environnement organisé autrement qu'autour de son absence est nouvelle. Or, sans remonter à Ulysse attendu par Pénélope dont le divin Homère sait si bien par touches successives brosser les interrogations et les espoirs, force est de reconnaître que les « après-guerres » ont toujours constitué de très délicates périodes de reconstruction individuelle et collective, dont les grands auteurs ont su, de tous temps, tirer la trame d'admirables ouvrages.

En abandonnant le roman pour la recherche historique, qu'en fut-il pour les citoyens de Carthage à l'issue de la victoire romaine ? Comment se reconstruisent les populations du Palatinat ravagé par les Dragons de Noailles et que deviennent les soldats de Gustave de Suède perdus en Bohême ? Dans son village provençal ou normand, comment se réorganisa au milieu des siens la vie du Grognard devenu demi-solde et sa famille après 1815, après des années d'absence, en dépit de victoires hautement célébrées et dans un environnement marqué par un nouveau conformisme, voire la Terreur blanche ? Pour aborder des guerres plus récentes, les traumatismes des habitants des anciens États américains confédérés après la victoire du Nord, ou des familles boers déplacées par les Britanniques en Afrique australe sont-ils d'une nature différente ? Depuis l'aube des temps, les uns comme les autres connurent les années de solitude, les expériences hors normes en leur temps, la gloire éphémère, puis les souffrances et le deuil, les espoirs déçus et les hontes cachées. Les réalités profondes de la nature humaine ont offert à chaque époque à la postérité leur lot de compromissions et de réadaptations, de doutes et de silences, de peines difficilement surmontées et de regrets enfouis.

Au-delà cependant, les analyses qui nous sont proposées dans le présent volume conservent toute leur pertinence. En étudiant les conséquences des conflits du siècle écoulé, l'historien peut en effet s'appuyer sur des sources à la fois nombreuses et variées, par définition de plus en plus rares au fur et à mesure que l'on remonte dans le temps. En croisant systématiquement les informations recueillies, les témoignages et les sources primaires, en s'appuyant sur une solide méthodologie, il devient alors possible d'élargir le champ de réflexion, d'étendre l'analyse. Il ne s'agit plus alors d'un *Retour à l'intime au sortir de la guerre* du XX<sup>e</sup> siècle, mais, à partir d'exemples récents, d'un examen plus fécond de relations fondamentales entre le phénomène « guerre » et les individus, combattants et non-combattants, considérés chacun en tant qu'être unique ou pris collectivement.

À cet égard, les communications sur « La nostalgie du front » (Odile Roynette), « L'expérience intime des ruines : Munich, 1945-1948 » (Anne Duménil) ou « Le suicide à la fin du III<sup>e</sup> Reich » (Christian Goeschel), tout comme celles fort pénétrantes des deux co-directeurs (« De l'ombre au grand jour : l'identité résistante en question », Guillaume Piketty ; « Le syndrome du survivant : histoire et usages d'une notion », Bruno Cabanes) non seulement confirment des pistes parfois envisagées mais peu approfondies, mais encore peuvent ouvrir sur des réflexions plus larges et renvoient à des champs pluridisciplinaires et des périodes plus anciennes. Un recueil qui répond donc aux lois du genre tout en offrant l'inestimable intérêt de redonner aux études sur le sujet, en vogue depuis des années, une profondeur propice au débat d'idées. Finalement, la guerre aurait-elle été de tous temps « dure et cruelle », propice à la constitution de communautés humaines hors normes, intransmissible aux non-combattants et donc proprement incompréhensible par ceux qui n'en subissent que les coups indirects et secondaires ?

Rémy PORTE

Fabrice Virgili, *Naître ennemi. Les enfants de couples franco-allemands nés pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Payot, 2009, 376 p.

En septembre 2009, l'Allemagne a décidé de donner la double nationalité aux enfants nés de couples franco-allemands durant la Seconde Guerre mondiale. Daniel Rouxel, le premier à obtenir son certificat de nationalité au Consulat d'Allemagne à Paris, a soixante-six ans. Il sait qu'il est né de l'union d'un officier en poste dans un camp militaire d'Ille-et-Vilaine et d'une jeune Française qui y travaillait comme cantinière. Son cas reste pourtant exceptionnel. Pour quelques centaines de personnes encore en vie ayant réussi à retrouver leurs origines grâce aux dix-huit millions de fiches individuelles conservées par les archives de l'ancienne Wehrmacht à Berlin, combien d'autres ont cherché en vain à donner un nom et un visage à leur père biologique. De nos jours, la souffrance de ceux qu'on appelait crûment les « enfants de boches » reste palpable.

C'est à ces enfants de couples franco-allemands que Fabrice Virgili consacre un livre passionnant, fondé sur un long travail de documentation. Dans la continuité de ses précédents travaux sur les rapports de sexe (*La France « virile ». Des femmes tondues à la Libération*, Payot, 2000) et de l'exposition sur « Amours, guerres et sexualité 1914-1945 » qu'il avait organisée avec Danièle Voldman et François Rouquet, il se situe au croisement d'une histoire des politiques de la sexualité et d'une histoire de l'intime en période de guerre et de sortie de guerre, plus embryonnaire. Il étudie les enfants nés en France de père allemand : peut-être une naissance sur vingt entre 1941 et 1945 selon lui. Mais le choix d'élargir le champ d'investigation à ceux nés en Allemagne d'un père français prisonnier de guerre ou travailleur du STO permet aussi de décrire les relations entre ennemis dans toute leur diversité et d'affiner la description des transgressions auxquelles ces relations renvoient.

En France occupée comme dans l'Allemagne nazie, la promiscuité entre hommes et femmes sur certains lieux de travail, l'atmosphère anxieuse de la guerre où l'étranger peut être considéré comme une sorte de protecteur et la progressive banalisation de l'ennemi perçu de plus en plus, au fil des jours, comme un simple individu, autorisent la naissance de relations intimes, qui n'offrent guère

de perspective de normalisation à long terme. Les amours se nouent et se dénouent sous la menace permanente de la guerre. Reste la transgression, de nature différente selon les sexes et selon les pays. Sous l'Occupation, les contacts entre soldats allemands et femmes françaises sont autorisés par l'armée allemande, qui les encadre pour des raisons médicales, mais dénoncés moralement par tous ceux qui, en France, y voient une forme de trahison nationale. Ainsi, en Afrique du Nord, des femmes qui ont fréquenté les membres allemands des commissions chargées de faire respecter la convention d'armistice sont tondues... dès l'automne 1941, avec l'accord de Vichy. En Allemagne, les relations sexuelles entre Français et Allemandes constituent un crime contre la race. Tout contact direct – engager la conversation, offrir une cigarette, etc. – est même passible de poursuites.

Rétrospectivement, les récits d'après-guerre et les témoignages recueillis par l'auteur mettent en avant de tragiques histoires d'amour contrariées par la guerre. La réalité est souvent plus sordide : les tentatives clandestines d'avortement à grand risque pour la santé de la mère, le climat de peur, la menace de sanctions. Aux yeux de l'opinion, les enfants nés de couples mixtes restent, avant tout, des enfants de l'ennemi. À Vichy, dès 1941, Jacques Chevalier, le secrétaire d'État à la Famille et à la Santé, s'alarme des menaces qui pèsent sur les familles de prisonniers de guerre. Pour les autorités allemandes, l'éventualité d'allocations à verser aux femmes françaises s'efface devant de longs débats sur l'identité raciale. En fait, jusqu'à la fin de la guerre, aucune mesure concrète n'est prise sur cette question des enfants franco-allemands dont on sent bien qu'elle embarrasse l'occupant tout autant que le régime de Vichy, incapables d'ailleurs d'en établir le nombre avec précision.

Les mois de la Libération de la France s'accompagnent d'une recrudescence des violences contre les civils – la moitié des viols commis pendant la guerre par l'armée allemande a lieu entre juin et août 1944 – puis d'une vague de règlements de compte contre les femmes soupçonnées de collaboration. Sur la célèbre photographie de Robert Capa prise à Chartres le 18 août 1944, la femme tondue bousculée par la foule porte dans ses bras une petite fille : une double image de l'innocence outragée que le photographe a composée comme une Madone à l'enfant. Le père du bébé avait été envoyé sur le front de l'Est en 1943. Elle-même est inculpée d'atteinte à la sûreté de l'État en février 1945 puis incarcérée au camp de Pithiviers et à la maison d'arrêt de Chartres, dans l'attente de son jugement. Elle n'est libérée qu'en mars 1947 et retrouve alors sa fille âgée de près de trois ans. Durant les années 1944-1949, le sort des enfants de couples mixtes évolue au gré des aléas de la sortie de guerre. Une interminable sortie de guerre, d'ailleurs, qui voit le retour des maris trompés, celui des prisonniers de guerre parfois accompagnés d'une fiancée allemande, l'effort de recensement et de rapatriement des enfants français nés en Allemagne pendant le conflit et la naissance d'autres bébés dans les zones d'occupation alliées après 1945. Le placement dans des familles d'adoption françaises de tous ces enfants nés outre-Rhin est envisagé. Mais le haut-comité de la Population s'émeut de cette immigration quasi-clandestine : « Ne peut-on avoir scrupule vis-à-vis des familles à qui on les confierait et qui n'auraient peut-être jamais admis de recevoir un "petit boche" ? ».

Usant avec virtuosité de l'histoire orale et d'un canevas soigneusement tissé de témoignages, Fabrice Virgili recentre enfin le regard sur les enfants, sur le silence avec lequel ils ont dû vivre, sur la honte qui les entourait. Comment vivre sous le même toit qu'un grand père qui a fait la guerre de 14 quand on est né enfant de l'ennemi ? Et grandir avec des cheveux blonds dans une famille d'enfants aux cheveux bruns ? À une époque où les rapports d'autorité sont

extrêmement stricts et où on ne parle pas de sexualité au sein des familles, il n'est pas envisageable de poser des questions. C'est finalement assez récemment, il y a une dizaine d'années tout au plus, que les enfants de couples mixtes ont entrepris de briser le silence. Alors que les archives de l'ancienne Wehrmacht ne recevaient que quelques demandes de recherche en paternité au début des années 1990, elles traitent désormais plus d'une centaine de cas par an. Après avoir éprouvé un sentiment de rejet de la part de la société française, les « enfants de la guerre » (c'est le titre de leur association fondée en 2005) se considèrent maintenant comme des victimes. Soixante-cinq après la fin de la Seconde Guerre mondiale, ils demandent à être reconnus officiellement comme telles.

Bruno CABANES

Siegling Ellger-Rüttgardt, *Geschichte der Sonderpädagogik*, Munich, Reinhardt, 2008, 382 p.

En Allemagne, la pédagogie spécialisée, en articulation avec la pédagogie générale, s'est élaborée à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle essentiellement en direction des élèves/enfants handicapés. L'auteure livre ici un véritable manuel dans le domaine qui répond à la question de l'éducabilité de l'enfant différent : sourd, aveugle, malade mental, intellectuellement diminué, etc., immense domaine où confluent pouvoir médical, recherche médicale, pédagogies, politiques, familles. Du manuel, l'ouvrage offre les éléments attendus : un plan méthodique d'abord axé sur la chronologie ; la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et l'idée d'éducabilité avec les pionniers français (Abbé de l'Épée, mort en 1789), Valentin Haüy (1822), Louis Braille (mort en 1852), mais aussi les pionniers allemands, italiens (tableau des écoles pour sourds, aveugles, sourds-aveugles, p. 61). Édouard Seguin mérite une place à part, migrant aux États-Unis avec toute la tradition européenne et française dans le domaine de la pédagogie propre aux enfants handicapés mentaux. Voici un premier élément important de la circulation de ces pionniers, les voyages de pédagogie spécialisée, « *Reise* », « *Tour* » vers la France, des Français vers les États-Unis ou la Russie, ou des Américains vers Paris tel Gallaudet, mort en 1851, formé par le successeur de l'abbé de l'Épée, l'abbé Sicard ; s'ajoutent à ces rencontres les correspondances épistolaires.

Le contrôle de cette population « différente » est lié progressivement, dans les États germaniques, à un souci d'ordre, d'utilité sociale, de lutte contre la pauvreté : vers 1860, 1 221 enfants aveugles sont formés dans neuf instituts. Entrent en jeu aussi des soucis d'ordre religieux, par exemple, pour les Protestants, la Confirmation (p. 113). Ainsi, institutionnalisation et professionnalisation marquent la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, non sans de longs débats entre la biologie (Darwin, 1859), l'économie et la pédagogie, avec la naissance de l'eugénisme et de l'anthropologie. En 1915, un directeur d'école spécialisée, Breitbarth, s'interroge sur le droit à la vie d'enfants handicapés. En 1917 déjà, il y eut des morts de faim dans les asiles psychiatriques. À son tour l'auteure s'interroge sur la radicalisation, à la fin de la Première Guerre mondiale, d'une pensée sociale-darwinienne (p. 139), courant qui se retrouve également en Suisse (stérilisation eugénique en 1892). En 1893, les provinces (allemandes) ont en charge les pauvres et doivent se préoccuper des malades mentaux, des idiots, des épileptiques. Elles se tournent vers les institutions religieuses, avec une place prépondérante des

médecins dans le domaine de la pédagogie spécialisée en direction du handicap mental.

À ce point de l'ouvrage, l'auteure ouvre trois chemins remarquables : tout d'abord, elle présente la pédagogie spécialisée juive et le souci de bien-être de cette communauté avec le tableau des instituts sociaux (p. 218) et des instituts spécialisés (p. 222). Ensuite est évoqué le rôle des femmes dans cette pédagogie. Ces pages sont passionnantes : Betty Hirsch, qui perd la vue à douze ans, devient en 1913 la première enseignante aveugle de la langue anglaise et fonde, en 1914, une école pour aveugles de guerre avec le souci de fournir un travail à l'issue de la formation comme ouvriers dans une fabrique de munitions (!) ou comme employé de bureaux. Juive, elle s'exile en Angleterre en 1933 à l'âge de soixante ans et décède en 1957 après avoir remis en mouvement son école à Berlin. Ou Frida Buchholtz, à Hambourg, qui s'élève contre la stérilisation de l'une de ses élèves. Elle prône des méthodes actives, soutient un doctorat et pense l'élève des écoles auxiliaires comme un enfant tout à fait banal. Ou encore, à l'ombre de Janusz Korczak, mais en fait directrice dans cet internat de Varsovie où elle l'embauche, Stefania Wilczynska, morte à Treblinka en 1942. Enfin, est abordé le Troisième Reich (1933-1945) et sa politique d'anéantissement (*Vernichtung*) et d'abord de stérilisation (1933). La mort délivrante (*Gnadentod*) signée par Adolf Hitler en octobre 1933 inaugure des meurtres d'enfants handicapés, l'action T4, à Berlin puis dans six autres localités dont Hadamar, où exerça l'oncle Georg étudié par Mireille Horsinga-Renno dans *Cher oncle Georg* (Strasbourg, La Nuée bleue 2006). Elle suscite la réaction des églises dont l'église catholique avec le cardinal von Galen à Munster. Le personnel des écoles auxiliaires est reconnu professionnellement par le Troisième Reich (p. 271) ; il domine la pédagogie spécialisée et il ne protège pas les enfants qui lui sont confiés. On comprend mieux dès lors ce mur de silence autour de ce corps enseignant toujours en place après la guerre : Gustav Leseman, représentant de la corporation des écoles auxiliaires en 1933, membre du NSDAP, est d'abord renvoyé de l'éducation en 1947 puis réintroduit comme simple « suiveur » (*Mitläufer*) ; il prend sa retraite pour raisons médicales en 1948. Ceci ne l'empêche pas d'être, de 1947 à 1967, le rédacteur en chef de la revue professionnelle *Zeitschrift für Heilpädagogik*. Président d'honneur de cette association, il meurt en 1973, à 70 ans, entouré d'honneurs. La réflexion sur de tels itinéraires ne viendra que dans les années suivantes. Vers 1870 donc, l'on arrive à 90 % de fréquentation scolaire en Prusse avec une prise en charge partielle des enfants sourds ou aveugles (la moitié ?), des enfants « idiots » avec Hermann Piper (mort en 1943), et la construction d'une école auxiliaire (*Hilfschule*) pour les enfants faibles, une avance certaine sur la France. Le niveau de l'école a incontestablement augmenté, le travail des enfants est interdit en Prusse et l'école devient gratuite en 1888. Du coup, les classes auxiliaires (*Hilfschulen*), créées en 1803, se multiplient ; le modèle d'Elberfeld (1879) inspire Strasbourg, cas étudié par Jean-Thomas Schmidt et Dominique Lerch : « Aux origines de l'enseignement spécialisée en Alsace : les classes auxiliaires à Strasbourg de 1889 à 1918 » (*Handicap*, 105-106, 2005, p. 7 à 19). En 1864, Heinrich Stötzner avec Heinrich Kielhorn avait créé des écoles pour les enfants faiblement capables, d'où sort une association puissante en 1898. Dès 1907, le Dr Eugen Schlessinger, médecin scolaire strasbourgeois, montre que les élèves faibles sont en fait des enfants mal nourris, dormant peu et mal logés, la faiblesse intellectuelle cachant une question sociale et une absence de réflexion sur cette faiblesse. Nous mesurons ses interrogations grâce à un recueil de textes de la même auteure (*Lernbehindertenpädagogik*, Berlin, UTB 2003, p. 83-92). La corporation conservatrice des enseignants spécialisés

rejette ces critiques de parents et d'intellectuels. En 1890, Piper demande le retour de ces enfants dans l'école commune, inclusive (p. 167) : du fait de ce débat, Berlin n'ouvre des écoles auxiliaires qu'en 1911.

Voici là l'une des originalités du système éducatif allemand : le « ballast » est mis de côté (1912) et ce dans un système sans influence à l'étranger, sauf l'Alsace-Moselle annexée. L'auteure compare alors ce système à ce qui se passe en France où l'on attendait la mise en place de l'article 5 de la loi de 1882, article portant sur l'enseignement aux sourds et aux aveugles, et où, avec Gustave Bager, la commission Bourgeois (1905) amène la loi de 1909 sur les classes et les écoles de perfectionnement (pour l'éducation des enfants arriérés et instables) ; celles-ci ne se développent qu'après la Seconde Guerre mondiale. La comparaison, solidement documentée, entre la France et Prusse au début du XX<sup>e</sup> siècle est un modèle de discussion (p. 173-184), mettant en avant les auteurs « classiques » de la question, Zina Weygand, Monique Vial ou Pellicier et Thuillier, ces derniers publiés en 1978 dans la *Revue Historique*. Les fleurs de la pédagogie spécialisée s'épanouissent sous la République de Weimar. Les écoles auxiliaires s'étendent à 72 000 élèves en 1928 ; une chaire d'enseignement est créée pour la pédagogie spécialisée en 1931 à Zürich (Suisse) ; à Hambourg, des écoles pour tous se développent ; Peter Petersen prône en 1927 une plus grande tolérance à l'égard des élèves faibles ; l'international devient réalité dans la revue *Levana* (1929) ; des congrès nationaux se tiennent ; un premier congrès international se déroule en 1938, hélas, pour évoquer le suicide de Théodore Heller, pédagogue autrichien, exceptionnel, juif, à la suite de l'Anschluss.

Mise à part la période nazie, solidement documentée, on observe une continuité entre Weimar et l'après Deuxième Guerre mondiale. La remise en question de ce système se fait en deux, voire trois temps : le premier est la réaction aux silences des pères (1970), silence qu'explique avec une lucidité exceptionnelle Alfred Wahl dans *La seconde histoire du nazisme dans l'Allemagne fédérale depuis 1945* (Paris, A. Colin, 2006). Le deuxième est celui de la réunification allemande (1990), précédée du choix nordique, européen, de l'école inclusive (*Bildungsratsempfehlung*, 1973). Le troisième tient dans la formation des maîtres, confiée dès l'après guerre à l'Université (Berlin en 1947, Halle en 1949, Cologne en 1956) pour deux années d'études (p. 319), à la différence de la France, avec d'abord deux centres nationaux en région parisienne, Beaumont-sur-Oise et Suresnes dont une brève étude figure dans *1954-2004 : cinquante ans de formations spécialisées, La nouvelle revue de l'AIS*, 28, 2004.

L'ouvrage de Sieglind Ellger Ruttgardt offre une chronologie solide, un appareil de notes essentielles, des sources et une bibliographie, un tableau chronologique utile (1724-2006), un index des noms. Un manuel donc, dont on veut espérer qu'il sera traduit en français, en anglais, pour servir de base à une histoire européenne, sinon mondiale, de l'enseignement aux élèves handicapés, en portant la réflexion sur l'évolution des sciences, le consentement à l'impôt, le rôle des familles et des associations, des églises et des ordres religieux sur lesquels, à travers un exemple, Valentine Hoffbeck attire notre attention, avec un mémoire inédit de master, *L'enfance arriérée au début du XX<sup>e</sup> siècle : entre assistance et exclusion, l'exemple de l'Institut Saint Charles de Cernay (1891-1939)*, Strasbourg, 2008). Du reste l'auteur, conscient de l'état de la recherche, formule dans son introduction des souhaits (*desiderata*) de recherches : l'articulation de la politique, de la pédagogie au niveau local, la classe et ses élèves, la vie quotidienne. L'article, un peu oublié, de Philippe Ariès intitulé « Les attitudes devant les handicapés » (*Histoire sociale, sensibilités*

*collectives et mentalités. Mélanges Robert Mandrou*, Paris, PUF, 1985, p. 457-465), montrant l'évolution des familles bordelaises après 1945, est dans ce domaine une perle rare.

Dominique LERCH

Nada Auzary-Schmaltz (dir.), *La justice française et le droit pendant le protectorat en Tunisie*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2007, 195 p.

L'ouvrage dirigé par Nada Auzary-Schmaltz s'inscrit dans l'essor actuel des travaux portant sur l'histoire de la justice et du droit contemporains. L'étude des périodes les plus récentes a en effet souvent été écartée par les historiens des facultés de Droit. L'évolution de la discipline et l'hésitation des juristes à traiter de sujets où politique et droit sont étroitement mêlés (comme le droit sous Vichy ou le droit colonial) expliquent en partie cette désaffection. Depuis une trentaine d'années pourtant, quelques enseignants et chercheurs sont allés à l'encontre de ce phénomène d'inertie.

Le chantier que constitue l'histoire de la justice et du droit colonial est donc immense. Cet ouvrage se propose d'en étudier un aspect : celui de la justice française et du droit dans le protectorat tunisien. Si les auteurs abordent des thèmes relativement divers, on peut finalement retenir trois idées qui soulèvent d'après nous des problématiques capitales pour la compréhension du système judiciaire colonial dans son ensemble : l'existence de différents rapports de force auxquels participe l'appareil judiciaire ; le pragmatisme et l'adaptabilité de la justice dans un contexte colonial ; et enfin, le portrait affiné du magistrat ultramarin.

La Tunisie est un protectorat, c'est-à-dire un pays où la souveraineté est divisée *théoriquement* entre les autorités locales et les autorités françaises. Dans ce contexte, la justice est au cœur de différents rapports de force. L'instauration du système judiciaire français (qui coexiste parallèlement aux tribunaux locaux) date de 1883, mais comme le démontre Annie Deperchin, il ne s'imposera véritablement qu'au tournant du siècle, lorsque la concurrence judiciaire des autres pays européens – en particulier de l'Italie – sera définitivement supprimée. Dans un tel cadre, les rapports de force ne sont pas uniquement *extra-coloniaux*, ils sont aussi *intra-coloniaux*. Ils s'opèrent de fait entre les autorités françaises – plus spécifiquement entre la Résidence, le commandement militaire et la justice –, mettant ainsi en évidence l'importance de la personnalité des acteurs dans le devenir du protectorat et les velléités d'indépendance de ces différents pouvoirs les uns par rapports aux autres (Farid Lekéal). Ces rapports de force se rencontrent également entre l'Algérie et la Tunisie, ils sont donc, de ce point de vue, *inter-coloniaux*. Pour faciliter l'organisation de la justice, l'appel des tribunaux tunisiens s'est longtemps fait devant la Cour d'appel d'Alger. Cette disposition engendrait des problèmes de procédure (Martine Fabre). Aux arguments juridiques *pro* et *contra* l'érection d'une Cour d'appel en Tunisie, se mêlaient des questions corporatistes, politiques et économiques. C'est finalement pour des raisons politiques propres à l'Algérie que la Cour d'appel de Tunis fut créée en juin 1941, à l'initiative du général Weygand (Ali Noureddine). Au-delà des faits historiques et de leur logique, cet événement s'inscrit dans un questionnement plus large sur le rôle de l'Algérie comme modèle ou contre-modèle de la colonisation en Tunisie et au Maroc.

Dans ce contexte conflictuel, l'installation de la justice avait demandé du pragmatisme et de l'adaptabilité. Les juges en fonction en Tunisie adoptent en général cette même attitude, comme le montre l'étude des conflits concernant la domania- lité des forêts (Marouane Ajili et Béchir Yazidi). De même, en Métropole, le Conseil d'État soutient l'exigence des « autorités françaises locales de disposer d'une grande liberté d'action » (Benjamin Rahal, p. 84). Cette étude de la pratique conduit donc à nuancer l'affirmation de l'inadaptation du droit colonial à la situa- tion ultramarine. La lecture des textes législatifs, parfois identiques à ceux en vigueur en Métropole au regard de situations pourtant souvent différentes, mal rédigés ou comportant des erreurs, explique cette vision. Or, l'examen du fonc- tionnement des institutions ultramarines, de la jurisprudence et de la doctrine tend, au contraire, à la nuancer.

On ne saurait enfin – et l'ouvrage dirigé par N. Auzary-Schmaltz ne tombe pas dans ce travers – traiter de l'appareil judiciaire sans s'attacher aux hommes qui le composent. La personnalité, la formation, le parcours des magistrats d'outre-mer peuvent précisément expliquer le pragmatisme ou, plus générale- ment, l'orientation de leurs décisions. Ce thème est abordé dans cet ouvrage de deux façons distinctes. Sana Ben Achour met en évidence le rôle qu'a pu avoir le Tribunal mixte immobilier (qui avait la particularité d'être composé à la fois de juges français et de juges locaux spécialistes du droit musulman) comme expé- rience de « confrontation culturelle ». Elle décrit comment celui-ci a pu influencer sur « la redistribution des « élites judiciaires » tunisiennes » (p. 171). Quant à Sandra Gérard-Loiseau, son étude met en exergue les caractéristiques de la magistrature française en Tunisie à partir de 298 dossiers extraits des Archives nationales de Paris et du Centre des Archives contemporaines de Fontainebleau. Elle confirme des éléments précédemment évoqués sur la jeunesse et le peu d'expérience de ces hommes à leur arrivée (Royer, Martinage, Lecocq, 1982), mais surtout son étude a le grand mérite de rectifier les poncifs généralistes développés sur le territoire colonial comme « dépotoir » de la magistrature métropolitaine.

En définitive, cet ouvrage apporte des connaissances nouvelles sur la justice française en Tunisie, permet de mieux comprendre le fonctionnement du système colonial et ouvre la voie à des questionnements essentiels pour les chercheurs, comme la circulation des modèles et des savoirs juridiques outre-mer et en Métropole.

Florence RENUCCI

Olivier Donnat, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, enquête 2008*, Paris, La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, 282 p.

En 1973 paraissait la première « enquête sur les pratiques culturelles des Français » pilotée par le Service des Études et recherches du ministère des affaires culturelles. Trois autres ont suivi en 1981, 1989, 1997 et c'est la cinquième édition que nous propose aujourd'hui Olivier Donnat, l'année même où a disparu le fondateur du Service des études (devenu Département des études et de la prospec- tive en 1986, actuellement DEPS), Augustin Girard, auquel est rendu un unanime et mérité hommage.

Comme toutes celles qui l'ont précédée, cette enquête s'attache à décrire le plus fidèlement possible les pratiques réelles des Français en matière de culture, et non celles que leur supposaient les idéologues de tous bords (même si le fait que les résultats portent sur des déclarations de pratique plus que sur les pratiques effectives n'évacue pas le problème de la représentation). On y retrouve les principaux caractères des enquêtes précédentes : la très grande rigueur méthodologique et terminologique, la clarté de l'exposition, la possibilité de croiser les informations sectorielles, le refus de se cantonner aux objets et aux pratiques de la culture « légitime », la volonté constante de se maintenir à une égale distance des tentations élitiste et populiste, du légitimisme et du relativisme, ce qui est bien sûr le meilleur moyen de faire l'objet d'attaques croisées de la part des tenants de ces diverses boutiques.

Dans le contenu également on observera la poursuite de tendances de fond que met en évidence le souci d'assurer les conditions d'une stricte comparabilité avec les résultats des éditions précédentes à partir d'un même protocole d'enquête (une enquête nationale par sondage soumettant un questionnaire très détaillé à un large échantillon représentatif des personnes de quinze ans et plus résidant sur le territoire métropolitain français). Parmi ces tendances, on notera sans surprise la continuation de la baisse de la lecture de l'imprimé, en particulier de la presse quotidienne payante et du livre ; le tassement de la fréquentation des bibliothèques et médiathèques en est une des suites logiques quoique récentes. Pour autant, Olivier Donnat ne se hâte pas d'en conclure au recul de la lecture, celle-ci pouvant avoir été maintenue à un haut niveau de pratique par la présence de l'écrit sur écran.

La culture de l'écran ou des écrans, la massification des pratiques audiovisuelles représentent une autre tendance de fond, ancienne – à l'échelle du dernier demi-siècle – avec le triomphe de la télévision attesté par toutes les enquêtes depuis 1973, qui est relayée aujourd'hui par les nouveaux écrans que sont l'ordinateur, le téléphone mobile ou les consoles de jeux vidéo. Elle n'est d'ailleurs pas seulement une culture de l'image, le son, la musique enregistrée, y tenant une place majeure. La révolution numérique entraîne-t-elle une rupture anthropologique ? Il est trop tôt pour le dire et Olivier Donnat comme Philippe Chantepie, chef du DEPS, situent avec prudence cette enquête dans un « entre-deux », un moment de transition entre deux modes d'accès à la culture où l'on voit bien ce qui s'efface sans discerner clairement ce qui vient. Mais l'évolution est brutale, comme en témoignent ces quelques chiffres : en 1997, à peine un ménage sur cinq disposait d'un ordinateur et la proportion d'internautes dans la population française était inférieure à 1 % ; aujourd'hui, les deux tiers des Français disposent d'un ou de plusieurs ordinateurs et plus de la moitié bénéficient d'une connexion à l'internet haut débit. Or internet n'est pas un média comme les autres ; c'est le média des médias, un « média à tout faire » un métamédia qui contient tous les autres et rompt la continuité entre support, contenu et lieu. On peut regarder la télévision, écouter la radio, lire la presse... sur internet, en direct ou en différé, chez soi ou à l'extérieur, seul ou avec d'autres. Ce qui brouille un peu plus les frontières entre art, culture et loisir et pose de redoutables problèmes méthodologiques à l'enquêteur, l'obligeant à remettre en cause le traditionnel découpage par média ou type de support des pratiques culturelles.

À la fin de l'ouvrage, Olivier Donnat propose une typologie des modes d'articulation entre la télévision, l'ordinateur, le livre et les sorties culturelles, cinq profils d'usage qui vont de l'absence quasi-totale de pratique culturelle à une hyper-activité faisant jouer à plein la logique de cumul (plutôt que de substitution)

qui veut que les Français les plus équipés en moyens audiovisuels soient aussi ceux qui sortent le plus. À ce propos, il est intéressant de noter que la culture de l'écran ne conduit pas – pas encore ? – à une société du repli sur soi mais que, par une sorte de compensation dont on saisit sans peine la nécessité, à la dématérialisation et à l'individualisation croissantes répond le besoin symétrique de la présence et du collectif. Ce phénomène est particulièrement vrai, souligne Donnat, dans le cas des adolescents et jeunes adultes, surtout lorsque ceux-ci sont diplômés et/ou issus de milieux socialement favorisés. C'est dans cette tranche d'âge et dans ces milieux que l'on peut observer un recul assez spectaculaire de la consommation audiovisuelle dans ses formes classiques (radio, télévision, hi-fi) ; comme si l'aggravation des tensions dans l'affectation du temps libre les avait conduits à sacrifier ce qui constituait et constitue encore, pour leurs aînés, les pratiques culturelles dominantes. L'importance de la variable et des clivages générationnels relativise quelque peu celle des critères socio-économiques ; elle n'oblige pas à rejeter en bloc la théorie de la légitimité culturelle mais invite à complexifier le raisonnement en prenant en compte d'autres réalités que les niveaux de diplôme et de revenu.

Au total, cette photographie des pratiques culturelles déclarées ne saurait être tenue pour une évaluation de l'efficacité des politiques menées en matière culturelle. L'absence d'information sur l'offre culturelle disponible ou sur la politique culturelle menée sur le territoire où résident les personnes interrogées suffirait à interdire cet usage. Que celui-ci ait pourtant souvent été pratiqué par le passé, au service de divers intérêts politiques et idéologiques, l'insistance avec laquelle tant Chantepie que Donnat nous mettent en garde contre semblable confusion le prouve assez. Reste que l'on est bien obligé de rapporter les objectifs et les moyens d'une politique publique de la culture aux pratiques telles qu'elles apparaissent dans cette enquête en se demandant si les uns et les autres sont toujours pertinents, efficaces et justifiés au regard des préférences affichées par les Français.

Laurent MARTIN

Jean-Charles Geslot, *Victor Duruy, historien et ministre (1811-1894)*, préface de Jean-Yves Mollier, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009, 422 p.

Pour les Français d'aujourd'hui qui ne l'ont pas tout à fait oublié, le souvenir de Victor Duruy, comme celui de Jules Ferry, Jean Macé ou Ferdinand Buisson, résulte pour l'essentiel de l'attribution de son nom à un grand nombre d'établissements d'enseignement public, parmi lesquels figure un grand lycée parisien. C'est là une postérité logique pour un homme dont la principale ambition fut d'être considéré comme l'Université en personne. Victor Duruy est en effet avant tout l'un des représentants les plus typiques d'une tradition qui, de François Guizot sous la monarchie censitaire à Alfred Rambaud sous la Troisième République (pour ne pas poursuivre jusqu'à Jérôme Carcopino sous Vichy), a justifié que fût confiée à des professeurs d'histoire la responsabilité de diriger l'administration de l'instruction publique. Personnage central, donc, à maints égards, mais personnage mal connu : sur les quatre-vingt-trois années d'une vie vouée au travail, valeur suprême d'une bourgeoisie dont il incarne les conquêtes et les soucis, seules

avaient été jusqu'ici étudiées de près les six qu'il a passées au ministère de la rue de Grenelle (1863-1869).

C'est donc une incontestable lacune qu'est venue combler la thèse de Jean-Charles Geslot, dont une version raccourcie paraît aux Presses universitaires du Septentrion, grâce au soutien du prix Prosper Mérimée que l'auteur a obtenu en 2005. Deux traits complémentaires expliquent qu'il ne faille cependant pas réduire l'intérêt de ce livre aux seuls apports biographiques, certes précieux, mais nécessairement enclos dans les limites d'une vie qui, dépourvue des aventures, des gloires ou des revers propres aux destinées d'exception, se caractérise plutôt par la patience, l'obscurité des longs efforts et des services opportuns, préalables aux succès professionnels, politiques et symboliques qui les ont récompensés. Le premier mérite de l'auteur est précisément d'avoir voulu éclairer tous les aspects de cette vie non pour eux-mêmes, mais pour ce qu'ils apportent à la connaissance des institutions grâce auxquelles Duruy a réussi sa carrière et au service desquelles il a dépensé, en retour, le meilleur de son énergie, à la compréhension des évolutions globales de la société française qui ont à la fois rendu possible son ascension et déterminé ses convictions. Son second mérite est de s'être donné les moyens de cette coûteuse ambition. Elle imposait en effet la traversée de ce siècle qui fut si gros producteur d'archives de toute sorte, depuis les papiers de famille jusqu'aux imprimés innombrables, textes officiels, revues et journaux, mémoires et récits, en tête desquels venaient naturellement les *Notes et souvenirs* de Duruy lui-même, publiés sept ans après sa mort. L'ampleur et la sûreté de l'érudition étaient la première condition du succès de Jean-Charles Geslot dans une entreprise où, comme le souligne justement son maître et préfacier Jean-Yves Mollier, la biographie était moins une fin qu'un moyen au service d'un « programme d'histoire totale ».

Ce succès est dû aussi à la capacité de transformer la grosse thèse initiale en un véritable livre, d'un format raisonnable, d'un accès aisé et d'une lecture agréable. Ce n'est pas toujours le cas, on le sait. Pour des raisons qui tiennent à la structure du marché de l'édition et sur lesquelles il conviendrait de conduire, comme sur tant d'autres aspects de notre vie universitaire, une réflexion collective, nombre de jeunes docteurs, une fois accepté par un éditeur le principe de la transformation de leur thèse en un livre, effectuent ce travail difficile le plus rapidement possible, parce qu'il est urgent de publier, sans le suivi éditorial attentif dont ils mesureraient les premiers l'utilité. Dans le cas présent, l'auteur a été bien entouré et conseillé, et il a su lui-même prendre la distance qui convenait pour dégager les lignes directrices, adopter la juste hiérarchie d'importance dans l'agencement d'un plan classiquement chronologique, proposer enfin un bilan en forme de « ni-ni », ni réhabilitation de l'homme, ni réfutation du mythe.

Car, dans le siècle que François Furet et Mona Ozouf ont désigné comme celui de « l'avènement républicain », la carrière et la légende de Victor Duruy sont emblématiques d'un temps de transition qui en explique les ambiguïtés et les paradoxes. Reçu bachelier au lendemain de la révolution de juillet 1830 – après avoir commis, pour rejoindre son père à son bataillon de la garde nationale, le « seul acte d'indiscipline » qu'il ait avoué de sa vie –, attaché à Louis-Philippe, qui l'avait fait nommer par Guizot professeur au collège Henri-IV, à 22 ans seulement, pour qu'il enseignât l'histoire à ses fils, les ducs d'Aumale et de Montpensier, puis à Napoléon III, qui trente ans après, l'a fait entrer dans son cabinet avant de le nommer ministre, il n'en a pas moins été salué en 1885 par l'un de ses successeurs, Armand Fallières, comme un « précurseur de la République sous l'Empire », alors qu'il n'a donné au régime républicain qu'une adhésion tardive et

minimale. Consécration d'une figure de l'opportunisme ? Bien plus : incarnation de la transition française entre Révolution et République, et à un triple point de vue, comme le montre Jean-Charles Geslot.

Duruy est né dans une famille de la petite bourgeoisie parisienne, qui s'est élevée de l'artisanat et de la boutique à la notabilité de quartier à force de zèle et grâce à des mariages d'intérêt. La manufacture des Gobelins, la limonaderie du faubourg Saint-Marcel, les affaires du marchand forain de La Chapelle dont son père, déjà deux fois veuf, a épousé la fille lorsqu'il avait dix-huit ans, furent à Duruy ce qu'avaient été à Michelet le Marais, l'atelier d'imprimerie, puis l'étrange maison de la rue Buffon, à la fois pension de famille et asile ; d'un côté, le travail et l'épargne couronnés, de l'autre la précarité vaincue par l'excellence scolaire. Les deux chemins convergent vers la rue d'Ulm : en 1835, Michelet, malade, choisit Duruy, qui y a été reçu en 1830, pour assurer à sa place les conférences de deuxième année. À partir de cette reconnaissance mutuelle, son biographe dégage de façon claire et convaincante les trois grands domaines où Duruy s'impose comme une figure exemplaire de la transition.

En politique, il incarne un libéralisme assez indifférent à la nature du régime, mais que le suffrage universel inquiète et qui veut « un gouvernement très fort ». Il est loin de penser, comme Pierre Larousse l'écrit dans la notice élogieuse qu'il lui consacre au tome 6 de son *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, paru en 1870, que « sous un régime parlementaire, son action eût été plus féconde encore ». Ce qui en revanche a facilité son admission au panthéon républicain – peut-être son biographe eût-il pu le souligner avec plus de force –, ce sont ses convictions de libre penseur et même la fermeté de son anticléricalisme. Affirmer, comme il l'a fait dans un mémoire de 1860, que « les États pontificaux s'étaient faits, comme tous les autres, sans l'opération du Saint-Esprit » et que leur disparition ne porterait en rien atteinte à « l'indépendance spirituelle du Pape », convenait à l'empereur qui le lui avait commandé ; mais après sa nomination au ministère, cette opinion ne pouvait que l'isoler au sein du gouvernement – et cela, Jean-Charles Geslot le montre bien.

En matière d'éducation, Duruy apparaît, rappelle-t-il, comme « l'indispensable "maillon" entre Guizot et Ferry », avec ce que cette image suppose d'avancées durables et aussi de réformes partielles, hésitantes, voire empêchées. Sa politique, qui vise à développer l'instruction populaire et à lui donner le caractère d'une véritable éducation nationale, obéit à une pensée socialement conservatrice, au souci de l'ordre, à la peur devant la montée du flot démocratique. Sa conception de l'enseignement secondaire reflète les ambiguïtés de l'esprit du temps, partagé entre l'attachement nostalgique aux humanités classiques et la prise de conscience des adaptations nécessaires aux transformations de l'industrie et du commerce. On pourra discuter l'interprétation donnée du projet de création d'un enseignement secondaire laïque pour les jeunes filles. L'auteur est certes fondé à soutenir, à la suite de Claude et Françoise Lelièvre, que le fait d'avoir été mis en échec par l'Église ne signifie pas que ce projet ait obéi à une conception moderne et égalitaire de la femme. Sans doute ; mais quelle qu'en ait été l'inspiration, les obstacles qu'il a rencontrés en ont tout de même fait une étape sur le long chemin de l'émancipation. C'est bien ainsi que l'entendait Jules Ferry lorsqu'il concluait par un hommage appuyé à Duruy son célèbre discours d'avril 1870 sur l'égalité d'éducation. Jean-Charles Geslot a raison enfin de rappeler l'échec du projet visant à établir la liberté de l'enseignement supérieur, auquel le ministre tenait au moins autant qu'à la création de l'École pratique des hautes études, restée l'un de ses principaux titres de gloire.

Au demeurant, ses six années au ministère étaient la partie la mieux connue de sa carrière. On en apprendra davantage sur le rayonnement de l'historien. Là encore, il fait la transition entre ses premiers protecteurs, Michelet et Guizot, et ses héritiers, Ernest Lavisse, qui fut membre de son cabinet et lui a consacré un précieux livre de souvenirs, et Gabriel Monod. Sans le génie de Michelet, ni l'originalité d'esprit d'où naissent les tournants épistémologiques, il laisse tout de même une œuvre qui compte dans l'historiographie du siècle. Surtout, il fournit le modèle du savant qui se fait pédagogue, il inaugure, dans sa discipline, l'empire du manuel. Avec la parution en 1843 du premier volume de *l'Histoire des Romains* commence, entre Victor Duruy et Louis Hachette, tous deux normaliens et protégés de Guizot, une longue collaboration, profitable aux deux partenaires, parce qu'elle insère le premier dans des réseaux qui favorisent son ascension et qu'elle contribue à renforcer la domination du second sur le marché de l'édition scolaire. Comme Jean-Charles Geslot le montre bien, le rythme soutenu de sa production d'historien de l'Antiquité grecque et romaine a assuré à Duruy la notoriété internationale dès avant qu'il fût ministre – « cinq cent mille exemplaires de mes ouvrages courent le monde », se plaît-il à dire à Napoléon III lorsque celui-ci le reçoit pour la première fois aux Tuileries en 1859 – et la consécration académique sur ses vieux jours. Élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres en 1873, puis à l'Académie des Sciences morales et politiques en 1879, il choisit de briguer en 1884 la succession de Mignet à l'Académie française – plutôt que celle d'Henri Martin, mort l'année précédente, parce que celui-ci était républicain sous l'Empire – et sa réception par le cardinal Perraud sous la Coupole, le 19 juin 1885, est un événement politico-mondain.

Avec cette biographie, Jean-Charles Geslot prend place parmi les historiens qui, d'Éric Anceau à Jean-Claude Yon, ont récemment renouvelé notre connaissance du Second Empire. Mais il a aussi le mérite de montrer ce qui, dans cette longue vie, peut instruire sur ce qui précède – l'ascension sociale par la voie universitaire d'un fils d'artisan embourgeoisé – et sur ce qui suit – comment un « cacique du bonapartisme » (p. 318) est pour les républicains une autorité dont ils cherchent à s'attacher les services et qu'ils célèbrent, après sa mort, comme un premier « agent », le mot est de Monod, de la politique qu'ils poursuivent. Il nous offre donc une précieuse contribution à l'histoire politique et culturelle du siècle tout entier.

Jean-François CHANET

Jean-Marie Mayeur, *Léon Gambetta. La Patrie et la République*, Paris, Fayard, 2008, 556 p.

Gambetta serait-il, de nouveau, à la mode ? Jean-Marie Mayeur, après Pierre Barral [mai 2008, Privat] auquel il rend hommage (p. 537), propose une importante synthèse sur ce personnage mêlé par deux idéaux inséparables : la patrie et la République qui est pour lui « plus qu'un cadre institutionnel, un ensemble d'idées et de valeurs » (p. 440). Ils constituent la thématique centrale retenue par l'auteur qui souhaite « porter un regard nouveau sur une époque aujourd'hui oubliée » et contribuer, par ce regard rétrospectif, aux interrogations actuelles sur la République (p. 11). Il suit une démarche chronologique en raison de la densité de cette brève histoire (p. 12), déroulant ainsi le parcours de Gambetta en 9 chapitres plus

ou moins développés et 75 pages de notes, riches de nombreuses références qui complètent heureusement une bibliographie délibérément limitée aux principales études biographiques sur le personnage (14 titres). De nombreux chapitres se fondent sur l'étude détaillée d'un ou plusieurs discours qui permettent, avec d'autres textes (correspondance avec Léonie Léon), de mieux appréhender « l'orateur, le tribun, le pédagogue, l'acteur politique » (p. 12), « le sociologue » (p. 154). Quelques éléments essentiels de son existence, de son action et de sa pensée qui reviennent régulièrement dans l'ouvrage et/ou qui sont jugés « décisifs » par l'historien ont été retenus.

Le premier chapitre rappelle que dès l'enfance et la jeunesse, les *fondamentaux* sont établis : enracinement territorial (Lot) et sentiment familial, santé défaillante, anticléricalisme et positivisme – même si souvent, « une référence biblique s'impose[ra] à lui, attestant l'influence de sa formation première » au petit séminaire « (p. 399) –, passion pour l'Italie, engagement républicain. « Le député ennemi de l'Empire » (chap. II), est *irréconciliable* certes, mais aussi hostile à la politique du pire et à la violence révolutionnaire ; « orateur passionné », il a toutefois rapidement « su trouver aussi le ton parlementaire » (p. 76) et sa modération est évidente si l'on examine avec attention, comme invite à le faire J.-M. Mayeur, sa réponse aux électeurs de Belleville en 1869 (p. 58 et s.) ou son discours du 5 avril 1870 sur le plébiscite (p. 76 et s.). Dans le chapitre III « La guerre, la République, la Défense nationale », l'auteur présente un Gambetta responsable et visionnaire, fondateur de la République et incarnation de la Patrie, secondé par un entourage dont le rôle est « décisif » (p. 104). Il impose son autorité et celle de l'Etat (préfets), donne une impulsion nouvelle à l'action militaire (carte, p. 447), sans négliger la diplomatie.

Tout au long de sa carrière, d'ailleurs, les relations internationales et le rang de la France seront une de ses grandes préoccupations d'autant plus que, souvent, politique extérieure et politique intérieure sont liées (p. 363). A ce sujet, des pages remarquables (285-304, 383-385, 408-422) sont à lire sur les réflexions diplomatiques de Gambetta à propos de l'Allemagne, du Saint-Siège (avec un bis, p. 295, note 34 [p. 506] et p. 321), des éventuelles alliances. S'en dégagent la prudence et la croyance à la justice immanente en histoire, inspirée de Vico (p. 302), qui, tout comme « l'éthique politique » reposant sur la morale, la justice et l'humanité (p. 173), permet de maintenir ouverte la question de l'Alsace-Lorraine, même si certains lui reprochent de l'abandonner.

Pourtant depuis juin 1871, Gambetta s'emploie à rassembler les républicains (une constante chez lui), à les organiser en un parti de gouvernement, pour affirmer la République et tâcher de « réconcilier les deux France » conformément aux conseils de son ami Spuller qui, dans plusieurs lettres du printemps 1871, livre, selon l'auteur, « une analyse essentielle » de la situation (p. 144-146). Discret au Parlement et plutôt favorable à Thiers, « il s'attache avant tout à l'action sur l'opinion » (p. 158), d'où la fondation d'un quotidien (*La République française*, 7 nov. 1871) et une campagne nationale de discours qui « constitue une réelle innovation » (p. 162). L'historien note que *le commis voyageur de la République*, « attentif aux diverses formes de sociabilité » (p. 176), contribue à la politisation du pays à laquelle sont associées les femmes (p. 226). Il constate également que s'établit alors « une manière de liturgie républicaine » (p. 162) et que se développe « un véritable culte populaire de Gambetta » (p. 281) qui irrite de nombreux républicains hostiles à toute dérive plébiscitaire.

Lors de ce tour de France, le tribun développe les grands thèmes républicains qui sont notamment présents dans le discours de Saint-Quentin (16 ov. 1871) et

que J.-M. Mayeur analyse en détail. Peuvent être cités l'hostilité à la violence révolutionnaire, la nécessaire alliance du libéralisme et de la démocratie, l'attachement à l'autorité de l'Etat. Outre l'armée et l'école, la laïcité est évidemment une notion récurrente, qui mêle respect des croyances et rationalisme, anticléricalisme et reconnaissance de la mission sociale du clergé (p. 232), ce qui permet à Gambetta de proposer une « République ouverte » à laquelle il espère finalement rallier les paysans. L'auteur insiste également sur la modération sociale de Gambetta qui prône l'alliance de la bourgeoisie et du prolétariat (p. 237, 264), refuse les théories socialistes, préfère le réformisme (impôt sur le revenu, liberté syndicale, encouragement de l'Etat à certaines initiatives sociales). Reprenant les réflexions de Claude Nicolet, il explique encore que le tribun, en présentant « l'avènement d'une couche sociale nouvelle » (Grenoble, 26 sept. 1872), « n'annonce pas une révolution sociale mais une mutation » liée au suffrage universel qui permet « l'avènement du personnel politique démocratique » (p. 178).

L'historien étudie également les conceptions politiques et institutionnelles de Gambetta et leur évolution. Très opposé, au départ, à l'Assemblée nationale et au bicamérisme, il accepte et fait accepter les lois constitutionnelles de 1875. Après cela, il s'attache à faire triompher la lecture parlementaire des institutions (déjà en 1869), notamment lors de la crise du 16 mai 1877, et d'instaurer *la République des républicains* en combattant constamment la conjonction des centres, par exemple en soutenant Barodet (p. 183 et s.), qui instaurerait une République aristocratique et élitiste.

Adroit manœuvrier, il s'efforce aussi de rassurer comme lors de sa tournée en Normandie à l'automne 1878, étudiée avec une grande finesse (p. 358-361) ... mais il s'affirme aussi en tant que chef, notamment sur le terrain de la politique anticléricale et bien sûr lors de la crise du 16 mai à propos de laquelle auraient pu être cités l'ouvrage, certes vieilli, de Fresnette Pisani Ferry (*Le coup d'Etat manqué du 16 mai*) et celui de Jérôme Grévy (*La République des opportunistes*).

Toutefois la circonspection des républicains modérés l'empêche d'accéder rapidement au sommet du pouvoir. A la présidence de la Chambre (Ch. VIII) où il essuie diverses critiques (installation à Paris, faste, « gouvernement occulte »), il semble ronger son frein. Ainsi, il déclare, le 21 février 1881 se tenir sur la « réserve jusqu'au jour où il conviendra à mon pays de me désigner nettement pour remplir un autre rôle » (phrase citée deux fois p. 329 et 364). Quand il devient président du Conseil (Ch. IX ; 14 nov. 1881-27 janv. 1882), son autorité est déjà bien contestée. De fait, Gambetta, las (p. 374) et sans illusion (p. 374, 399, 400), est renversé sur son projet de réforme constitutionnelle (Sénat, scrutin de liste auquel il tient tant car il permet, selon lui, d'échapper à l'oppression des intérêts locaux, de former un véritable parti de gouvernement et d'assurer la stabilité). Apparaît une nouvelle fois « le paradoxe et la contradiction de Gambetta », rappelés en conclusion (p. 441), selon lequel l'autorité du pouvoir exécutif est nécessaire en démocratie alors qu'il s'est préalablement battu pour la souveraineté du Parlement à laquelle les élus républicains tiennent tant.

Après cet échec, Gambetta est partagé entre la déception et la perspective de son mariage avec Léonie Léon. Toutefois, la passion de la vie politique demeure, comme en témoigne son adhésion à Ligue des Patriotes. A ce sujet, J.-M. Mayeur remarque qu'avec lui, cette association partage la hantise du déclin national que l'on retrouve chez De Gaulle dans la période un peu comparable de la *traversée du désert*. Puis c'est le drame des Jardies (déc. 1882) et l'extraordinaire ampleur de la réaction qu'il suscite, évoqués dans un bref épilogue.

Après la lecture de cet ouvrage qui allie, avec bonheur, clarté et érudition, la destinée de Gambetta, « brève et inachevée au cœur de l'histoire nationale » (p. 440) nous est plus familière. L'homme de la modération, souvent notée, est aussi un homme de la rupture comme nous le rappellent les pages sur le procès Baudin, la dissolution des conseils généraux, l'amnistie aux Communards dont il ne veut pas laisser le monopole aux Radicaux (p. 318). Cette somme remarquable qui aurait pu, parfois, accorder plus de place à certains adversaires du leader républicain et à leurs arguments, contribue, effectivement, à la réflexion politique la plus actuelle.

Jean-Marc GUISLIN

Olivier Dard et Michel Grunewald (dir.), *Charles Maurras et l'étranger. L'étranger et Charles Maurras*, Berne, Peter Lang, 2009, 430 p.

Angle mort de l'historiographie sur l'Action française, l'étude de l'influence pourtant réelle de Maurras et de sa très nationale Action française à l'étranger constitue la matière d'un volume, publié sous la direction d'Olivier Dard et de Michel Grunewald, issu d'un colloque organisé à Metz en 2008. Des aires francophones au cas britannique et à l'aire germanique en passant par l'Italie, la Roumanie, l'Espagne, le Portugal et l'Amérique latine, le cadre géographique retenu permet de s'interroger sur le contexte des réceptions comme sur leurs portées, autrement dit, pour reprendre les propos d'Olivier Dard et de Michel Grunewald, de se demander « dans quelle mesure l'Action française fait l'objet de débats à l'étranger et sur quels enjeux ces derniers s'articulent ». Refusant le raisonnement par analogie qui consisterait à étudier le maurrassisme à l'étranger comme étant un simple décalque de celui à l'œuvre en France, les études réunies ici privilégient la problématique du « transfert culturel » lequel s'accompagne toujours d'un processus de transformation.

Précédant les cas géographiques, une partie intitulée « Ancrages » dresse un bilan historiographique des études et des approches sur l'Action française. L'état des lieux de l'historiographie du mouvement maurrassien en France par Michel Leymarie rappelle la dimension programmatique de ce volume qui s'inscrit dans le cadre d'une série de publications sur l'Action française dont la première portait sur *Culture, société, politique* (Michel Leymarie et Jacques Prévotat, dir., Presses Universitaires du Septentrion, 2008). Dans une approche chrono-thématique des perspectives sur le maurrassisme hors de France, Olivier Dard identifie quelques marqueurs transnationaux comme le catholicisme, la latinité, la géopolitique, l'esthétique ou le rôle conféré à la jeunesse ou des figures comme l'abbé maurrassien ou le jeune intellectuel maurrassien.

Autant d'entrées pour saisir les influences réciproques dans l'aire francophone où la réception et les usages du maurrassisme ont sans doute été les plus importants à commencer par la Belgique où Léon Daudet s'était réfugié entre 1927-1929, y développant un certain « maurrassisme d'exil » (Jean El Gammal). Francis Balace s'interroge, quant à lui, sur la persistance d'un courant néo-maurrassien, après 1945, via un Marcel de Corte et autour du Parti national de Gérard Hupin. Dans le cas de la Suisse, Alain Clavien n'hésite pas à évoquer un « maurrassisme républicain » qui imprègne une partie des élites de la droite classique dans les années trente. La question complexe du degré de l'influence de Charles

Maurras sur le chanoine Lionel Groux, maître à penser du mouvement nationaliste canadien-français, est éclairée par Martin Meunier et Michel Bock.

En dehors des aires francophones, l'influence de l'Action française est également bien réelle en particulier pour l'Italie où, selon Didier Musiedlak, Maurras est devenu une figure du nationalisme européen mais dépouillée de ses attributs nationaux. On ne retrouve pas non plus de mimétisme en Roumanie où, en dépit d'un terreau favorable avec l'Action française, la Garde de fer diverge notablement sur le plan doctrinal avec le mouvement de Charles Maurras (Triian Sandu). C'est une histoire mouvementée qu'évoquent également les contributions sur la réception de Maurras en Espagne et au Portugal. Pedro Carlos Gonzalez Cuevas, dans une étude très fouillée, s'attarde sur la relation entre le « nationalisme intégral » et le « catalanisme » à travers les exemples de Prat de la Riba, d'Eugenio d'Ors, de la Lliga et de Foix-Carbonell. Au Portugal, Ana Isabel Sardinha Desvignes montre, au-delà de l'influence, une forme de résistance au nationalisme intégral via l'Intégralisme lusitanien. Résistance aussi à toute importation du maurrassisme *stricto sensu*, en Amérique latine, en dépit d'une réception réelle de Maurras nous explique Olivier Compagnon.

Dans des terres plus hostiles sur le plan culturel comme la Grande-Bretagne, le maurrassisme a profité d'une sorte d'âge d'or du catholicisme britannique dans les années vingt (Christophe Le Dréau) et T. S. Eliot reste l'une de ses figures emblématiques (Michael Sutton). Michel Grunewald et Hans-Manfred Bock s'interrogent, quant à eux, sur la question des relations avec l'Allemagne. Le premier décortique la vision de « l'Allemagne » éternelle de Maurras de Luther à Hitler tandis que le second, dans une démarche historiographique, présente les perceptions de Charles Maurras en Allemagne des années 20 aux années 1960 analysant, entre autres, le cas d'Ernst Nolte.

Au delà des différents cas présentés dans ce volume qui mettent clairement en évidence la diversité des canaux de réception ainsi que les usages variés du maurrassisme à l'étranger (voir aussi la richesse des entrées dans l'Index), on peut se demander, à l'instar d'Oliver Dard et de Michel Grunewald, ce qu'il reste de la doctrine officielle après les différents « transferts ». Un questionnement qui invite à approfondir les différentes facettes de l'héritage maurrassien et de son imprégnation.

Guillaume GROS

Angelo Guiseppa Roncalli, *Journal de France II (1949-1953)*, Introduction et annotation par Étienne Fouilloux, Paris, Cerf, 2008, 828 p.

Le deuxième volume du *Journal de France (1949-1953)* issu des agendas du nonce Roncalli – futur Jean XXIII – a été introduit et annoté pour l'édition française par Étienne Fouilloux. Les notes permettent de comparer les informations données par le nonce à celles provenant d'autres sources, entre autres le journal de l'ambassadeur français auprès du Saint-Siège, Wladimir d'Ormesson. Étienne Fouilloux rappelle qu'Angelo Roncalli avait connu des difficultés pour contrer la tentative gouvernementale d'épuration épiscopale de 1946 à 1947 et qu'il avait été diversement apprécié des milieux politiques et religieux. Les nominations épiscopales, parfois laborieuses, lui causent encore quelques soucis mais paraissent souvent judicieuses.

La fin de la nonciature se déroule dans un climat apaisé. Le nonce entretient de bonnes relations avec les présidents Auriol, Herriot et Queuille, estime beaucoup Robert Schuman et apprécie Antoine Pinay. Nommé observateur du Saint-Siège auprès de l'UNESCO à partir de 1951, il prend au sérieux cette fonction et reçoit beaucoup d'étrangers. Sollicité pour intervenir dans les élections législatives de 1951 par divers visiteurs, il accueille ceux-ci mais refuse toute ingérence et applique sa formule : « le nonce se contente de regarder du balcon ». Après les élections, il suit la gestation de la loi Barangé d'aide aux écoles « libres ». Bienveillant, il observe attentivement mais semble bien ne pas transmettre tout ce qu'il a vu ou entendu afin d'éviter d'éventuelles sanctions. Il ne paraît pas avoir jeté d'huile sur le feu dans l'affaire des prêtres ouvriers qu'il évoque discrètement. Il reçoit des gens très divers, mais il sait prendre ses distances avec les intransigeants qui viennent le voir souvent. S'il est toujours soucieux de la qualité de la liturgie, ses goûts demeurent classiques et il n'apprécie guère les audaces des artistes modernes. De même, invité à déjeuner par madame Amédée Ponceau le 3 décembre 1951 avec Gabriel Marcel, Raymond Aron et Roger Caillois, il juge les échanges dans ce salon « trop intellectuels ». Néanmoins, trois mois plus tard, l'historien Roncalli trouve « très intéressant et instructif » le « nouveau volume Pie IX d'Aubert » qui écorne quelque peu la légende hagiographique de ce pape.

Diplomate non conformiste, Angelo Roncalli effectue une centaine de voyages à travers la France, « une visite pastorale de huit ans » (G. Zizola) et passe même un mois en Afrique du Nord en mars-avril 1950. N'étant pas invité aux réunions de l'Assemblée des cardinaux et archevêques, il n'est absolument pas le chef de l'Église de France comme le prétendent des juristes gallicans sourcilieux qui critiquent les réceptions officielles de certains administrateurs locaux. Le nonce apprécie les grandes célébrations qui rassemblent des foules. Il parcourt en juin 1949 « l'admirable Vendée », participe en juillet 1950 au Congrès marial de Rennes, « manifestation triomphale de la foi bretonne » – 300 000 personnes y auraient pris part. En juin 1951, il est à Rocamadour puis à Rodez où il assiste à une procession de 26 madones entourées « d'une foule immense ». Du 13 au 18 avril 1952 il visite Arras, accueilli par une cathédrale « pleine d'Italiens », puis il assiste au Congrès national des œuvres à Nancy après avoir parcouru les régions industrielles du Luxembourg et du nord de la Lorraine où de « belles missions italiennes » sont actives. Le 30 avril, il est à Cambrai ; les 3 et 4 mai à Poitiers ; les 7 et 8 mai à Orléans pour les fêtes de Jeanne d'Arc. Du 17 au 23 mai, il est reçu avec chaleur par les Corses, visite l'île de Beauté et loge à la préfecture d'Ajaccio. Les 16 et 17 juin il parcourt l'Anjou ; le 21 juin il est au Puy-en-Velay, où l'évêque, le maire et le préfet le reçoivent, et le 22 à Chaise Dieu. Le 13 juillet il apporte la bénédiction du pape à la fête de la mer à Cherbourg et, le lendemain, il assiste à la revue de notre fête nationale à Paris.

Le congrès du XX<sup>ème</sup> anniversaire de la Jeunesse agricole catholique (JAC) auquel le nonce assiste le 13 mai 1950 au Parc des Princes suscite cette critique de sa part : « Aucune allusion d'ordre spirituel ; toutes les revendications sont étrangères à une action catholique. » Jugement sévère sur un mouvement à son apogée ou observation prémonitoire sur une évolution problématique ? Un livre très riche qui apporte le témoignage d'un ambassadeur original sur un monde vivant alors sous la menace d'une troisième guerre mondiale.

Yves-Marie HILAIRE

Yvan Gouesbier, « *La maison de sable* ». *Histoire et politique en Italie de Benedetto Croce à Renzo De Felice*, Rome, École française de Rome, 2007, 379, 695 p.

En 1975, une vive et longue controverse éclatait en Italie après la parution d'un entretien sur le fascisme qui voyait l'historien Renzo De Felice, auteur de déjà quatre tomes monumentaux sur Mussolini, expliciter sa lecture du régime, tout en s'en prenant à ce qu'il appelait une *vulgate* historiographique d'origine antifasciste aussi intolérante que peu concluante selon lui. Le propos d'Yvan Gouesbier est non seulement d'analyser dans ses détails la controverse, mais également de la replacer dans son contexte, celui d'une histoire séculaire qui a vu les intellectuels italiens revendiquer un « mariage de déraison » entre l'histoire et la politique (p. 1). Tâche imposante que celle d'expliquer à un public français toutes les subtilités de l'histoire intellectuelle et culturelle italienne depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle ! L'auteur relève le défi en scindant sa démonstration en deux parties : la première se donne pour but d'étudier les « conditions générales d'écriture d'une histoire du contemporain », à savoir à la fois une véritable tentative d'histoire des intellectuels italiens du siècle dernier et une analyse des préceptes historiographiques de quelques grands maîtres de l'histoire contemporaine italienne, notamment Benedetto Croce, dont Y. Gouesbier fait le véritable inspirateur et responsable du lien entretenu entre histoire et politique, histoire et engagement. La seconde aborde l'écriture de l'histoire du contemporain « entre projet scientifique et visées militantes » en relevant les débats historiographiques les plus significatifs, depuis le Risorgimento et l'époque libérale préfasciste (chapitre IX) jusqu'au fascisme (chapitres X et XI) sans oublier les polémiques des années quatre-vingt-dix qui remettent en cause tout à la fois l'histoire républicaine des cinquante dernières années, l'antifascisme et l'unité nationale elle-même (chapitre XII).

Dans sa première partie, l'auteur livre un tableau suggestif de l'histoire intellectuelle italienne des soixante dernières années. Parti de quelques trajectoires individuelles (Federico Chabod, Giaime Pintor et Luigi Salvatorelli), puis abordant l'engagement et la théorie crocienne de l'histoire, il montre comment les intellectuels deviennent un enjeu politique stratégique entre libéraux et communistes. Ces derniers ont après 1945 tenté de capter l'héritage de la culture nationale italienne, en récupérant – entre autres – un certain nombre de principes philosophiques élaborés au début du siècle par Croce. En face, le camp libéral s'organise mais hésite à engager une rupture pure et simple avec les apories des théories crociennes, dont l'inspirateur, conservateur non exempt de compromissions avec l'autoritarisme préfasciste, refusait avec mépris tout ce qui n'entraînait pas dans son système (des courants littéraires d'avant-garde à la sociologie, la philosophie empirique, existentialiste, la phénoménologie, la sociologie, la psychanalyse, etc. en passant par les nouveaux courants historiographiques). De fait, partisans revendiqués, mais pas toujours fidèles de l'historicisme et en partie de l'idéalisme crociens, et aspirant au dépoussiérage de ce qu'ils considèrent comme de vieilles lunes, ouverts aux nouveaux courants d'au-delà des Alpes (*Annales*) ou d'outre-Atlantique (*social sciences*), s'affrontent, par-delà leur commune aversion pour le communisme.

Dans la seconde partie, selon nous la meilleure de l'ouvrage, sont abordées les nombreuses querelles d'interprétation sur l'histoire contemporaine italienne. Elles remontent au fascisme, quand Gioacchino Volpe (fasciste) opposait sa version de l'Italie risorgimentale à celle de Croce (antifasciste), et se poursuivent sans vouloir

s'arrêter depuis la fin de la guerre. Il est vrai qu'entre-temps, l'histoire de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle s'impose définitivement tant dans le paysage universitaire italien, avec les chaires, que dans le monde éditorial, avec la multiplication des revues (p. 491-492). Dans la nouvelle opposition entre libéraux de gauche, hostiles à la reconstruction defelicienne du fascisme et libéraux de droite, impatients à l'égard de toute culture de matrice antifasciste, même non communiste, l'enjeu académique n'est-il pas d'ailleurs aussi important que les questions d'opposition politique ? L'auteur préfère s'en tenir à ces dernières.

Malgré un récit touffu et un plan qui n'aide pas forcément à simplifier la complexité et la richesse des questions abordées, Y. Gouesbier offre un récit agréable à lire, une déconstruction attentive des différents écrits polémiques et une fresque inédite de l'histoire des intellectuels italiens qu'il convient de saluer. Celle-ci n'est toutefois pas exempte de défauts tant sur le fond que sur la forme. Le pari, audacieux, était difficile à tenir. A ne pas choisir entre une histoire des intellectuels italiens (communistes vs libéraux) et une reconstruction de l'historiographie italienne, de ses insuffisances, de ses avancées et de ses dérives politiques, l'auteur de *Maison de sable* embrasse beaucoup mais n'étreint pas assez. Sans doute le parti-pris de Fabrice d'Almeida dans sa remarquable thèse (*Histoire et politique en France et en Italie : l'exemple des socialistes (1945-1983)*, EFR, 1998 – curieusement citée une seule fois par Y. Gouesbier –, qui porte sur le même sujet, mais en se focalisant sur les socialistes et surtout sur l'instrumentalisation de l'histoire, aurait pu servir de modèle. Le manque d'approfondissement qui résulte de la dispersion revêt plusieurs aspects. Le plus criant est l'absence totale ou presque de sources autres que littéraires. Or une telle ambition – écrire, comme dans la première partie, l'histoire des intellectuels italiens – ne peut pas négliger, sans risques, l'apport par exemple des correspondances, ou encore celles de fonds d'archives, privés ou publics, accessibles aux chercheurs. Celles-ci auraient sans doute aidé à nuancer quelques jugements un peu rapides, sur lesquels on reviendra. Si cet oubli a été en partie comblé, notamment dans la seconde partie, par le recensement scrupuleux des écrits polémiques sur l'histoire, on ne peut qu'être surpris par la propension trop fréquente à ne pas recourir aux textes mêmes des auteurs étudiés, et parfois vilipendés. Ainsi Giovanni Gentile et, dans une moindre mesure, Croce sont-ils souvent cités à travers certains de leurs biographes ou exégètes (comme Augusto Del Noce, référence prisée de l'auteur). Les insuffisances de l'historien De Caprariis, crocien fidèle en apparence, ne devraient être analysées qu'à travers la lecture directe de son œuvre et non le filtre de Giuseppe Galasso, dont l'étude sur *Croce, Gramsci ed altri storici*, est également souvent reprise, notamment à propos de Croce. Galasso est, lui, quasiment ignoré comme objet d'étude, alors que membre du Parti républicain italien, il s'engage en politique. Or Galasso n'est pas totalement neutre dans cette histoire. De manière générale, les lacunes bibliographiques sont sérieuses, mais pouvait-il en être autrement, étant donné l'ampleur du sujet (le principal exégète de Croce et de Gentile, Gennaro Sasso n'est pas cité ; l'ouvrage fondamental, bien que polémique, de Di Rienzo (2004) sur l'après-guerre historiographique permettait de mieux comprendre les enjeux politiques, etc.) ?

Conséquence inévitable de ces lacunes, certains jugements catégoriques auraient mérité davantage de nuances. L'analyse de la revue *Nord e Sud* est par exemple manquée. Revue méridionaliste, c'est-à-dire, consacrée pour l'essentiel à l'étude de la question méridionale et de ses solutions, vouée surtout à être l'instrument de légitimation politique d'un groupe de libéraux napolitains, *Nord e Sud* reste

à distance des questions culturelles, que ses dirigeants délèguent le plus souvent, avant de les marginaliser totalement. Bien sûr, l'origine culturelle de ses rédacteurs et surtout l'importance politique de l'histoire l'amènent à aborder des questions historiographiques, surtout dans les années cinquante, mais telle n'est pas l'intention première de la revue (en 1967, dans « l'autobiographie » de *Nord e Sud*, ses deux directeurs relèguent les questions culturelles à la toute fin de l'étude, en trois pages sur les 45 que compte l'article). Or M. Gouesbier entend faire de *Nord e Sud* une énième illustration d'un conservatisme culturel obstiné à défendre Croce par dessus tout. Quand on lit pourtant un peu en détail la revue, que reste-t-il du crocianisme dans ces pages qui font la part belle à la sociologie et à la géographie économique ? Peu de choses, sinon un étendard symbolique maladroitement brandi par un groupe qui refuse, malgré tout, de renier le père.

Il en est de *Nord e Sud* comme de la majorité des acteurs de ce drame historique et politique analysés par M. Gouesbier. Rares sont ceux qui échappent à son jugement, peu amène par moment. Au centre de ses accusations, Croce, dont les théories historiographiques et ses propres écrits auraient amorcé le mouvement de politisation de l'histoire où se sont engouffrés à sa suite non seulement ses disciples, mais aussi les historiens communistes. On peut aisément comprendre l'exaspération de l'auteur face à l'étroit conservatisme tant politique qu'intellectuel déjà signalé du vénérable philosophe de Naples. Faut-il pour autant rejeter avec impatience, et parfois même avec mépris, toute la production crocienne ? Après tout, lorsque le philosophe théorisait le nécessaire mariage entre philosophie et histoire, il ne faisait que plaider pour l'usage de ce que d'autres appelleront les « universaux », indispensables pour saisir la matière historique et échapper à la pure juxtaposition de matériaux sans vie. Et la phrase tant décriée sur l'histoire qui serait toujours histoire du temps présent semble de nos jours presque un truisme si l'on admet, comme le rappelait très récemment le directeur de la rédaction des *Annales*, que « l'historien pose toujours les questions du temps présent » (*Le Monde*, 19 février 2010). Croce niait que l'histoire pût être une science, mais affirmait qu'elle se rapprochait de l'art, parce qu'écrire l'histoire, c'était, pour l'historien, nécessairement modeler à sa façon une matière inerte et donc se mettre un peu en scène. Le subjectivisme débridé, tendancieux et peu rigoureux qui prit prétexte de cette théorie doit-il pour autant déconsidérer ce que Georges Duby lui-même revendiquait dans un entretien au *Monde* en 1992 ?

Le livre de Y. Gouesbier tend trop souvent à vouloir distribuer des bons et des mauvais points, selon des critères qui tiennent à la plus ou moins grande distance prise à l'égard de la pensée crocienne et à la plus ou moins grande ouverture aux nouveaux courants historiographiques ou sociologiques. Et même quand les intellectuels bolonais (*Il Mulino*), ou napolitains (*Nord e Sud*) s'ouvrent à la sociologie, celle-ci est analysée comme « instrumentale, ancillaire », se voit accusée de « platitudes » empiriques car refusant « l'essai de synthèse, de se bâtir, à titre provisoire, une vision de Tout social » (p. 275). Là se situe le problème de l'auteur : vouloir écrire l'histoire de la culture italienne à partir d'une conception *a priori* de ce que devaient (doivent ?) être une historiographie et une sociologie qui se respectent. Le lecteur craint alors que la louable intention de départ, l'injonction citée de Ranke aux historiens « d'éteindre son propre moi, en quelque sorte [...] laisser parler les choses » ne soit pas pleinement appliquée. Comme si, en fin de compte, l'auteur donnait raison à ceux qui soulignaient, à l'exemple du philosophe napolitain tant décrié, l'encombrante et inévitable présence de l'historien dans sa reconstruction du passé. Croce, chassé par la porte, revient par la fenêtre, goguenard.

Frédéric ATTAL

Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia (dir.), *Historicités*, Paris, La Découverte, 2009, 300 p.

Selon François Hartog, il est possible de faire une histoire de l'histoire à partir de la notion de « régime d'historicité ». Dans l'entretien qu'il donne aux responsables de cet ensemble d'essais, Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, il revient sur la généalogie de cette notion qu'il a élaboré avec l'anthropologue Gérard Lenclud. Cette notion renvoie essentiellement à la pluralité, à la diversité avec lesquelles les sociétés vivent leur rapport au temps. La notion d'« historicité » pose un mode d'interrogation pluridisciplinaire sur le contexte social et théorique qui contribue à problématiser l'histoire comme savoir depuis l'antiquité. Cette question est analysée dans quatre perspectives : 1) la conjoncture structurelle dans laquelle émerge le concept de régimes d'historicité 2) la force de l'éclairage apporté par le travail de Reinhardt Koselleck pour la genèse de cette histoire des historicités – on pense notamment à sa distinction entre le « champ de l'expérience » et l'« horizon d'attente » ; 3) l'utilité du concept pour diagnostiquer si l'on est face à un nouveau « régime d'historicité » : le présentisme ; 4) la présence de cette réflexion sur les formes du temps dans d'autres domaines de la connaissance.

On peut voir, tout au long des essais, que cette manière de s'interroger sur le temps est auto-logique ; elle oblige à réfléchir sur sa propre historicité. On peut se poser la question de savoir si cette notion de « régime d'historicité » est elle-même historique ? La réponse qu'offre cet ouvrage est bien sûr oui, mais en démontrant que la notion est historique. On ne nie pas qu'elle devient également une condition de possibilité pour la compréhension d'« autres mœurs, d'autres mondes – non occidentaux – et d'autres formes sociales d'expérience du temps ». La notion est historique mais aide à « éloigner le regard » sur le moment même dans lequel elle apparaît : le présentisme.

Le contexte des années 80 a favorisé l'émergence de cette notion à l'occasion de la centralité de plus en plus grande des questions mémorielles qui a rendu nécessaire que l'histoire se pense elle-même historiquement, favorisant ainsi ce que Pierre Nora a qualifié de « tournant historiographique ». Autrement dit, pourquoi et comment la tension entre deux expériences du temps – mémoire et histoire – a favorisé ou, plutôt, exigé qu'une génération réalise ce « tournant historique » ? Si l'on pense aux années 1980 comme le seuil d'un nouveau régime d'historicité, on peut affirmer que celui-ci est marqué par une opération fondamentale et structurelle : la réflexivité. Faire de l'histoire implique pour les historiens, à partir de ce seuil, que ces derniers pensent historiquement leur propre métier.

Comme suggéré plus haut, un des nombreux apports de ce livre est le travail minutieux visant à faire apparaître la genèse du concept de régimes d'historicité. Dans cette perspective, de nombreuses indications nous sont aussi fournies sur sa portée cognitive. Il faut ici insister, parmi les éléments abordés dans les essais de ce livre, sur les aspects suivants : la réflexion sur le temps surgit à partir de la confrontation de deux champs du savoir – l'anthropologie (Marshall Sahlins et Claude Lévi-Strauss) et l'histoire (Reinhardt Koselleck). Une autre cause de cette problématisation du temps est la présence du structuralisme, même si cela peut paraître étrange. Comment un savoir qui apparaissait comme anhistorique, celui des sociétés que Lévi-Strauss a appelé « sociétés froides », a permis de constater le contraste avec le rapport au temps des sociétés dites « chaudes » en Occident ? Quant à la portée cognitive de la notion de « régimes d'historicité », il est intéressant de signaler que le livre montre deux fonctions du concept : l'une, prioritaire,

est heuristique, l'autre explicative. La seconde fait référence à la manière selon laquelle les expériences sociales du temps (régimes d'historicité) deviennent des conditions de possibilité des manières d'écrire l'histoire (régimes historiographiques).

Soulignons enfin que tout l'intérêt de cet ouvrage tient au fait qu'il fait place à plusieurs approches qui ne concernent pas uniquement les historiens : on y trouve des contributions de géographes, de psychanalystes, de linguistes. On est ainsi avec ce livre face à une invitation à réfléchir sérieusement sur l'avenir et le présent des sciences sociales dans leur ensemble. Ainsi que les auteurs l'écrivent dans leur avant-propos, on est dans un « tournant historique », ce qui signifie que la temporalité doit être pensée de manière radicale. En outre, on y trouvera des études très actuelles comme celle de Patrick Garcia sur les usages du temps par les présidents de la V<sup>e</sup> République et tout un ensemble sur « le moment Koselleck » qui vise à faire le point sur l'apport de ce grand historien qui vient de disparaître en lui rendant ainsi un hommage collectif. En outre, *last but not least*, cet ensemble publie un texte remarquable de Paul Ricœur qui est de ceux qui ont fortement contribué à penser les variations temporelles. Ce texte, qui ouvre l'ouvrage, est un inédit qui traite « La distance temporelle et la mort en histoire ».

Alfonso MENDIOLA